

598.390

L56t

v.1



The background of the image is a dense, intricate marbled paper pattern. It features a complex, organic design with dark, swirling veins and spots of light, creating a rich, textured appearance. In the center of this pattern is a rectangular white label with a thin black border. The text on the label is arranged in a formal, slightly curved layout. At the top, it reads 'M^{rs} A', followed by 'Bibliothèque MEURANT' in a larger, bold font. Below this, the word 'à' is centered, and at the bottom, 'FRAMERIES' is written in a similar bold font. The overall composition is balanced and visually striking due to the contrast between the marbled background and the plain white label.

M^{rs} A
Bibliothèque MEURANT
à
FRAMERIES

BIOLOGY LIBRARY
CENTRAL CIRCULATION AND BOOKSTACKS

The person borrowing this material is responsible for its renewal or return before the **Latest Date** stamped below. **You may be charged a minimum fee of \$75.00 for each non-returned or lost item.**

Theft, mutilation, or defacement of library materials can be causes for student disciplinary action. All materials owned by the University of Illinois Library are the property of the State of Illinois and are protected by Article 16B of *Illinois Criminal Law and Procedure*.

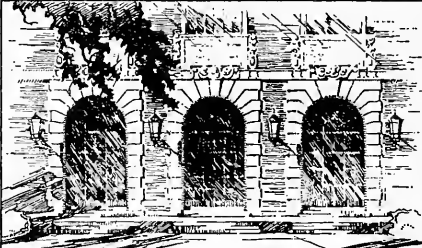
TO RENEW, CALL (217) 333-8400.

University of Illinois Library at Urbana-Champaign

SEP 06 2006

When renewing by phone, write new due date
below previous due date. L162

1/84



LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF ILLINOIS

598.899
L56t
v.1

JUN 7 1967

Biology

LES
TROCHILIDÉES

ou

LES COLIBRIS ET LES OISEAUX-MOUCHES.

PARIS.—IMPRIMERIE DE RIGNOUX,
RUE DES FRANCS-BOURGEOIS-S.-MICHEL, N° 8.

LES
TROCHILIDÉES

OU

LES COLIBRIS

ET

LES OISEAUX-MOUCHES,

SUIVIS D'UN

INDEX GÉNÉRAL,

DANS LEQUEL SONT DÉCRITES ET CLASSÉES MÉTHODIQUEMENT TOUTES LES RACES
ET ESPÈCES DU GENRE TROCHILUS.

OUVRAGE ORNÉ DE PLANCHES
DESSINÉES ET GRAVÉES PAR LES MEILLEURS ARTISTES,

PAR R. P. LESSON.

Splendet ut sol.

MARGGRAVE.



PARIS.

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE,

ÉDITEUR DU VOYAGE AUTOUR DU MONDE PAR LE CAPITAINE DUPERREY,

RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Illinois Urbana-Champaign

598.899

656t

v.1

Bijl.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Le genre *trochilus*, long-temps négligé par les Naturalistes, et par cela même peu apprécié et peu connu des amateurs, tant à cause des difficultés qu'il présentait, qu'à cause du peu d'individus que l'on était parvenu à se procurer, et du peu d'observations que l'on en avait fait, attendait, pour être débrouillé et parfaitement classé et décrit, un auteur aussi consciencieux et aussi persévérant dans ses recherches que M. LESSON, auquel ses nombreux travaux, et notamment la *Zoologie* du Voyage autour du Monde de *la Coquille*, qu'il a publié dans presque son entier, ont assigné un rang distingué et bien mérité parmi les Naturalistes et les Écrivains de l'époque.

En publiant l'histoire naturelle et complète de ce genre le plus gracieux, le plus riche et le plus remarquable de l'ornithologie, nous avons eu pour but principal de reproduire, avec toute la fraîcheur et tout le luxe qui la distingue, une famille d'oiseaux que la nature s'est plu à revêtir des parures les plus somptueuses et les plus variées, une famille que l'immortel Buffon a peinte en ces termes : « De tous les êtres
 « animés, l'oiseau-mouche est le plus élégant par les formes et
 « le plus brillant par les couleurs. Les pierres et les métaux
 « polis par notre art ne sont pas comparables à ce bijou de la
 « nature; elle l'a comblé de tous ses dons: légèreté, rapidité,
 « prestesse, grace et riche parure : tout appartient à ce petit
 « favori. L'émeraude, le rubis, la topaze, brillent sur ses ha-
 « bits ; il ne les souille jamais de la poussière de la terre ; et,
 « dans sa vie tout aérienne, on le voit à peine toucher le
 « gazon par instants : il est toujours en l'air, volant de fleurs

Charbonnet, 29 Sept 47, C. de Ch. de la C.

« en fleurs ; il a leur fraîcheur comme il a leur éclat : *il vit de leur nectar*, et n'habite que les climats où sans cesse « elles se renouvellent. »

Notre publication , terminée aujourd'hui , est divisée ainsi qu'il suit :

Histoire naturelle des Oiseaux , par R. P. LESSON ; un vol. grand in-8°, orné de 86 planches coloriées	85 fr.
Histoire naturelle des Colibris , suivie d'un Supplément à l'Histoire naturelle des Oiseaux-Mouches , par R. P. LESSON ; un vol. grand in-8°, orné de 66 planches coloriées.	65
Les Trochilidées , ou les Colibris et les Oiseaux-Mouches , par R. P. LESSON ; un vol. grand in-8°, orné de 66 planches coloriées	65

Ce dernier volume renferme les descriptions des colibris et des oiseaux-mouches trouvés ou découverts depuis que nous avons terminé la publication de l'Histoire naturelle des Colibris (décembre 1831).

Notre intention est de publier ainsi , et à des époques indéterminées , toujours en un volume séparé et complet , les découvertes et les nouvelles acquisitions de la science , afin de tenir constamment au niveau des connaissances actuelles les Naturalistes qui s'occupent particulièrement de ce genre , et de faire jouir en même temps les amateurs des nouvelles conquêtes des savans.

Les trois volumes que nous avons publiés jusqu'à présent , quoique se rapportant les uns aux autres , sont complets dans la partie qu'ils traitent chacun isolément , et peuvent , par conséquent , être acquis séparément.

ARTHUS BERTRAND,

LIBRAIRE-ÉDITEUR.

L'AUTEUR AU SOUSCRIPTEUR.

Encore un volume de colibris et d'oiseaux-mouches, me dira-t-on? Oui, lecteur, un tome troisième, qu'il m'a fallu nommer LES TROCHILIDÉES, pour le distinguer de ses deux aînés; et pour que ce titre n'implique point contradiction avec les volumes accueillis par le public avec tant de bienveillance. Pour les naturalistes, ce livre des *Trochilidées* sera le complément indispensable de la monographie des oiseaux du genre *Trochilus*; pour les Bibliophiles et les dames, c'est un *album* de dessins élégans; pour tous, un livre curieux, exécuté avec soin, plein de figures gracieuses, mignon dans son format, coquet dans son exécution. Il n'a rien de la lourdeur des in-folio, rien de la prétention des mémoires académiques. C'est un amusement scientifique sans austérité; il plaira aux gens du monde; et par compensation il fermera sans aucun doute les portes de l'Académie à son auteur. Bref, de cette zoologie, aujourd'hui délaissée, dédaignée, qui ne plaît qu'armée du scalpel, entourée de débris cadavériques, le royaume est dans l'anarchie. Pas un genre qui n'ait besoin d'être revu, pas une espèce qui ne demande un nouvel examen, et lorsqu'en étudiant la première famille venue, on veut fouiller

avant, on est tout étonné de voir surgir une foule d'êtres qui viennent protester de leur existence devant le monographe consciencieux : c'est mon fait, lecteur. J'avais eu l'espoir de mettre au jour pour les simples amateurs un livre tout parfumé de la grace de son sujet, orné au plus de 65 planches, et en voilà déjà 218, que chaque souscripteur adopte avec une générosité qui émerveille l'éditeur, et sans préjudice d'un tome quatrième, qui sera *peut-être* innocemment jeté dans ce monde en l'an de grace 1833.

Paris, décembre 1831.

LES
TROCHILIDÉES
OU
LES COLIBRIS
ET LES OISEAUX-MOUCHES.

(PLANCHE I^{re}.)

LE PETIT RUBIS DE LA CAROLINE,
MALE ADULTE.

(*ORNISMYA COLUBRIS*. Less., Ois.-mouch., pl. 48 et 48 bis, et pag. 151.)

Nous donnons une nouvelle figure de ce gracieux oiseau des régions septentrionales de l'Amérique, d'abord pour montrer l'espèce dans toute sa parure, et aussi pour compléter son histoire par les nombreux détails de mœurs dont nous sommes redevables à M. James Audubon. Le petit Rubis a trois pouces de longueur totale, le bec long de neuf lignes, la queue large et peu échancrée, les ailes courtes et minces; tout le corps est en dessus vert-doré. La gorge et le devant du cou étincellent de tout le feu du rubis. Le thorax est gris-clair ainsi que le

milieu du ventre. Les flancs et une ceinture sur la poitrine sont vert-doré. La région anale est blanchâtre, et les couvertures inférieures de la queue, qui sont longues, sont blanchâtres teintées de roux. Les deux rectrices moyennes sont vert-doré. Les latérales sont brun-noir. Le bec est noir ainsi que les tarses.

Cet oiseau est représenté perché sur une rare et belle sensitive américaine.

Mais, jaloux de compléter notre Histoire Naturelle des oiseaux-mouches par les documens authentiques qui les concernent, nous devons signaler la description que M. James Audubon a donnée du Rubis, dans son *Ornithological Biography* (t. 1, p. 248), servant de texte à sa somptueuse planche grandissime in-folio, n° 47. Ce naturaliste, long-temps errant dans les forêts des États-Unis, a voulu copier la nature; et en donnant sa narration en français, nous nous bornerons au rôle de simple traducteur, bien que nous nous attachions plus souvent à rendre le sens du peintre, que sa manière de s'exprimer; car le goût français pourrait trouver à redire à quelques formules qui, pour lui, sont inusitées.

« Qui peut voir cette délicieuse créature mue
« par ses ailes étroites, bourdonnant dans le vague
« des airs, suspendue comme par magie, volant
« de fleur en fleur, s'agitant avec autant de grâce

« que de prestesse dans sa vie tout aérienne ,
« poursuivant sa carrière sur le vaste territoire
« américain ; qui peut, dis-je, voir ce rayon de
« l'arc-en-ciel sans une profonde admiration ,
« sans un retour vers la magnificence de celui
« qui créa cette merveille, et tant d'autres qui
« frappent nos regards dans le vaste ensemble
« d'une féconde nature !

« Lorsque le soleil ramène les prémices du
« printemps, lorsque ses rayons vivifiants vien-
« nent activer de nouveau les germes des plantes
« et les faire éclore, alors apparaît ce petit oiseau-
« mouche à gorge rubis, se jetant çà et là, porté
« sur ses ailes de nymphe, visitant chaque fleur
« qui s'entr'ouvre, avec l'œil d'un fleuriste qui
« épie le réveil de sa plante chérie pour enlever
« l'insecte qui flétrirait la suave texture de ses pé-
« tales. De même cet oiseau, dont les mouvemens
« sont tellement rapides, qu'il semble suspendu
« immobile dans l'air qu'il frappe de ses ailes,
« plonge un regard rapide dans les replis les
« plus cachés des fleurs, et par ses vifs bat-
« temens d'ailes, semble caresser la corolle et
« la rafraîchir ; produit un doux murmure et
« se jette avec rapidité sur l'insecte dont il se
« nourrit, et que son bec aigu et mince y trouve
« sans défense occupé à butiner. C'est alors que
« sa langue extensible, nerveuse, formée de deux

« tubes soudés, enduite de salive, lancée sur cha-
« que insecte, l'attache à ses replis, et le ramène
« violemment dans le gosier où il est aussitôt
« englouti. C'est avec la rapidité d'un éclair que
« ce mouvement est exécuté; et c'est à peine si
« l'oiseau enlève à la corolle qu'il a débarrassée
« d'un ennemi, quelque peu de son exsudation
« miellée.

« Les prairies et les champs, les vergers et les
« jardins, les profondes forêts, reçoivent tour à
« tour la visite de ce petit oiseau-mouche, et tour
« à tour lui donnent en échange et des ébats et des
« alimens. La beauté de sa gorge ne peut se dé-
« crire : c'est tout l'éclat mobile du feu ; c'est
« le noir profond du velours. Mais son corps
« délicat, en dessus d'un vert resplendissant et
« doré, fend l'air avec vivacité, et sa vitesse le
« dispute à l'éclair. Il se jette sur les fleurs comme
« si elles étaient frappées par un rayon de lu-
« mière ; on le voit se précipiter d'un côté, puis
« revenir, monter ou descendre, toujours par
« bonds aussi brusques que rapides. C'est avec
« de telles manières d'être qu'il apparaît dans
« les provinces septentrionales des États-Unis,
« s'avancant avec les beaux jours, et se re-
« tirant prudemment aux approches de l'au-
« tomne.

« Que de plaisirs n'ai-je pas éprouvés à épier

« les mœurs , à suivre l'expression vive des sen-
« sations d'une couple de ces créatures célestes ,
« se livrant à leurs amours ! Le mâle , ébouriffant
« son riche poitrail pour en faire reluire les
« écailles , pirouettant sur une seule aile , et
« tournoyant autour de sa délicate compagne ,
« puis se jétant sur une fleur épanouie , char-
« geant son bec d'un butin qu'il venait présenter
« à l'objet de ses désirs ! Que son allure était
« vive et peignait le bonheur , lorsque ses ca-
« resses étaient bien accueillies ; que ses ailes
« éployées rafraîchissaient son atmosphère , qu'il
« déposait dans le bec de sa douce femelle et
« l'insecte et le miel qu'il avait butinés pour elle !
« C'est avec des expressions de contentement
« qu'on voyait celle-ci accueillir les attentions
« délicates de son amant , et céder à ses vives
« caresses. C'est alors que le *rubis* , fier de ses
« succès , redouble ses soins , manifeste son bon-
« heur par son courage , ne craint pas de donner
« la chasse au gobe-mouche tyran , ni de se mé-
« surer avec l'oiseau-bleu ou le martin , et , or-
« gueilleux , vole , en faisant parade de son au-
« dace , près de sa chère compagne. Non , on
« peut sentir mais non rendre par des paroles
« ces témoignages de courage , de fidélité et d'at-
« tachment que le mâle , si débile en apparence ,
« donne à sa femelle comme preuves de son dé-

« vouement et comme gage de la sécurité qu'elle
« devra conserver sur le nid où la retiendront
« les soins de sa tendresse maternelle.

« Dans le nid de cet oiseau-mouche, que de
« fois j'ai jeté un regard furtif sur sa progéni-
« ture nouvellement éclosé ! deux petits, de la
« grosseur au plus d'une abeille, complètement
« nus, aveugles, n'apparaissaient que comme
« deux points organisés d'une extrême foiblesse,
« et à peine capables d'élever un bec sans force
« pour recevoir la nourriture. Mais que d'anxié-
« tés ma présence faisait naître pour la tendresse
« alarmée des père et mère, rasant d'un vol in-
« quiet mon visage, descendant sur le rameau
« placé à quelques pas du visiteur importun,
« remontant, allant à droite, à gauche, et don-
« nant tous les signes d'un véritable désespoir,
« tant qu'ils ne sont pas rassurés sur le but d'une
« visite qui inquiète leur tendresse pour le sort de
« leur famille : on ne saurait apprécier la douleur
« qu'ils témoignent à la mort inattendue de leurs
« enfans chéris ; mais en s'éloignant de leur ber-
« ceau, on les voit heureux de retrouver leurs
« nourrissons comme ils les avaient laissés, et la
« joie alors succède à la tristesse.

« J'ai vu des rubis à la Louisiane dès le 10 mars.
« Leur arrivée dans cet État varie cependant
« autant que dans d'autres, c'est quelquefois une

« quinzaine plus tard , mais presque jamais quel-
« ques jours plus tôt.

« Dans les districts du centre, ils se montrent
« rarement avant le 15 avril, mais plus souvent
« au milieu de mai.

« Je n'ai pu m'assurer par moi-même s'ils émi-
« grent pendant le jour ou pendant la nuit, mais
« je penche pour le dernier cas, parce que pen-
« dant tout le jour ils semblent fort occupés
« de leur nourriture, ce qui ne serait pas s'ils
« avaient de longs voyages à opérer à cette pé-
« riode. Ils volent dans l'air avec de longues ondu-
« lations, s'élevant quelquefois à angle d'envi-
« ron 40 degrés, et ensuite décrivent une courbe;
« mais la petitesse de leur corps empêcha de les
« apercevoir plus loin que 50 ou 60 verges sans
« la plus grande difficulté, même avec un bon
« verre. Une personne assise dans un jardin au-
« près d'un althéa commun en fleurs sera aussi
« surprise d'entendre le bruit de leurs ailes que
« de voir les oiseaux eux-mêmes à quelques pieds;
« elle sera encore étonnée de la rapidité avec
« laquelle ces petites créatures s'élèvent dans l'air,
« et cessent d'être vues et entendues en un instant.
« Les rubis ne descendent pas sur la terre, mais
« se posent sur les arbrisseaux et les branches
« où ils se balancent de côté avec un mouvement
« mesuré, ouvrant et fermant souvent leurs ailes,

« secouant et arrangeant leurs plumes avec pro-
« preté et prestesse. Ils aiment surtout étendre
« une seule aile, en passant dans leur bec chaque
« penne dans toute sa longueur : lorsque le soleil
« brille, l'aile ainsi étalée est rendue très trans-
« parente et légère. Ils quittent en un instant l'ar-
« brisseau sans la moindre difficulté, et parais-
« sent doués d'une perfection de vue supérieure,
« allant directement vers un martin ou un oi-
« seau bleu à 50 ou 60 verges de distance, et les
« atteignant avant que ceux-ci se soient doutés de
« leur approche. Aucun oiseau ne semble résister
« à leurs attaques, mais ils sont souvent chassés
« par la grosse espèce d'araignée, à laquelle ils ne
« paraissent pas faire attention, parce que leur
« supériorité de vol est suffisante pour les éloi-
« gner de cet insecte lent dans le court espace
« d'une minute.

« Le nid de cet oiseau-mouche est de la tex-
« ture la plus mollette ; la partie extérieure est
« formée de lichens gris clair trouvés sur les bran-
« ches des arbres ou sur de vieilles palissades, et
« si proprement arrangés autour du nid, qu'à une
« certaine distance de l'endroit où il est attaché ils
« semblent faire partie de la branche elle-même.
« Ces petits morceaux de lichen sont agglutinés
« ensemble avec la salive de l'oiseau. La partie
« attenante consiste en substances cotonneuses,

« et le fond de l'intérieur en fibres soyeuses obte-
« nuës de différentes plantes, toutes extrêmement
« délicates et douces. Contre l'axiome que plus
« l'espèce est petite, plus est grand le nombre
« d'œufs, la femelle ne dépose dans ce berceau
« confortable que deux œufs d'un blanc pur et
« presque ovales. Dix jours sont nécessaires pour
« les faire éclore, et l'oiseau élève deux couvées
« dans une saison. Au bout d'une semaine les
« petits peuvent voler, mais sont encore nour-
« ris par leurs parens pendant près d'une autre
« semaine. Ils reçoivent leur nourriture directe-
« ment du bec des adultes qui la dégorgent de la
« même manière que les canaries et les pigeons.
« Mon opinion est qu'aussitôt qu'ils sont en état
« de se pourvoir eux-mêmes, les petits s'associent
« à d'autres nouvelles couvées, font leur migra-
« tion à part des vieux oiseaux. J'ai observé vingt
« ou trente oiseaux-mouches s'avancant sur un
« groupe de bignonias, tandis qu'on n'aperce-
« vait pas un seul vieux mâle. Ils ne reçoivent
« pas l'entier éclat de leurs parures avant le prin-
« temps suivant, quoique la gorge du mâle soit
« fortement empreinte de teintes rubis avant de
« nous quitter en automne.

« Les oiseaux-mouches à gorge rubis aiment
« particulièrement les fleurs qui sont de forme
« tubuleuse. Le *Datura stramonium* et le bigno-

« *nia radicans* sont celles qu'ils affectionnent ,
« et après celles-ci , le chèvre-feuille , le baume
« des jardins (menthe) et l'espèce sauvage qui
« croît sur le bord des étangs , des ruisseaux et
« des ravins profonds ; mais chaque fleur , même
« la violette sauvage , leur fournit une cer-
« taine portion de substance. Leur nourriture
« consiste principalement en insectes , générale-
« ment de l'ordre des coléoptères , car on en
« trouve ordinairement dans leur estomac , ainsi
« que des petites mouches. On peut donc regar-
« der le rubis comme un habile *attrapeur de*
« *mouche*. Le nectar ou miel qu'ils sucent des
« différentes fleurs étant par lui-même insuffisant
« pour les soutenir , est plutôt employé pour cal-
« mer leur soif. J'ai vu plusieurs de ces oiseaux
« captifs auxquels on fournissait des fleurs artifi-
« cielles faites exprès , dans les corolles desquelles
« on mettait de l'eau avec du miel ou du sucre
« dissous. Les oiseaux étaient nourris exclusive-
« ment de ces substances , mais rarement vivaient-
« ils plusieurs mois ; et après les avoir examinés
« après leur mort , on les trouvait très amaigris.
« D'autres , au contraire , auxquels on donnait
« des fleurs des bois ou des jardins placées dans
« une pièce dont les fenêtres étaient simplement
« fermées par des gazes à travers lesquelles de
« petits insectes pouvaient passer , vécurent douze

« mois, après quoi on leur rendit la liberté, la
« personne qui les gardait ayant un long voyage
« à faire. La pièce était chauffée d'une ma-
« nière artificielle pendant les mois d'hiver, et
« ceux-ci sont rarement assez froids pour pro-
« duire de la glace. En examinant un oranger
« qui avait été placé dans la chambre de ces
« oiseaux-mouches, on ne trouva aucune appa-
« rence de nid, quoiqu'on eût souvent vu ces
« oiseaux se caresser.

« Ces *humming-birds* ne furent pas les hom-
« mes aussi généralement que les autres oiseaux.
« Ils approchent fréquemment les fleurs qui sont
« sur les fenêtres, et même dans les chambres
« quand les issues en sont ouvertes pendant
« l'extrême chaleur du jour, et y reviennent lors-
« qu'ils ne sont pas interrompus tant que les
« fleurs ne sont pas fanées. Ils sont très nom-
« breux à la Louisiane durant le printemps et
« l'été, et partout où l'on trouve une belle plante
« de *bignonia radicans* : dans les bois on y voit
« généralement dessus un ou plusieurs oiseaux-
« mouches et quelquefois dix à douze en même
« temps. Ils sont querelleurs et ont de fréquens
« combats dans les airs, surtout les mâles. Si
« l'un d'eux suce une corolle et qu'un autre s'en
« approche, on les voit immédiatement s'élever
« dans l'air en tournoyant en spirale à perte de

« vue. La bataille terminée, le vainqueur re-
« tourne à son butin.

« Si par comparaison je pouvais donner une
« idée assez précise de leur manière de voler et
« de se tenir sur leurs ailes, je dirais et si tous
« deux étaient de la même couleur, qu'un grand
« sphinx qui se jette d'une fleur à une autre, et
« dans une ligne directe, approche plus de la
« ressemblance de l'oiseau-mouche qu'aucun au-
« tre être que je connaisse.

« Ayant entendu plusieurs personnes remar-
« quer que l'on gâte beaucoup moins le plu-
« mage de ces petites créatures en les tuant avec
« de l'eau, je fus tenté d'en faire l'expérience,
« ayant été dans l'habitude de les tirer soit avec
« du sable, soit avec de la cendre de plomb très
« fine. Cependant j'en abattis rarement, même à
« quelques pas de distance, toutes les fois que je
« me servis d'eau au lieu de plomb, et j'étais en
« outre obligé de nettoyer mon fusil après cha-
« que décharge : j'abandonnai cette manière, et
« je crois qu'on n'a jamais dû en retirer un avan-
« tage certain. J'en ai souvent attrapé en em-
« ployant un filet à insecte, et si l'on se servait
« de cette machine avec dextérité, ce serait le
« meilleur moyen de se procurer des oiseaux-
« mouches.

« J'ai représenté dix de ces jolis et intéressans

« oiseaux dans des positions variées, volant, pre-
 « nant leur nourriture, se caressant, ou posés
 « sur les tiges minces du *bignonia radicans*, et
 « se plumant. La diversité d'action et d'habitudes
 « ainsi rendue peuvent, je l'espère, donner une
 « idée fidèle de leur port et de leurs manières.
 « Plus loin se trouvera un dessin de leur nid.
 « Le nid est généralement placé bas, sur la bran-
 « che horizontale de toute espèce d'arbre, quel-
 « quefois à plus de vingt pieds de terre. Pour-
 « tant ils ne sont pas toujours placés ainsi;
 « j'ai souvent trouvé un nid attaché par un côté
 « seulement à une jeune branche d'un buisson
 « de rose, à un groseiller ou à la forte tige d'une
 « grosse herbe sauvage; quelquefois au milieu
 « d'une forêt sur les branches d'un chêne, im-
 « médiatement sur la route, et encore dans un
 « jardin proche des sentiers. »

TROCHILUS COLUBRIS, *Linn. Syst. nat.*, vol. I, p. 191. — *Lath. Ind. Ornith.*, vol. I, p. 312. — *Ch. Bonaparte*, Synopsis of birds of the united states, p. 98.

RED-THROATED humming-bird, *Lath.*, Synops., vol. II, p. 769.

Humming-bird, TROCHILUS COLUBRIS, *Wils.*, Amer. Ornith., vol. II, p. 26, pl. X, fig. 3, mâle; fig. 4, femelle.

MALE ADULTE, PL. XLVII, FIG. 1, 1, 1, 1.

Bec long, droit, subulé, déprimé à la base, aigu; mandibule supérieure arrondie, ses bords cachés ou couverts (*overlapping*); narines basales, linéaires. Langue très extensible, filiforme, divisée vers la fin en deux filamens. Pieds très courts et faibles. Tarses

minces, plus courts que le doigt du milieu, en partie emplumés; quatre doigts unis à la base; ongles courbés, comprimés, aigus.

Plumage compacte, imbriqué en dessus et sur la gorge, à reflet métallique, sale en dessous; ailes longues, étroites, un peu courbées au sommet, la première penne la plus longue. La queue fourchue lorsqu'elle est fermée; quand elle est étendue, égale dans le milieu et latéralement arrondie: dix larges pennes, les extérieures (ou l'extérieure) courbées en dedans.

Le bec et les pieds noirs, l'iris de la même couleur. Les parties supérieures généralement, y compris les deux pennes du milieu de la queue, vertes avec des reflets dorés. Les plumes à tuyaux œillées, et la queue brun-pourpré. La gorge, les côtés de la tête et le devant du cou carmin-pourpre, taché de noir, variant au cramoisi, à l'orange et au noir profond. Les côtés de la même couleur que le dos; le reste des parties de dessous blanc-grisâtre, mélangé de vert.

Longueur trois pouces et demi; longueur des ailes quatre pouces un quart; bec le long de la cannelure trois lignes, le long de l'ouverture une ligne et demi. Le tarse deux. L'orteil trois.

FEMELLE ADULTE, PL. XLVII, FIG. 2, 2, 2.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est privée de la brillante cravate de la gorge, laquelle est blanche ainsi que le sont généralement les parties de dessous, et parce qu'elle a les trois plumes latérales de la queue terminées de la même couleur.

Mêmes dimensions.

JEUNE, PL. XLVII, FIG. 3, 3.

Les jeunes oiseaux ont les parties de dessous d'un blanc-brunâtre, la queue terminée de blanc, et ils sont un peu plus clairs dans leurs parties supérieures. En automne les jeunes mâles commencent à acquérir les plumes rouges de la gorge.

(Pl. II.)

LE COLIBRI LONGUEMARE.

(*TROCHILUS LONGUEMAREUS*. Less.)

Ce colibri a dû être confondu par tous les auteurs avec le *trochilus brasiliensis* ou le colibri à ventre roux de la pl. IX de nos colibris. Il s'en distingue par presque tous ses caractères, bien qu'il semble ne point en différer, si l'on se borne à un examen superficiel.

Ce colibri appartient à la race *des longs brins*, petite tribu très naturelle que des analogies de formes, de couleurs, de modifications, de teintes rapprochent, et qui ne semblent être qu'une dégradation accidentelle d'une seule et même espèce.

Ce colibri a de longueur totale trois pouces huit lignes. Le bec seul entre pour douze lignes dans ces dimensions et la queue pour quinze. Ce bec est fortement recourbé, falciforme, à mandibules très pointues à leur extrémité, très comprimées et très rétrécies sur les côtés, élargies à leur base, de manière que l'inférieure qui, bien que noire à la pointe, est presque en entier jaune d'or, se trouve emboîtée dans la su-

périeure, qui est complètement noire. Les ailes sont courtes, minces, brunâtres-pourprées et dépassent à peine le croupion. La queue est allongée, très étagée, composée de rectrices anguleuses à leur sommet, et les deux moyennes rubanées, se terminant en brins qui débordent les pennes latérales, et qui n'ont point éprouvé d'autre rétrécissement que celui de la plume entière dont les bords se sont graduellement amincis, modification caractéristique et que d'autres espèces nous offrent également.

Une calotte brunâtre foncée, teintée de roux règne sur le sommet de la tête et recouvre l'occiput. Le cou en dessus, le dos, sont d'un brun-roux avec quelques reflets dorés et métallisés. Un roux pur domine sur le bas du dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue. Les épaules sont vert-doré. Un sourcil roux vif surmonte l'œil et gagne le derrière du cou en se joignant à celui du côté opposé. Une tache noire occupe les oreilles et se trouve bordée en dessous par le roux-blond de la gorge. Toutefois une tache brune règne en triangle sur le menton. Tout le dessous du corps est d'un roux cannelle blond et frais ; seulement comme le duvet abondant qui recouvre la peau est d'un noir intense, il en résulte çà et là des taches noires lorsque les plumes sont accidentellement dérangées.

Les couvertures inférieures de la queue sont blondes, et les rectrices sont, les deux moyennes vert-doré en dessus et brunes à leur base, puis blanches à leur extrémité. Toutes les latérales sont brunes, et terminées de blanc à leur sommet anguleux. En dessous les rectrices sont brunes et bordées de roux à leur extrémité, de manière à imiter un chevron.

Les tarses de cette espèce sont jaune pur. Elle habite les environs de Cayenne, d'où on en envoya deux individus en tout semblables à ceux de M. de Longuemare, qui nous a procuré une foule d'espèces qu'on peut retrouver dans sa curieuse collection d'oiseaux-mouches, remarquable par la fraîcheur et la belle préparation des individus.

(Pl. III.)

LE COLIBRI MAZEPPA.

(*TROCHILUS MAZEPPA*. Lesson.)

Long d'un peu moins de cinq pouces, l'individu que nous décrivons, et que nous a communiqué M. Lucien Buquet, est remarquable par les oppositions dans les teintes du plumage qu'il affecte. Son bec est robuste et long de quatorze lignes. La mandibule supérieure est brune, l'inférieure est jaune-orangé. Ses tarses sont d'un jaune clair.

La tête est d'un vert-brunâtre, puis le cou, en dessus comme sur les côtés, est d'un vert-doré très brillant, très pur, vert-doré sans mélange de gris, et qui règne sur le dos, le croupion, les épaules et les couvertures supérieures de la queue, celles-ci seulement frangées de roux. Les ailes sont amples, d'un brun très pourpré, et n'atteignent que la moitié de la queue, qui est ample, très large, régulière, à rectrices moyennes vert-doré, les latérales marron vif et terminées de noir.

La gorge, le devant du cou et tout le dessous du corps sont d'un rouge ferrugineux, qu'inter-

rompent, sur les côtés de la poitrine et en devant du cou, quelques plumes d'un vert-doré frais.

Les couvertures inférieures de la queue sont ferrugineuses et bordées de blanc.

L'individu que nous avons figuré provenait de la Guiane : depuis nous en avons vu plusieurs autres entièrement semblables. Est-ce la femelle d'une espèce inconnue? Cette opinion serait assez probable.

(PL. IV.)

L'OISEAU-MOUCHE HUPPÉ.

(*ORNISMYA CRISTATA*. Less. Ois.-mouch. , pl. 31 et 32.)

VARIÉTÉ A HUPPE BLEUE DE SAINT-DOMINGUE.

Il nous est prouvé aujourd'hui que dans l'espèce de l'oiseau-mouche huppé il existe deux races bien distinctes, l'une de taille un peu plus forte et à huppe vert-doré puis azur, qui est propre à l'île de Saint-Domingue; et l'autre, plus petite dans ses dimensions, et à huppe simplement vert-doré, qu'on trouve aux petites Antilles, et surtout à la Martinique. Dans ces derniers temps nous avons pu examiner une grande quantité de dépouilles de l'une et l'autre de ces races.

L'oiseau-mouche huppé de Saint-Domingue représenté dans cette planche a de longueur totale trois pouces et deux ou trois lignes. Le bec n'a que sept lignes. Les ailes sont aussi longues que la queue; elles sont minces, à rémiges étroites et recourbées. La queue presque égale se compose de rectrices larges, dilatées sur leurs barbes internes, et à sommet obové; toutes sont

en entier colorées en bleu d'acier très foncé et très luisant, aussi bien en dessus qu'en dessous.

Une huppe de la plus rare élégance, huppe terminée en pointe sur l'occiput, est formée sur le front de plumes écailleuses très petites qui avancent même jusque sur l'extrémité des narines et le milieu du bec, et ces plumes sont du vert émeraude à teinte glacée d'or du plus vif éclat. Vers le milieu de la tête, les écailles des plumes de la huppe s'allongent, se recouvrent, forment une pointe détachée en arrière, et jouissent de la teinte du bleu azur violacé le plus luisant.

Le cou, le dos, les épaules, le croupion, les couvertures supérieures de la queue sont vert foncé et doré uniforme. Tout le dessous du corps est brun, légèrement enfumé, et cette couleur n'est éclaircie en gris fuligineux que sur la gorge et le devant du cou. La région anale est blanche, mais le noir du ventre et des couvertures inférieures est surtout intense.

Cette variété est devenue assez commune dans les collections depuis quelque temps : on la trouve chez MM. Florent Prevost, Longuemare, et Guy.

Nous ajouterons à l'histoire naturelle de l'oiseau-mouche huppé de Saint-Domingue les détails fournis par Rochefort dans son Histoire des Antilles, en parlant de l'oiseau-mouche huppé

de la Martinique, ou la variété à huppe verte. Ces détails sont précieux à conserver par leur naïveté. Leur publication date de 1658 (Rochefort, *Hist. des Antill.*, in-4°), et est intitulée : Chapitre XVII, du *Colibry* (p. 160).

Ainsi s'exprime Rochefort : « Pour couronner dignement l'histoire de nos Antilles, nous finirons par l'admirable colibry, admirable pour sa beauté, pour sa petitesse, pour sa bonne odeur et sa façon de vivre. Car étant le plus petit de tous les oiseaux qui se voient, il vérifie glorieusement le dire de Pline, que : *Natura nusquam magis quam in minimis tota est*. Il se trouve de ces oiseaux dont le corps est si petit, qu'il n'est guère plus gros qu'un hanneton. Il y en a qui ont le plumage si beau, que le col, les ailes et le dos représentent la divinité de l'arc-en-ciel, que les anciens ont appelé *Iris*, fille de l'admiration. L'on en voit encore qui ont sous le col un rouge si vif, que de loin on croirait que ce serait une Escarboucle. Le ventre et le dessous des ailes est d'un jaune-doré, les cuisses d'un vert d'émeraude ; les pieds et le bec noirs comme ébène polie ; et les deux petits yeux sont deux diamans enchâssés en un ovale de couleur d'acier bruni. La tête est d'un vert naissant et paraît comme dorée. Le mâle est enrichi d'une

« petite huppe en forme d'aigrette, qui est com-
« posée de toutes les différentes couleurs qui
« émaillent ce petit corps, le miracle entre les
« oiseaux, et l'une des plus rares productions de
« la nature. Il abaisse et lève quand il lui plaît
« cette petite crête dont l'Auteur de la nature l'a
« si richement couronné. Tout son plumage est
« aussi plus beau et plus éclatant que celui de la
« femelle. Que si cet oiseau est merveilleux en
« sa taille et en son plumage, il n'est pas moins
« digne d'admiration en l'activité de son vol, qui
« est si vite et si précipité, qu'à proportion les
« plus gros oiseaux ne fendent point l'air avec
« tant de force, et ne font pas un bruit si réson-
« nant que celui qu'excite cet aimable petit co-
« libry par le battement de ses ailes ; car on
« dirait que ce serait un petit tourbillon ému
« en l'air et qui siffle aux oreilles. Et parce qu'il
« se plaît à voler près de ceux qui passent, il
« surprend quelquefois si inopinément, que
« bien souvent il donne une subite et innocente
« frayeur à ceux qui l'entendent plutôt qu'ils ne
« le voient. Il ne vit que de rosée, laquelle il
« suce sur les fleurs des arbres avec la langue,
« qui est beaucoup plus longue que le bec, et
« qui est creuse comme un petit chalumeau, de
« la grosseur d'une menue aiguille. On ne le voit
« que fort rarement sur terre, ni même percher sur

« les arbres , mais suspendu en l'air auprès de
« l'arbre où il prend sa nourriture. Il se soutient
« ainsi par un doux battement d'ailes , et en même
« temps il tire la rosée qui se conserve le plus
« long-temps au fond des fleurs à demi épanouies.
« C'est en cette posture qu'il y a du plaisir à le
« considérer. Car , épanouissant sa petite huppe ,
« on dirait qu'il ait sur sa tête une couronne de
« rubis et de toutes sortes de pierres précieuses.
« Et le soleil rehaussant toutes les riches enlu-
« minures de son plumage , il jette un éclat si
« brillant , qu'on le pourrait prendre pour une
« rose de pierreries animée et volant en l'air. Aux
« lieux où il y a plusieurs cotonniers , on voit
« ordinairement quantité de colibrys. Bien que
« son plumage perde beaucoup de sa grace
« quand il est mort , si est-ce qu'il est encore
« si beau , que l'on a vu des dames en porter
« par curiosité pour pendans d'oreilles , ce que
« plusieurs ont trouvé leur être mieux séant que
« tous les autres. Ce merveilleux oiseau n'a pas
« seulement la couleur extraordinairement agréa-
« ble , mais il en a d'une sorte qui , après avoir
« récréé la vue , contente l'odorat par sa suave
« odeur , qui est aussi douce que celle de l'am-
« bre et des muscs les plus fins. Il bâtit le plus
« souvent son nid sous une petite branche de
« quelque oranger ou cotonnier ; et comme il

« est proportionné à la petitesse de son corps,
« il le cache si bien parmi les feuilles, et le met
« si industrieusement à l'abri des injures de l'air,
« qu'il est presque imperceptible. Il est si bon
« architecte, que pour n'être point exposé aux
« vents du levant et du nord, qui soufflent d'or-
« dinaire en ces pays-là, il place son nid au
« midi. Il le compose au dehors de petits filets
« d'une plante que l'on nomme *pîte*, et dont nos
« Indiens font leurs cordes. Ces petits filamens
« sont déliés comme des cheveux, mais beaucoup
« plus forts. Il les lie et les entortille avec son
« bec si serrément à l'entour de la petite branche
« fourchue qu'il a choisie pour y perpétuer son
« espèce, que ce nid étant ainsi parmi les feuil-
« les, et suspendu sous la branche, se trouve,
« comme nous l'avons dit, et hors de la vue et
« hors de tout péril. L'ayant rendu solide et rem-
« paré au dehors par ces filamens et par quel-
« ques brins d'écorce et de menues herbes en-
« trelacés les uns dans les autres avec un
« merveilleux artifice, il le pare au dedans du
« plus fin coton et d'un duvet de petites plumes
« plus molles que la soie la plus déliée. La fe-
« melle ne fait communément que deux œufs,
« qui sont en ovale, et de la grosseur d'un pois,
« ou si vous voulez d'une perle de conte. Notre
« brave voyageur ne se taira pas sur cette matière :

« elle est trop digne de ses observations curieuses.
« Voici donc ce qu'il en écrit, entre autres choses,
« à son ami, dans ses relations familières. On
« trouve parfois des nids de colibry sur les bran-
« ches de quelques unes de ces plantes de tabac
« qu'on laisse croître aussi haut qu'elles peu-
« vent pour en avoir la graine. Je me souviens
« qu'un de nos nègres m'en montra un qui était
« ainsi fort proprement attaché sous une de ces
« branches. Même, comme j'étais à Saint-Chris-
« tofle, à la pointe des Palmistes, un Anglais m'en
« fit voir un qui tenait à l'un des roseaux qui sou-
« tenaient la couverture de sa case à tabac, comme
« on parle aux îles. J'ai vu aussi un de ces nids
« avec les œufs, qui était encore attaché à la
« branche qui avait été coupée pour l'ornement
« du cabinet d'un curieux, laquelle avait encore
« le mâle et la femelle secs, et conservés en leur
« entier; et c'est là où je considérai attentive-
« ment et le nid et l'oiseau: et après avoir admiré
« l'œuvre de Dieu en cette petite créature, je dis,
« étant tout ravi à la vue de ce nid, qui étoit
« de la grosseur d'une noix :

« Que la matière ou la figure

« Se fasse ici considérer,

« Rien ne se doit accomparer

« A cette exquise architecture :

« Une solide dureté

« S'y mêle avecque la beauté
« Par un singulier artifice ;
« Car un bec est tout l'instrument
« Qui donne à ce rare édifice
« Son plus précieux ornement. »

« Au reste, il se voit de ces oiseaux presque
« dans toutes les Antilles; mais, selon la diversité
« des îles, ils diffèrent de grosseur et de plu-
« mage. Les plus beaux et les plus petits se trou-
« vent dans l'île d'Aruba, qui relève de la colonie
« hollandaise, qui est à Coraçao. On pourrait
« peut-être désirer ici que nous parlussions du
« chant de cet oiseau, et qu'après avoir ravi la
« vue et satisfait merveilleusement l'odorat, il
« contentât encore l'ouïe par l'harmonie de son
« chant. Quelques uns disent qu'en effet il y en
« a qui chantent en quelque saison de l'année;
« mais il y a apparence que ce qu'on appelle le
« chant du colibry n'est autre chose qu'un petit
« cri semblable à celui de la cigale, qui est tou-
« jours d'un même ton : mais quand il ne chante-
« rait pas, il possède sans cela assez d'autres rares
« avantages pour tenir rang entre les plus beaux
« et les plus excellens oiseaux. Ceux qui ont de-
« meuré au Brésil nous rapportent constamment
« qu'il y a un petit oiseau nommée Gonambuch,
« d'un blanc luisant, qui n'a pas le corps plus
« gros qu'un frelon, et qui ne doit rien au Ros-

« signol pour le regard du chant clair et net.
« Peut-être que c'est une espèce de colibry,
« comme quelques uns le présument : mais tou-
« jours n'est-il point comparable, ni en beauté
« de plumage, ni en odeur et autres ravissantes
« qualités, à celui que nous venons de décrire.
« Ceux-là ont mieux rencontré, qui ont dit que
« ce chef-d'œuvre de la nature est une espèce de
« ces petits oiseaux que quelques Indiens ap-
« pellent Guaraciaba ou Guacariga, c'est-à-dire
« rayon du soleil, et Guaracigabas, c'est-à-dire
« cheveu du soleil. Les Espagnols le nomment
« Tomineios, parce que quand on met un nid
« dans un trébuchet à peser l'or, il ne pèse or-
« dinairement que deux de ces petits poids que
« les mêmes Espagnols appellent tominos, c'est-
« à-dire vingt-quatre grains. Quelques uns ont
« mis en avant qu'une partie de ces admirables
« colibrys étaient premièrement des mouches, qui
« puis après se transforment en oiseaux. D'autres
« ont écrit que les Antillois appelaient ces oiseaux
« des Rénez, parce qu'ils dorment la moitié de
« l'année comme le loir, et qu'ils se réveillent
« au printemps, renaissant comme de nouveau
« avec cette agréable saison. Mais il y en a qui
« disent que lorsque les fleurs viennent à tom-
« ber ils poussent leur petit bec dans le tronc des
« arbres, et y demeurent fichés immobiles comme

« morts pendant six mois, jusqu'à ce que la terre
« vienne à être couverte d'un nouveau tapis de
« fleurs. Mais nous n'avons garde de mêler tous
« ces contes à la véritable histoire du colibry, et
« nous ne les faisons toucher que du bout du
« doigt en passant. Nous fermerons ce chapitre
« par une chose bien digne d'être remarquée, et
« qui ne se voit pas ailleurs, si ce n'est dans la
« Guinée, comme Linscot le rapporte : c'est le
« merveilleux instinct que Dieu a donné à tous
« les petits oiseaux de l'Amérique pour conserver
« leur espèce. En ce qu'y ayant parmi les bois
« une sorte de grande couleuvre verte et menue,
« rampant sur les arbres, et qui pourrait, s'en-
« tortillant de branche en branche, aller man-
« ger les œufs des oiseaux, dont elles sont fort
« avides; pour empêcher ces larronneses d'attein-
« dre à leur nid, tous les petits oiseaux qui n'ont
« pas le bec assez fort pour se défendre contre
« leurs ennemis, font leurs nids au bout fourchu
« de certains petits filamens qui, comme le lierre,
« croissent à terre, s'élevant à la faveur des arbres,
« et, s'étant poussés jusqu'à leur sommet ne pou-
« vant aller plus outre, retombent en bas quel-
« quefois deux ou trois brasses au dessous des
« branches. C'est donc au bout de ces ligamens,
« nommés lianes par nos François, que les oiseaux
« attachent fortement leur nid avec une telle

« industrie, que lorsqu'on les rencontre dans les
« bois, comme il y en a un grand nombre, on
« ne peut assez admirer ni la matière, ni l'ou-
« vrage de ces petits édifices branlans. Pour ce
« qui est des perroquets et des autres oiseaux
« qui sont plus forts, ils font leur nid dans le
« creux des arbres ou sur les branches, comme
« ceux de par deçà ; car ils peuvent rechasser
« avec le bec et les ongles les couleuvres qui leur
« font la guerre. On trouvera en la page suivante
« les figures des oiseaux les plus rares et les plus
« considérables que nous venons de décrire ; mais
« il faut confesser que le burin ni même les pin-
« ceaux les plus délicats ne leur sauraient don-
« ner la grace, les traits, ni toutes les vives cou-
« leurs dont ils sont naturellement parés. »

(PL. V.)

LE COLIBRI BUFFON.

(*TROCHILUS BUFFONII*. Less.)

Ce colibri est long de cinq pouces moins trois ou quatre lignes, et son bec entre dans ces dimensions pour un pouce. Ses ailes sont larges, peu recourbées, fortes et aussi longues que la queue. Celle-ci est fourchue, composée de rectrices larges, robustes, mucronées et arrondies à leur sommet, et toutes en dessus comme en dessous d'un bleu d'acier foncé et luisant. Les ailes sont brunes et pourprées, les tarses sont blanchâtres, les ongles bruns. Le bec est fort, long, peu recourbé et d'un noir mat.

Le dessus de la tête est vert-doré à teinte blonde, mais des reflets cuivrés et rouges se manifestent sur les plumes vertes des joues et des côtés du cou. Un vert très frais et très doré règne sur le cou, le dos, les épaules, et passe au rouge-cuivré sur les couvertures supérieures de la queue. Le devant du cou, à partir du menton jusque sur les côtés du thorax, est garni de plumes écailleuses d'un vert-émeraude des plus vifs, mais à reflets glaucescents, éclairés par la

lumière : tout le devant du cou et du thorax brille donc du vert le plus suave ; mais ces parties, obliquement éclairées, affectent une teinte bleuâtre et pruiteuse, due à ce que chaque plume écailleuse, verte et gemmée, est frangée sur ses bords de gris-blanc très fin.

Le ventre est brunâtre et les flancs vert-doré ; mais le bas-ventre est d'un blanc pur. Il en est de même des couvertures inférieures de la queue, qui sont larges, neigeuses, et qui atteignent jusqu'à la moitié des rectrices.

Cette belle espèce a quelques rapports avec la femelle du colibri topaze. Elle en a la taille, mais elle s'en distingue par son bec moins recourbé, le vert chatoyant des parties antérieures, et le blanc sans tache de la région anale et des couvertures inférieures, la queue fourchue et uniformément bleu d'acier.

Est-ce une femelle ?

L'individu, type de la figure que nous en donnons, nous a été communiqué par M. Lucien Buquet : il provient, à ce que l'on suppose, du Brésil.

(PL. VI.)

L'OISEAU-MOUCHE VESPER,

FEMELLE.

(*ORNISMYA VESPER.* Less.)

Nous avons décrit dans notre Histoire Naturelle des Oiseaux-mouches (pag. 85), et figuré dans la planche XIX, l'individu mâle de cette espèce. La femelle est entièrement nouvelle pour la science, et nul ornithologiste à notre connaissance ne l'avait mentionnée ou figurée avant nous.

Le vesper femelle a quatre pouces quatre lignes de longueur totale, et dans ces dimensions le bec entre pour treize lignes. Les ailes sont aussi longues que la queue. Leurs rémiges brunes et pourprées sont minces et étroites. La queue est presque égale, composée de rectrices terminées en pointe. Les moyennes sont en dessus d'un vert-doré brillant et marquées de brun à la pointe en dessous, les latérales sont brunâtres. Le bec et les tarses sont noirs.

Le dessus de la tête est d'un vert-brunâtre peu doré. Le dessus du cou, à partir de l'occiput,

le dos et le croupion sont d'un vert-doré frais et brillant. Les joues et les côtés du cou sont d'un gris enfumé. Une tache blanche occupe l'angle externe de l'œil. La gorge et le devant du cou sont recouverts par du blanc pur qui finit par s'effacer pour laisser régner sans partage le gris du cou, gris qui prend une teinte enfumée sur le thorax, le ventre et sur les flancs. La région anale est blanche, et les couvertures inférieures de la queue sont mélangées de blanchâtre et de verdâtre.

Le vesper mâle est encore très rare dans les collections. Son long bec, sa plaque de fer spéculaire sur le devant de la gorge, et sa queue profondément fourchue, le caractérisent très nettement. Nous ne connaissons qu'un seul individu de la femelle que nous décrivons, et que possède M. Florent Prévost.

Cet oiseau est du Chili.

(PL. VII.)

L'OISEAU-MOUCHE TOUT VERT ,

JEUNE AGE AVEC UN GOITRE.

(*ORNISMYA VIRIDISSIMA*. Less.)

Cet oiseau en plumage de jeune âge a cela de remarquable qu'il porte sur le devant du cou une petite tumeur qu'enveloppent les plumes disposées en rosette. Il diffère notamment par sa livrée de l'âge adulte que nous avons figuré pl. LXXV de notre Histoire Naturelle des Oiseaux-mouches.

Long de trois pouces et demi, le bec entre dans ces dimensions pour près de dix lignes, et la queue pour quatorze. Les ailes sont larges, assez fortes, d'un brun clair-pourpré, et atteignent plus des deux tiers de la queue. Celle-ci se compose de rectrices larges, droites, arrondies à leur sommet, mais qui, dans le sujet que nous figurons, sont inégalement poussées, et par conséquent très étagées.

Le bec assez fort, assez épais, est noir en dessus et à la pointe, mais la plus grande partie de la mandibule inférieure est blanche. Les tarses sont noirs.

Le sommet de la tête, les joues et le cou sont colorés en vert-bleu brillant et très doré ; mais au vert-doré des épaules, du dos, se mêle une teinte de cuivre rouge très foncée sur les couvertures supérieures de la queue.

Le devant du cou, le milieu de la poitrine et du ventre, ainsi que les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc pur, mélangé sur les côtés d'écailles vertes, plus épaisses et plus nombreuses sur la poitrine qu'elles recouvrent presque en entier, sur les flancs et sur les côtés du cou.

Les deux rectrices moyennes sont vert-cuivré. Les latérales sont noir-bronzé.

Cet oiseau nous a été communiqué par M. Bourcier de Lyon. L'espèce vit au Brésil et à la Guiane.

(PL. VIII.)

LE VIEILLOT, MALE ADULTE.

(*ORNISMYA VIEILLOTII*. Less.)

La planche LXIV de nos Oiseaux-mouches représente le vieillot dans une livrée incomplète; aussi nous sommes-nous empressés de faire figurer cette gracieuse espèce dans tout le développement de ses parures.

Cet oiseau-mouche a reçu le nom de *Trochilus chalybæus* par M. Vieillot, nom que lui conservèrent M. Temminck (Ois. col. 66, fig. 2), et M. Drapiez. Il se trouve mentionné dans le Catalogue de M. Lichteinsten, sous le nom de *Trochilus festivus*, n° 122.

Le vieillot que représente notre planche n° 8 est à peine long de trois pouces, et le bec, fin et grêle, a tout au plus six lignes: il est noir, tandis que les tarses sont brunâtres.

Un chaperon vert-émeraudin occupe le devant du front jusqu'au milieu de la tête, et forme une sorte de plaque relevée sur cette partie. L'occiput, le cou, le dos et les épaules sont d'un vert-doré métallique, avec des reflets de cuivre-rouge. Une large ceinture de couleur

blanche et nankin traverse le bas du dos et va se perdre sur les flancs. Les plumes du croupion et les couvertures de la queue sont d'un riche pourpre-doré très brillant.

Les ailes n'atteignent que les deux tiers de la queue, qui est dilatée, médiocre et arrondie. Les rémiges sont brunes et pourprées, et les rectrices sont en dessus d'un cuivre-rouge glacé d'or, et en dessous de cuivre-rouge poli.

Les plumes de la gorge et du devant du cou sont nankin à leur base, puis d'un vert frais et brillant, mais ne dessinent point de plaque; elles recouvrent les longues parures latérales, qui s'avancent et se dirigent en arrière en formant de chaque côté un éventail allongé et terminé en pointe d'une rare élégance. Ces plumes sont étagées, graduées entre elles, longues, minces, brillantes du plus beau vert-doré d'émeraude, et terminées chacune à leur sommet par une gouttelette d'un blanc pur.

Une sorte de plastron d'un blanc sale, mal dessiné, occupe le reste du cou en devant. Les côtés du thorax sont verdâtres de même que les flancs; tout le dessous du corps est d'une teinte rouille, légèrement zoné de verdâtre. La région anale est blanche et les couvertures inférieures de la queue sont rousses et zonées de brunâtre.

Ce charmant oiseau, que nous a communiqué

M. Florent Prévost, est du Brésil, de la province *Santo-Paulo*. Le nom qu'il porte est celui de M. Vieillot, ornithologiste très connu par de nombreux travaux, et qui vient de mourir il y a quelques mois à Rouen, où il s'était retiré, affligé qu'il était par une cécité incurable. La mort de M. Vieillot a passé inaperçue. Qui, dans cette organisation sociale corruptrice et égoïste, pouvait s'intéresser à un homme travaillant avec conscience, sans appartenir aux coteries qui se disputent le monopole exclusif des réputations et surtout des places ? Qu'est-ce qu'un ornithologiste aujourd'hui ? Vieillot ne devint naturaliste que par circonstance. Livré au commerce, il fut s'établir, à l'aurore de notre première révolution, dans l'île de Saint-Dominique. Là, en présence de cette riche nature des tropiques, il s'enthousiasma pour les volatiles qui l'animaient. Obligé de fuir cette terre de massacre, où la couleur de la peau était un titre de proscription, il fut s'établir aux États-Unis, et y recueillit les matériaux de son *Histoire Naturelle des oiseaux de l'Amérique septentrionale*. Ses premiers ouvrages dénotent combien alors étaient légères ses connaissances scientifiques en ornithologie, et servent de point de départ à ce qu'il a fait depuis comme naturaliste, à partir du temps où il cultivait la science en amateur.

Depuis son retour en France, il n'a cessé de travailler ou à des ouvrages spéciaux, ou à des ouvrages généraux. Ses Oiseaux dorés, commencés par Audebert et achevés par lui, ses Oiseaux chanteurs, ses articles d'ornithologie du Dictionnaire de Déterville, réunis dans l'Encyclopédie, puis sa Galerie du musée de Paris, sont connus et appréciés de tous les naturalistes. Ayant perdu son aisance dans la révolution, la vie entière de M. Vieillot s'écoula dans une honorable pauvreté, bien voisine de l'indigence. Il est mort en laissant des manuscrits qui, sans doute, ne seront jamais publiés. Il est mort sans qu'aucun savant n'ait jetté une feuille de cyprès sur sa tombe !!!

(PL. IX.)

L'OISEAU-MOUCHE VIEILLOT,

JEUNE MÂLE PRENANT SA LIVRÉE D'ADULTE.

(*ORNISMYA VIEILLOTII*. Less.)

Il est peu d'oiseaux-mouches aussi brillants que le Vieillot dans sa livrée adulte ; mais comme toutes les espèces à parures, le luxe de son plumage n'est qu'éphémère ; il brille un instant pour la séduction, et la conquête d'une femelle faite, le vœu de la nature rempli, le voile de coquetterie se déchire, et des atours de simplicité et de modestie remplacent ceux qui furent brodés pour la pompe nuptiale.

L'individu que nous figurons rappelle ces époques de mutations dans le plumage des oiseaux-mouches : c'est un jeune mâle qui abandonne sa tunique prétexte pour revêtir la robe virile.

Long de deux pouces dix lignes, le jeune Vieillot a son bec droit, aciculé, assez épais, très pointu, noir, long au plus de sept lignes. Ses ailes minces et étroites dépassent à peine la queue. Leurs rémiges, d'un brun-pourpré, sont rétrécies en lame de faux, et la queue se trouve,

par le raccourcissement des rectrices externes, légèrement arrondie ou conique. Les rectrices sont assez larges, droites, obtuses et amincies à leur sommet. Elles brillent en dessus de l'éclat du cuivre bronzé que termine une bordure brunâtre et une pointe de roux vif. Le dessous de ces plumes est irisé, à reflets pourprés, terminés de roux-blanc.

Les plumes du front sont écailleuses, vertes, et frangées de roux vif. Celles du sommet de la tête sont vert-doré-bleuâtre. L'occiput, le cou, sont vert-émeraude. Le dos est vert-cuivré-doré. Un cercle blanc-roussâtre traverse le croupion, et les couvertures supérieures de la queue sont d'un riche violet-pourpre.

Au menton, qui est roux-clair, naissent deux traits blonds-roux descendant sur les jugulaires. La région ophthalmique est brune et l'auriculaire brunâtre, ponctuée de gris. Tout le devant du cou est gris-blanc, avec des taches brunes, et sur le haut de cette partie sont implantées quelques plumes vertes métallisées, mais peu nombreuses. Enfin, quelques plumes grises très filiformes et longues indiquent qu'elles occupent et marquent la place des parures si splendides de l'âge adulte.

Une sorte de ceinture vert-doré traverse le thorax. L'abdomen, les flancs, sont d'un gris

très fortement teinté de roussâtre. La région anale est blanche, et les couvertures inférieures de la queue roux-brunâtre.

Ce oiseau nous a été communiqué par M. Guy.

(PL. X.)

L'OISEAU-MOUCHE VIEILLOT, MALE,

TRÈS JEUNE AGE.

(*ORNISMYA VIEILLOTII*. Less.)

L'individu que nous figurons a en grande partie la livrée de l'oiseau-mouche Vieillot femelle; mais ce qui sert à le distinguer est sa gorge où apparaît du vert-doré.

Long de deux pouces six lignes, cet oiseau à bec droit, pointu, noir, a les ailes qui débordent un peu la queue. Celle-ci est légèrement cunéiforme, et composée de rectrices un peu inégales entre elles. Les ailes sont brun-pourpré, et la queue est bronze-cuivreux en dessus, bordée de roux, et irisée en dessous. Tout le sommet des pennes latérales est roux-blond.

Les plumes du front sont très petites, très serrées, très imbriquées, vertes et frangées de roux. La tête en dessus, le cou, le dos, les épaules, sont vert-doré frais et brillant. Une ceinture blanche et blonde traverse le bas du dos. Les couvertures supérieures de la queue sont d'un violet-pourpré-brunâtre. Du menton part sur les

joues deux traits roux. Tout le devant du cou est occupé par un plastron brunâtre, d'où chaque petite plume est frangée de roux, et au centre duquel se dessinent des écailles très minimes et vert-doré. Une sorte de collier roux-blond et clair entoure le cou. Tout le dessous du corps est d'un roux très vif, auquel se joignent sur les flancs du vert-doré très brillant. Les couvertures inférieures sont de ce même roux-cannelle.

Cet individu nous a été communiqué par M. Guy.

(PL. XI.)

LE VIEILLOT, FEMELLE.

(*ORNISMYA VIEILLOTII*. Less.)

La femelle de l'oiseau-mouche Vieillot n'avait jamais été figurée ou décrite ; et, semblable à toutes ses pareilles, sa livrée modeste est loin de pouvoir rivaliser avec le luxe de celle du sexe masculin, qui scintille en émeraude sur le front ; qui brille en parures gracieuses, disposées en une collerette aussi riche qu'élégante.

Longue de deux pouces dix lignes, cette femelle a les ailes presque aussi grandes que la queue. Les premières sont étroites, minces, brun-pourpré ; la seconde est arrondie, à rectrices étagées, brun-doré en dessus comme en dessous, mais toutes terminées par une tache rouille. Son bec et ses tarses sont noirs.

Tout le dessus du corps, à partir des plumes frontales, c'est-à-dire la tête en dessus, le cou, le dos, les épaules, sont d'un vert-doré uniforme, qui est interrompu sur le haut du croupion par une écharpe blanche, légèrement teinte de rouille. Les plumes uropygiales et les couvertures supérieures sont d'un rouge-brun à reflets

cuivrés. La gorge, le devant et les côtés du cou sont gris-vineux tendre, finement striés de brun. Le thorax, l'abdomen, sont d'un gris fortement rouillé, auquel se joint sur les flancs et les côtés de la poitrine du vert-doré. Les couvertures inférieures de la queue sont noires à leur base et ferrugineuses à leur sommet.

L'individu que nous avons fait figurer nous a été communiqué par M. Florent Prévost. Il provenait du Brésil.

(PL. XII.)

L'OISEAU-MOUCHE PÉTASOPHORE ,

JEUNE AGE.

(*ORNISMYA PETASOPHORA*. Less.)

L'oiseau-mouche pétasophore complètement adulte est figuré pl. I^{re} de notre *Histoire naturelle des Oiseaux-mouches*. L'individu qui a servi de type à cette nouvelle description, et à la pl. XII de cette histoire, s'offre à nous dans une de ces livrées de transition qu'il est intéressant de connaître, car elles fournissent une nouvelle preuve des modifications sans nombre qu'éprouvent les oiseaux-mouches aux diverses phases de leur existence.

Long de quatre pouces trois lignes, ce jeune pétasophore a le bec noir ainsi que les tarses. Ce bec, qui est long de huit lignes et grêle, légèrement recourbé, n'a point sur ses bords les petites dents que présentent les mandibules de l'oiseau adulte. Les ailes sont presque aussi longues que la queue : elles sont assez larges, et d'un brun clair légèrement pourpré. La queue est ample, arrondie, formée de rectrices élargies.

Les moyennes sont, dans toute leur étendue, d'un vert-doré très splendide qui passe au vert-bleu au sommet, tandis que les latérales sont brunes, puis vert-doré, et terminées en dehors de blanc pur. La queue en dessous paraît être zonée largement à son extrémité d'un ruban bleu d'acier, qui se fond sur les côtés avec le vert-doré qui teint chaque plume.

Les joues sont brunâtres. Un point blanc oblong règne sous la paupière inférieure. Une ou deux plumes d'un riche violet métallisé marquent derrière le méat auditif la place des deux pinceaux très éclatans qui décorent les mâles dans leur parure complète. Le cou en avant, et sur les jugulaires, le thorax, sont d'un gris-blond sale, que relèvent des plumes vertes et très dorées, éparses çà et là. Le ventre, le bas-ventre et les flancs sont de ce même gris-blond, mais uniforme. La région anale et les couvertures inférieures de la queue sont blanchâtres.

Cet oiseau vit dans les forêts du Brésil. Il nous a été communiqué par M. Florent Prévost.

(PL. XIII.)

LE COLIBRI DAVID.

(*TROCHILUS DAVIDIANUS*. Less.)

Voisin du *colibri à ventre roux*, l'oiseau que nous décrivons en a la petite taille et la disposition générale des couleurs, mais il s'en distingue toutefois par les proportions du bec, la coupe des rectrices, et surtout par ses joues d'un noir vif.

A peine long en totalité de trois pouces, le bec seul doit y être compté pour dix lignes et la queue pour douze. Son corps est donc mince et fluet, et ses formes sveltes et élancées. Son bec, légèrement recourbé, est noir vif en dessus, jaune en dessous, et les mandibules se terminent par deux petites pointes aiguës. Ses tarses et ses doigts sont jaune-serin, tandis que les ongles sont noirs. Les ailes courtes, dépassant à peine le croupion, sont d'un brun clair et pourpré. Les rémiges qui les composent, élargies, recourbées, et toutes munies de baguettes comprimées et aplaties, sont remarquables par une sorte de dilatation centrale de leur rachis, et par une

certaine énergie dans cette partie, malgré leur extrême délicatesse de texture générale. La queue est allongée, pointue, composée de rectrices rubanées, dont les deux moyennes sont les plus longues, mais toutes de même forme, c'est-à-dire graduellement amincies et anguleuses à leur sommet. Ces plumes, brunes-dorées en dessus et en dessous dans leur milieu, sont terminées de roux-cannelle très vif à leur sommet et sur les bords.

Le dessus de la tête est vert-doré foncé ou brunâtre. Le cou en dessus, le dos, les épaules sont vert-doré brillant, qui s'efface sur le milieu du dos, et fait place à une teinte de rouille de nuance pure et harmonieuse. Cette rouille colore en entier les couvertures supérieures de la queue.

Un sourcil roux occupe la partie postérieure de l'œil. La région auriculaire est recouverte par une tache d'un noir intense. Le menton est d'un roux-blond. Tout le dessous du corps, les côtés du cou, du thorax, les flancs, les couvertures inférieures de la queue, sont de ce même roux vif. Le duvet épais qui recouvre le corps est d'un noir intense.

Ce gracieux colibri habite les environs de Cayenne. Il nous a été communiqué par M. Longuemare.

Son nom est celui du célèbre statuaire David , d'Angers , auquel la France est redevable de tant de beaux ouvrages , et auquel nous unissent les liens d'une sincère amitié.

(PL. XIV.)

LE SAPHIR, FEMELLE.

(*ORNISMYA SAPPHIRINA*, Less.)

Deux individus mâles du saphir sont représentés pl. LV et LVII de notre Histoire naturelle des Oiseaux-mouches. L'individu figuré pl. LVI, sous le nom de *Saphir*, femelle, constitue une espèce parfaitement distincte, et qui s'est fréquemment montrée à notre examen dans ces derniers temps. Nous avons nommé *Ornismya lactea* (Hist. nat. des Colibris, etc. , page 98) cette espèce, qui conserve indélébiles ses attributs corporels.

L'oiseau-mouche femelle que nous représentons dans cette planche nous a été remis par M. Bucquet, et appartient à M. Bourcier, amateur des plus distingués, et qui a formé à Lyon une collection d'oiseaux-mouches qu'il accroît chaque jour avec une rare persévérance, collection dont il nous a communiqué un grand nombre d'individus curieux.

Le saphir femelle a trois pouces quatre lignes de longueur totale. Le bec seul a huit lignes. Il est blanchâtre dans ses deux tiers, puis noir à la

pointe et brunâtre en dessus. Les ailes sont d'un bleu-noir pourpré, aussi longues que la queue. Celle-ci se compose de rectrices assez larges, presque égales, et présente une section rectiligne à son extrémité. Les rectrices sont en dessus, de même que les couvertures supérieures de la queue, d'un rouge-cuivré verdâtre et violâtre très métallisé. L'extrémité et les bords sont noirs et leur sommet est blond clair. Mais la partie moyenne des rectrices les plus externes de chaque côté sont d'un ferrugineux très vif. La même disposition dans les couleurs s'observe lorsqu'on examine la queue en dessous.

Le sommet de la tête, le dos, les épaules, sont d'un vert-doré frais et brillant qui va s'éteindre sur les côtés du cou et sur les flancs. La gorge et le haut du cou sont recouverts par une plaque d'un rouge ferrugineux qui s'étend jusqu'à la commissure du bec. Le cou en devant, le milieu du ventre, sont d'un gris de cendres, et les couvertures inférieures de la queue, larges et amples, sont d'une teinte très foncée d'ocre rouge.

Les tarses de cette femelle sont d'un noir vif. Elle vit au Brésil.

(PL. XV.)

L'OISEAU-MOUCHE RUBIS-TOPAZE,

MÂLE.

(*ORNISMYA MOSCHITA*. Less.)

JEUNE, PRENANT SA LIVRÉE D'ADULTE.

Le rubis-topaze mâle adulte est sans contredit un des oiseaux-mouches les plus communs, et il en est peu qui soient plus richement parés. Au feu du rubis de sa couronne se joint l'éclat de la topaze du plastron guttural, resplendissante et variant du jaune translucide au vert-doré. Plus modeste, comme le sont toutes ses pareilles, la femelle n'a que de simples atours, et le jeune âge que nous figurons se trouve posséder les attributs des deux sexes, en retenant du père les écailles métalliques de la gorge, et de la mère, les teintes grises du corps et la queue terminée de blanc.

L'individu que nous décrivons a trois pouces six lignes de longueur totale, en y comprenant la queue pour quatorze lignes et le bec pour sept : ce dernier est droit, assez robuste, brunâtre. Les tarses sont noirs. Les ailes, aussi

longues que la queue, sont assez larges, robustes, à baguettes des deux rectrices externes raides et solides. La queue est ample, large, égale ou légèrement arrondie, composée de rectrices droites, rigides, obovales à leur sommet, colorées en dessus en brun clair à leur base, puis en brun fortement pourpré, et toutes terminées, excepté les deux moyennes, par une tache blanche. La queue est en dessous de ce même brun-violet, très irisé et très brillant.

Le dessus de la tête est revêtu de plumes écailleuses grises-verdâtres. Une ou deux petites écailles rubinescentes apparaissent derrière l'œil et sur l'occiput. Le cou, le dos, les épaules sont vert-doré. Le bas du dos, le croupion, sont vert-doré-brun, mais chaque plume est cerclée de roux vif. Les couvertures supérieures de la queue sont brunâtres et aussi frangées de roux. Les joues sont grises. Un trait blanc traverse la face. Tout le dessous du corps est d'un gris clair et tendre, qui se nuance en brunâtre sur les côtés du cou et surtout du thorax, et en roussâtre sur les flancs. Un trait longitudinal règne au devant du cou et se compose de plumes écailleuses très brillantes, tantôt en jaune topaze-dorée ou en topaze à teintes de spinelle, et parfois aussi en émeraude très dorée. Ces écailles, non frappées directement par les rayons lumineux, sont vert-

noir. Les couvertures inférieures de la queue sont grisâtres et bordées de blanchâtre.

Nous avons étudié cet âge dans plusieurs collections, et l'individu type de notre planche est dans le cabinet de M. Longuemare.

(PL. XVI.)

LE SAPHIR-ÉMERAUDE, FEMELLE.

(*ORNISMYA BICOLOR.* Less.)

Nous avons figuré et décrit le mâle de cette espèce, pl. XLIX et L, pag. 161 et suiv. de notre Hist. nat. des Oiseaux-mouches.

La femelle n'avait point encore été représentée, du moins à notre connaissance.

L'individu type de notre planche nous a été communiqué par M. Bévalet. Il offrait deux pouces neuf lignes de longueur totale, en y comprenant le bec pour huit lignes.

Les ailes sont aussi longues que la queue, minces, étroites, et brun-pourpré. La queue, composée de rectrices droites et un peu élargies, est légèrement échancrée. Toutes les rectrices sont, en dessus comme en dessous, d'un bleu d'acier foncé et métallisé. Le bec est noir; les tarses sont brunâtres. Le dessus de la tête, du cou, du dos, du croupion, sont d'un vert-doré très brillant et très foncé.

La gorge, le menton et le devant du cou sont d'un gris clair, gris que rétrécit sur le thorax le

vert-doré des côtés et des flancs, mais qui règne sans partage sur la ligne médiane du corps, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue.

Cet oiseau est de la Guiane.

(PL. XVII.)

LE SAPHIR-ÉMERAUDE, MALE ,

JEUNE AGE.

(*ORNISMYA BICOLOR.* Less.)

Nous avons figuré dans notre Hist. nat. des Oiseaux-mouches, pl. XLIX et L, deux individus adultes du saphir-émeraude. Le jeune âge n'avait point encore eu de portrait gravé.

Long d'un peu moins de trois pouces, le bec a sept ou huit lignes et la queue onze. Les ailes sont presque aussi longues que la queue ; elles sont médiocres, brun-pourpré. Les rectrices sont assez larges, arrondies à leur sommet, presque rectilignes entre elles ; d'un bleu d'acier intense en dessus comme en dessous.

Le corps est en dessus d'un vert-émeraude pur et luisant très splendide ; en dessous il est d'un gris-tendre ou blanchâtre, à partir de la gorge jusqu'à la région anale, seulement il est tiqueté sur les côtés du cou, et même en devant en certains endroits, par des écailles émeraude très brillantes. Le vert-doré domine sur les côtés du thorax et sur les flancs. Les couvertures in-

férieures de la queue sont de ce même vert-doré.

L'individu que nous avons figuré nous a été communiqué par M. Bourcier, de Lyon. Cette espèce vit au Brésil.

(PL. XVIII.)

LE COLIBRI FAUX BRINS-BLANCS.

(*TROCHILUS BOURCIERI*. Less.)

Ce colibri rappelle par tous ses caractères extérieurs et les plus apparens le *Brins-blancs* ou *Trochilus superciliosus*, figuré pl. VI de notre Hist. nat. des Colibris. Il s'en distingue cependant, non seulement par sa taille presque de moitié moindre, mais encore par diverses particularités constantes dans le plumage, telles que la gorge d'un gris-blanc, teinte dominante des parties inférieures.

Le Bourcier nous a été communiqué par M. Lucien Bucquet. Il paraît vivre au Brésil, mais on ignore dans quelle partie de cette vaste région américaine, et nous serions assez tentés de croire qu'il habite les chaînes montagneuses. Il a de longueur totale près de cinq pouces, et dans ces dimensions le bec entre pour douze ou treize lignes au plus, et la queue pour vingt-six lignes. Les ailes sont brun-pourpré, assez larges, à baguettes robustes. La queue est ample, deltoïdale, à rectrices successivement étagées, pointues à

leur sommet, et les deux moyennes, d'abord larges à leur base, se rétrécissent à la terminaison des pennes latérales, pour se prolonger en deux longs brins minces, rubanés, et dépassant la queue réelle de treize lignes. Le bec est peu recourbé, noir en dessus, jaune en dessous, excepté à la pointe de la mandibule inférieure, qui est brune, et notablement comprimé sur les côtés. Les tarses sont grisâtres.

Un vert-doré roussâtre règne sur la tête, le cou, les épaules, le dos et le croupion de cet oiseau. Cela tient à ce que chaque plume verte et métallisée est frangée de roux vif. Les couvertures supérieures de la queue sont brunâtres et verdâtres et bordées de roux. Une sorte de trait roussâtre, étroit et peu apparent surmonte l'œil. Un petit trait jaunâtre se dessine à la commissure du bec. Du blanc passant au gris de perle occupe le menton et s'étend au devant et sur les côtés du cou, en se nuancant un peu en roussâtre clair sur le thorax, sur les flancs et sur le ventre. Les couvertures inférieures de la queue sont également roussâtres.

Les pennes de la queue sont vert-doré en dessus, puis noires et frangées de ferrugineux vif. En dessous la teinte rouille est moins apparente, et chaque plume est brune. Mais les deux rectrices moyennes et longues sont d'abord vert-

brun-doré, ensuite brun-noir, puis à la naissance des brins d'un gris clair, et enfin à leur terminaison d'un blanc pur.

Cet oiseau, comme nous l'avons déjà dit, provient du Brésil.

(PL. XIX.)

LE COLIBRI INTERMÉDIAIRE.

(*TROCHILUS INTERMEDIUS*. Less.)

La tribu des colibris dits à brins blancs semble varier capricieusement par la taille et par la patrie des espèces, que plusieurs naturalistes ont confondues sous un seul et même nom. Et cependant, depuis que quelques centaines de dépouilles ont passé sous nos yeux, nous avons reconnu dans cette tribu des souches réelles, distinctes, s'offrant toujours avec les mêmes proportions dans la taille, et les mêmes couleurs dans la livrée. Enfin, à ces caractères indélébiles se liaient en outre des circoncriptions de patrie.

La race des brins blancs se compose des espèces ci-après dénommées, et que plusieurs ornithologistes ont confondues sous le nom de *Trochilus superciliosus*, sans se rendre compte des différences qui les isolent nettement.

1° Le Brins Blancs, *Trochilus superciliosus*, Linné.

2° L'Eurynome, *Trochilus eurynomus*, Less.

3° Le Guy, *Trochilus Guy*, Less.

4° Le Colibri Intermédiaire, *Trochilus intermedius*, Less.

5° Le Faux Brins Blancs, *Trochilus Bourcierii*, Less.

- 6° Le Colibri à vestiture terne, *Trochilus squalidus*, Natt.
 7° Le Colibri Longuemare, *Trochilus Longuemareus*, Less.
 8° Le Colibri à ventre roux, *Trochilus rufgaster*, Vieill.
 9° Le Colibri David, *Trochilus Davidianus*, Less.

Le colibri intermédiaire vit au Brésil. Nous avons examiné plusieurs dépouilles en tout point semblables, que M. Bévalet avait reçues de cette partie de l'Amérique. Il a trois pouces huit lignes de longueur totale. Le bec entre dans ces dimensions pour onze lignes et la queue pour dix-huit. Les ailes s'étendent jusqu'à la moitié de la queue ; elles sont étroites, minces, recourbées, brun-pourpré. Le bec a sa mandibule supérieure noire et l'inférieure jaunâtre. Il est long, mince, assez grêle et légèrement arqué. La queue se compose de rectrices étagées, cunéiformes, taillées en biseau, et dont les deux moyennes s'allongent en brins rubanés, mais rétrécis par une diminution d'épaisseur sans aucun étranglement. Les rectrices moyennes sont d'un noir vif à leur moitié supérieure, puis terminées de blanc pur : les latérales sont simplement bordées de roux sur les côtés et en dessous.

Un brunâtre-roux teint le dessus de la tête ; un vert-doré blond règne sur le cou, les épaules et le dos ; un roux ferrugineux colore le bas du dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue. Un sourcil roux très clair surmonte

l'œil. Un deuxième trait part de l'angle du bec. Un point d'un noir profond couvre l'oreille. Le menton est d'un noir mat, et tout le dessous du corps est d'un roux-cannelle fort vif et uniforme. Un épais duvet noir entoure le corps.

(PL. XX.)

LE COLIBRI TOPAZE.

(*TROCHILUS PELLA*. Linn.)

DANS LE NID.

Nous devons à M. Bourçier, de Lyon, les deux très jeunes oiseaux que représente cette planche. Ils lui avaient été adressés de la Guyane avec le nid figuré dans la planche suivante.

Ces deux individus, de tout point semblables, étaient parvenus à cette époque du développement où leurs ailes leur permettent de sortir du nid pour y rentrer bientôt, et exercer ainsi leurs organes. Courts, gros, et pelotonnés dans leur taille, ils rappellent, par leur manière d'être, les jeunes oiseaux de nos climats, où l'abdomen prédomine, où les membres sont raccourcis, chez lesquels la queue, à peine apparente, ne se manifeste que par des plumes rudimentaires, en partie engagées dans leurs tuyaux.

Longs au plus de deux pouces trois à quatre lignes, ces jeunes colibris ont jusqu'à neuf lignes d'épaisseur, mesurés à l'abdomen. Leur bec, long de cinq lignes, est un peu renflé, noir, assez

épais. Les tarses et les ongles sont d'un jaunésérin franc. La queue est rudimentaire, composée de rectrices à peine sorties de leurs capsules, mais dont les moyennes sont noir-bronzé et les latérales ferrugineuses, caractère de celles de l'âge adulte. Les ailes assez longues, puisqu'elles dépassent le croupion, sont nues au moignon et en dedans, composées toutefois de rémiges déjà développées, et de teintes brun-pourpré.

Un vert-doré foncé, mais uniforme, règne sur la tête, le cou, le dos, le croupion et les couvertures de la queue. Un léger duvet couvre le devant de la gorge. Le cou, le thorax, les flancs, et même l'abdomen, sont d'un vert-doré, mélangé de beaucoup de brunâtre.

(PL. XXI.)

NID DU COLIBRI TOPAZE.

(*TROCHILUS PELLA*. Linn.)

Ce nid, remarquable par la finesse et la mollesse de sa texture, par la forme élégante en demi-sphère qu'il affecte, se trouve dans la collection de M. Bourcier, de Lyon, qui a bien voulu nous l'adresser pour le faire peindre. Il l'avait reçu d'un voyageur à la Guiane, dont les explorations dans l'intérieur avaient été poussées en remontant le cours de l'Oyapock.

Ce nid, peint de grandeur naturelle, repose sur une branche fourchue et sarmenteuse de banisteria. Il y adhère intimement et par son tissu propre et par des filamens qui nous paraissent être des fils d'araignée. Son fond est assez épais, tandis que ses parois sont minces. La substance qui le compose en entier est spongieuse, celluleuse, assez semblable à de l'amadou préparé, d'une couleur rouge ocreuse uniforme. Le dedans en est lisse ou granuleux, mais non revêtu de plumes ou de duvet. Cette substance paraît être le fungus qu'emploient certaines guêpes

pour faire ces vastes et larges habitations qui pendent aux arbres des forêts vierges de la Guiane, et que mentionnent diverses relations de voyageurs.

(PL. XXII.)

LE VERAZUR, MALE,

PRENANT LA LIVRÉE D'ADULTE.

(*ORNISMYA CYANEA*. Less.)

Cet oiseau-mouche est long de trois pouces, en y faisant entrer le bec pour huit lignes. Les ailes sont aussi longues que la queue. Celle-ci est composée de rectrices longues d'un pouce, assez larges, obovales à leur sommet, et toutes égales entre elles.

Le bec, épais à la base, assez dilaté, marqué d'un petit œil en dessus, se termine en pointe aiguë très effilée. La mandibule supérieure est rousse, terminée de brun, et l'inférieure est jaune, terminée de noirâtre. Les tarses sont brunâtres. Les ailes sont larges, assez robustes, brun-pourpré. Les rectrices sont en totalité bleu d'acier luisant en dessus comme en dessous.

Le sommet de la tête est vert-glaucque doré. Quelques écailles bleues et très métalliques apparaissent sur le sinciput. Le cou est encore recouvert de ce vert-doré glaucescent, qui cesse sur le haut du dos, et passe, sur cette partie, les épau-

les et le croupion, au vert à ton jaune-doré et même cuivré. Enfin les couvertures supérieures de la queue brillent du plus riche violet.

A partir du menton s'étend, sur les joues, les côtés du cou jusqu'au haut du thorax ; un large plastron gris clair, semé d'abondantes écailles brunes lorsqu'elles ne sont pas éclairées, et brillant de l'azur le plus céleste, avec des reflets violets, lorsque les rayons lumineux les éclairent directement. Les côtés du thorax sont vert-doré, de même que les flancs. Le milieu du ventre est gris enfumé. La région anale est blanche, et les couvertures inférieures sont gris-brunâtre, avec quelques stries vertes.

L'individu type de cet âge est dans la collection de M. Longuemare.

(PL. XXIII.)

L'OISEAU-MOUCHE AVOCETTE,

JEUNE AGE.

(*ORNISMYA AVOCETTA*. Less.)

Dans notre Histoire naturelle des Colibris nous avons figuré, pl. XXIV du Supplément aux Oiseaux-mouches, un âge presque adulte de cette espèce, très remarquable par son bec recourbé. Dans cette planche nous donnerons un individu dans une livrée de jeune âge, qui viendra encore nous prouver de combien de mutations est susceptible la parure d'un oiseau-mouche avant de s'offrir avec tout l'éclat qui lui fut départi par la nature. On peut en effet, pour ces oiseaux, réduire aujourd'hui en aphorisme les modifications qu'affecte successivement leur plumage; et c'est ainsi que, mathématiquement parlant, on pourrait dire : les oiseaux-mouches se divisent en tribus très distinctes, en espèces et en races. Les mâles reçoivent seuls des parures spécifiques. Les femelles ont toujours des livrées ternes, le plus souvent grisâtres ou roussâtres en dessous, et les rectrices latérales terminées de

blanc. Leur queue est le plus souvent arrondie, lors même que celle du mâle est fourchue. Les jeunes ne se font point distinguer des femelles dans les premiers printemps de leur existence, et ce n'est que successivement que se dessine le plumage complet qui doit les caractériser.

Le type de cette description, dont notre planche donne une idée exacte, provenait de Cayenne, et notre ami Longuemare avait reçu deux individus complètement semblables. Cet oiseau-mouche serait donc le jeune âge de l'Avocette, et peut-être que l'*Ornismya recurvirostris* en serait le mâle parfaitement adulte.

Long de trois pouces et demi, cet oiseau a le bec noir, long de sept lignes, assez fort, recourbé et aplati à l'extrémité, renflé en dessous à la courbure. Ses tarses sont plus robustes proportionnellement qu'aux autres oiseaux-mouches, et noirs, tandis que leurs plumes tibiales sont blanches. La queue, légèrement arrondie, se compose de rectrices plus ou moins étagées par le degré de croissance retardé des plus externes, et sont dépassées par les ailes. Celles-ci, d'un bleu-violâtre, sont assez larges et robustes.

Le plumage en dessus, à partir du front, est d'un vert-bleu très doré, très brillant, vert qui devient plus franchement émeraude sur les joues, les côtés du cou, du thorax, du ventre et du

croupion. Les couvertures inférieures de la queue sont d'un vert-émeraude très pur. La gorge, le devant du cou, le milieu du thorax et du ventre, jusqu'à l'anus, sont parcourus dans le sens de la longueur du corps par une large écharpe d'un blanc pur ; mais au centre de ce blanc, et sur la ligne médiane, se dessine une raie brune et noire, aussi longitudinale et mal arrêtée sur ses bords, que côtoie une raie blanche. Des écailles vert-doré chatoyant se dessinent toutefois sur le noir élargi de la gorge et du devant du cou.

Les rectrices sont arrondies à leur sommet. En dessus, les deux moyennes sont vert-doré, et toutes les latérales sont d'un bleu d'acier luisant que relève une large tache blanche à leur extrémité. En dessous, quelques reflets rouge de cuivre apparaissent à la base de ces rectrices sous les couvertures inférieures qui les cachent.

Nous le répétons, cette espèce provenait de Cayenne, d'où elle avait été expédiée à M. Longuemare avec plusieurs espèces de colibris nouvelles, et un grand nombre de dépouilles d'oiseaux-mouches parfaitement préparées.

(PL. XXIV.)

LE HUPPE-COL,

TRÈS JEUNE AGE.

(*ORNISMYA ORNATA*. Less.)

Ce petit oiseau est au plus long de deux pouces quatre lignes; il a les ailes aussi longues que la queue. Celle-ci est légèrement inégale par le raccourcissement de quelques rectrices. Le bec est court, très droit, aciculé, brunâtre. Les tarsi sont noirâtres. Le corps en dessus, depuis le front jusqu'au bas du dos, est d'un vert-doré frais et luisant. Sur le sommet de la tête apparaît une teinte rouille peu arrêtée. Une large écharpe buffle-clair passe sur le croupion, qu'elle traverse. Les plumes qui la bordent inférieurement et les couvertures supérieures de la queue sont d'un riche violet métallisé.

Tout le dessous du corps, à partir du menton, sur les joues, le cou, la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures, sont d'un roux-cannelle vif, auquel se joint du vert-doré sur les flancs.

Les ailes sont brun-pourpré. Les rectrices, arrondies au sommet, sont vert-cuivré en dessus,

noires en dessous, mais terminées de rouille à leur sommet.

Nous avons étudié ce jeune âge sur plusieurs individus que M. Longuemare a reçus tout récemment de Cayenne.

(PL. XXV.)

LE PETIT AMÉTHYSTE,

ADULTE.

(*ORNISMYA AMETHYSTOIDES*. Less.)

L'espèce que nous représentons dans cette planche XXV paraît former une race distincte et bien séparée de l'améthyste ordinaire, figuré pl. XLVII de notre Histoire naturelle des Oiseaux-mouches. L'individu type de notre description nous a été communiqué par M. Bourcier, de Lyon.

Cet oiseau a un peu plus de deux pouces et demi de longueur totale. Le bec, mince, grêle, noir, aciculé, est long de sept lignes. Les ailes sont étroites, pointues, brun-pourpré, et atteignent les deux tiers de la queue. Celle-ci est large, très fourchue, à rectrices moyennes courtes, à rectrices latérales étroites et aiguës : les premières sont vert-doré uniforme, les autres brun-pourpré.

Le sommet de la tête, le dos, le croupion, les épaules, les couvertures supérieures de la queue, sont d'un vert-doré à reflets bleus. La

gorge et le devant du cou sont d'un améthyste rouge ioduré, ou d'un riche rubis violet métallisé: dans l'améthyste ordinaire ce plastron est d'un violet pur et brillant. Une sorte de collier gris-clair règne sous le plastron métallique, et passe au gris-brun enfumé sur le thorax, le ventre. Les flancs sont vert-doré. Les couvertures inférieures de la queue sont grisâtres.

Cette race est très remarquable : elle vit au Brésil, peut-être dans les provinces montueuses.

(Pl. XXVI.)

LE PETIT AMÉTHYSTE,

PRÉNAVANT LA LIVRÉE D'ADULTE.

(*ORNISMYA AMETHYSTOIDES*. Less.)

Cet individu a de longueur totale deux pouces six lignes. Le bec seul a six lignes ; il est droit, brun , assez fort. Les tarses sont très grêles et noirs. Les ailes , minces , étroites , brunes-pourprées , sont aussi longues que la queue. Celle-ci se compose de rectrices non encore poussées , presque égales , amincies et rétrécies à leur sommet , brunes en dessous , vertes et dorées en dessus , excepté à leur extrémité qui est brunâtre , et les deux plus externes qui sont grisâtres.

Un vert foncé doré et très métallisé couvre le sommet de la tête , le cou , le dos et les couvertures supérieures de la queue. Une écharpe blanche traverse le croupion en dessus.

Le devant du cou est gris clair , avec quelques écailles d'un améthyste peu décidé , et plutôt cuivreux , qu'encadre une bordure vert-doré au bas du cou et qui remonte sur les joues. Une petite tache noire recouvre les oreilles ; une écharpe

gris-blanc, remontant sur les jugulaires, règne sur le thorax. Le ventre et les flancs sont vert-doré foncé. La région anale est grise, et les couvertures inférieures de la queue sont blanchâtres.

Cette petite espèce brésilienne nous a été communiquée par M. Bourcier, de Lyon, auquel nous sommes redevables de plusieurs espèces de sa curieuse collection.

(PL. XXVII.)

LE PETIT AMÉTHYSTE ,

JEUNE AGE.

(*ORNISMYA AMETHYSTOIDES*. Less.)

Ce jeune âge, d'une race spéciale, diffère lui-même par sa livrée des jeunes améthystes ordinaires. Il est reconnaissable en effet à son bec plus fort et un peu plus allongé, mesurant huit lignes. La longueur totale de l'oiseau est de deux pouces quatre lignes.

Le bec et les tarses sont noirs. Les ailes, d'un brun clair et pourpré, étroites et falciformes, dépassent la queue. Celle-ci est courte, presque égale ou très légèrement arrondie par le raccourcissement des rectrices latérales.

Vert-doré sur la tête, le cou, le dos, les épaules et les couvertures supérieures de la queue ; il règne sur ces parties un ton doré très vif, surtout sur le croupion. La gorge et le devant du cou sont d'un blanc mêlé de taches noirâtres, et de nombreuses écailles améthystes se dessinent çà et là, principalement sur la ligne médiane. Un demi-collier borde la place du plas-

6.

tron améthyste, et le thorax, le ventre, sont d'un roux-cannelle fort vif, auquel se marie sur les flancs du vert-doré qui descend pour former une sorte de ceinture.

Les rectrices moyennes sont vert-doré, les latérales noires, et les plus externes brun foncé, mais terminées de roux ferrugineux.

L'individu type de notre description provenait du Brésil, et nous a été communiqué par M. Bourcier, de Lyon.

(PL. XXVIII.)

L'AMÉTHYSTE A QUEUE ÉGALE,

PRESQUE ADULTE.

(*ORNISMYA ORTHURA*. Less.)

Bien que non complètement adulte , l'espèce nouvelle d'améthyste que nous figurons est remarquable par son bec, proportionnellement plus long et plus robuste que celui de l'*améthyste* ordinaire et que celui de l'*améthystoïde*, en même temps que le développement de sa cravate améthyste contraste avec la forme régulièrement rectiligne de sa queue. En effet, nous avons donné les figures (pl. XX, XXI et XXII) dans notre Supplément aux Oiseaux-mouches, des divers âges de l'améthyste du Brésil, et nous y renvoyons pour que le lecteur puisse en saisir les différences

L'améthyste à queue égale a de longueur totale deux pouces six lignes en y comprenant le bec pour huit lignes et la queue pour sept. Les ailes, aussi longues que la queue, sont étroites, minces, d'un bleu-noir pourpré. La queue est large, rectiligne ou coupée presque carrément;

elle se compose de rectrices larges, droites, arrondies au sommet. Le bec, plus fort que ne le représente le dessin, est droit, allongé, noir, ainsi que les tarses.

Un vert bleuâtre et très doré, ou chatoyant en or, teint les plumes de la tête, du cou, des épaules, du dos, du croupion et les couvertures supérieures de la queue. Une tache verdâtre colore les oreilles. Deux traits blancs occupent l'angle de la bouche. Tout le devant du cou, à partir de la gorge, est revêtu d'une plaque chatoyante, très splendide, et à teintes d'améthyste passant au rouge de feu. Çà et là, entre les plumes écailleuses, apparaît une couleur grise propre au duvet. Un large collier d'un gris-blanc de perle entoure la poitrine en remontant sur les côtés du cou pour former un croissant. Cette écharpe est bordée sur le haut du ventre par un cercle brun-noirâtre, vert-doré sur les côtés et près de l'épaule. Les flancs et les côtés du ventre, de même que les couvertures inférieures de la queue, sont d'un roux-cannelle très intense. Le milieu de l'abdomen et la région anale sont d'un blanc pur. Les rectrices sont en dessus, les moyennes vertes et dorées, les latérales vertes et dorées à leur base, puis noires à leur extrémité, excepté les deux plus externes, qui sont terminées et œillées de blanc.

Cet oiseau-mouche, dont la planche suivante donne le jeune âge, a été tout récemment envoyé de Cayenne, sa patrie, à notre ami Longuemare. Nous en avons étudié plusieurs individus.

(PL. XXIX.)

L'AMÉTHYSTE A QUEUE ÉGALE,

JEUNE AGE.

(*ORNISMYA ORTHURA*, Less.)

L'individu que nous figurons est le jeune âge de l'espèce précédente, et le rappelle par toutes ses formes extérieures, et surtout par son bec robuste et plus gros que ne le représente la gravure.

Ce petit oiseau habite les environs de Cayenne. Il est long de deux pouces quatre lignes, le bec compris pour près de huit lignes et la queue pour sept lignes. Les ailes minces, étroites et brunes-pourprées sont aussi longues que la queue. Celle-ci est presque égale, rectiligne et composée de rectrices droites, assez larges et arrondies à leur sommet. Le bec et les tarses sont noirs.

Tout le dessus du corps est vert-doré, mais d'un vert dont les reflets métallisés sont interrompus par des lignes vermiculées rousses. Cette disposition tient à ce que chaque plume, ainsi que cela se remarque chez tous les jeunes oi-

seaux sortis du nid tout nouvellement , sont vertes , mais légèrement frangées de roux sur leurs bords

Un point blanc occupe le derrière de l'œil. Une tache noirâtre recouvre les oreilles. Deux traits blancs partent de la commissure des mandibules. Le plastron dessiné au devant du cou , encadré par le brun des côtés , et qui descend en croissant en avant , est blanchâtre , mais chaque plume a son milieu marqué d'un point brun , points qui sont tous disposés en lignes avec une sorte de régularité. Une écharpe gris-blanc règne sur le thorax , et se trouve bordée d'un cercle brun. Les flancs sont d'un roux-cannelle fort vif , mais le milieu de l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont blanc-neigeux.

Les rectrices sont , les deux moyennes vert-doré en dessus , les latérales noires et terminées de blanc pur.

L'améthyste , type de cette description , se trouve dans la collection de M. Longuemare , et provenait de la Guiane française.

(PL. XXX.)

NID DE L'OISEAU-MOUCHE AMÉTHYSTE ,

AVEC SON OEUF.

Ce nid , construit par une espèce d'oiseau-mouche de petite taille , appartient à l'améthyste du Brésil. Il est artistement soudé à une faible tige de passiflore , et composé de brins de lichens , mais surtout de petites racines grêles , minces , entortillées les unes avec les autres , et entrecroisées avec des filamens de coton. Ce nid , creusé en petite soucoupe , a la forme d'une demi-sphère dont les bords sont mollets et doublés de bourre soyeuse , ainsi que le fond. On y trouva deux œufs d'un blanc pur , ovoïdes et oblongs , de la grosseur d'un petit haricot.

Nous sommes redevables de ce nid et des deux œufs qu'il renfermait à M. Lucien Buequet.

(PL. XXXI.)

LE COLIBRI EURYNOME.

(*TROCHILUS EURYNOME.* Less.)

Ce colibri rappelle le *brins blancs*. Tout en lui, au premier aspect, retrace les formes, la disposition même des couleurs de cette dernière espèce; et cependant il s'en distingue par les proportions de ses membres, et par plusieurs particularités dans les couleurs de son plumage. Nous n'avons vu que deux individus de l'eurynome (Eurynome, fille de l'Océan et de Thétis, mère des Grâces): l'un, type de notre figure, que possède M. Bévalet, et le deuxième, qui est dans la collection de M. Longuemare.

Cet oiseau a de longueur totale six pouces neuf lignes, en comprenant dans ces dimensions le bec pour seize lignes, et la queue, avec ses deux longs brins pour deux, pouces quatre lignes. Le bec est robuste, arqué, comprimé sur les côtés, noir en dessus, rouge-orangé en dessous, mais brun à la pointe de la mandibule inférieure. Les tarsi, petits et grêles, sont brunâtres. Les ailes sont aussi longues que la queue, et s'arrêtent à la base des deux longs brins des

pennes moyennes. Leurs rémiges sont larges, fortes, à tige de l'externe robuste, et brun-pourpré.

La tête est couverte de plumes écailleuses brunes, frangées de roux vif; le cou en dessus, les épaules et le manteau sont vert-luisant, peu doré, les plumes du dos et du croupion, ainsi que les couvertures supérieures de la queue, qui sont arrondies et amples, sont vert-doré, mais largement frangées de roux vif et mat.

Un large sourcil jaune-roux surmonte l'œil et va presque rejoindre l'occiput; une très large tache d'un noir profond occupe les joues et les côtés supérieurs du cou. Deux traits ocreux partent de la commissure du bec et se dirigent en bas pour encadrer les plumes du menton et de la gorge, qui sont imbriquées brunes au centre et frangées de roux vif, de manière à dessiner des écailles sur cette partie. Le cou, la poitrine, les flancs et le bas-ventre sont gris-brunâtre, légèrement lavé de roussâtre. Les couvertures inférieures de la queue sont d'une teinte rouille pur.

La queue est deltoïdale ou cunéiforme, débordée par deux brins d'abord noirs, puis blancs, qui s'allongent en ruban mince et étroit aux deux pennes moyennes, qui sont vert-doré en dessus. Toutes les pennes latérales sont successive-

ment graduées du centre aux bords, où elles sont courtes. Ces plumes sont à barbes internes, larges et à sommet conique, puis tronquée; vert-doré à leur naissance, elles sont, vers leur extrémité terminale, noir-bleu, puis bordées de blanc pur, disposé sur le noir en V, dont les branches seraient épaisses.

Cet oiseau habite le Brésil.

(PL. XXXII.)

L'OISEAU-MOUCHE A VENTRE BLANC,

MALE,

COMPLÈTEMENT ADULTE.

(*ORNISMYA ALBIVENTER*, Less.)

L'oiseau que nous figurons est dans la livrée complète d'adulte. Il est remarquable par ses proportions robustes, sa taille (quatre pouces), son bec allongé, droit, long de neuf lignes; ses ailes amples, larges, presque aussi longues que la queue, brunes-pourprées; et enfin par sa queue flabellée, un peu échancrée, composée de rectrices fortes, droites, arrondies à leur sommet, et très légèrement inégales entre elles.

Le bec est marron en dessus, jaunâtre en dessous, à pointe peu effilée, noirâtre. Les tarses, robustes et assez gros, même pour la taille de l'oiseau, sont brunâtres.

Un vert-doré et cuivré couvre la tête, passe au vert frais et doré sur le cou, les épaules et le dos, et se nuance de cuivre rosette peu décidé

sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue.

Tout le devant du cou, à partir du menton jusqu'aux jugulaires, sur les côtés et le haut du ventre en dessous, est garni de plumes en écailles de l'émeraude la plus suave, lorsque les rayons lumineux les frappent directement, et d'un vert glaucescent et comme saupoudré de poussière ténue lorsqu'on les regarde dans un sens non éclairé. Enfin, ces écailles ne sont jamais exactement imbriquées entre elles, et laissent paraître sur les côtés des points blancs qui sont les barbes inférieures de la plume. Ce vert-émeraude du plastron se continue sur les côtés de la poitrine et sur les flancs avec le vert-doré, mélangé de brunâtre, qui colore ces parties. Le ventre, la région anale et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc-neigeux.

La queue est en dessus d'un vert-noir très doré sur les rectrices moyennes, brunâtre sur celles des côtés, qui sont en outre terminées de brun-gris. Toutes sont en dessous d'un bleu d'acier à teinte affoiblie à la pointe.

Nous avons étudié plusieurs individus de cet oiseau-mouche dans les collections de Paris. Le type de notre planche est dans la collection de M. Guy.

(PL. XXXIII.)

L'OISEAU-MOUCHE
A QUEUE VERTE ET BLANCHE,

JEUNE ADULTE.

(*ORNISMYA VIRIDIS*. Less.)

Par tous ses caractères cette espèce rappelle l'*Ornismya viridis* de notre pl. LX des Oiseaux-mouches, et il n'en diffère que par sa livrée, complètement aigue-marine.

Cet oiseau-mouche a de longueur totale trois pouces huit lignes; le bec y est compris pour neuf lignes et la queue pour treize ou quatorze. Ce bec, très légèrement recourbé, a la mandibule supérieure noire, l'inférieure blanche dans les deux tiers de son étendue, et noire à la pointe. Les tarse, assez grêles par rapport à la taille de l'oiseau, sont noirs. Les ailes, presque aussi longues que la queue, sont brun-pourpré. La queue est légèrement arrondie, composée de rectrices larges, droites, robustes, obovales à leur sommet.

Le dessus de la tête est vert-brunâtre. Tout le dessus du corps, y compris les épaules, est

d'un vert-doré très brillant, mais à reflets bleuâtres; ces reflets sont plus purs, plus éclatans sur le dos et le croupion : cela tient à ce que le milieu de chaque plume est vert-doré, et que les bords sont frangés de vert aigue-marine suave. Les couvertures supérieures de la queue, les rectrices, en dessus et en dessous, sont de ce même vert.

Sur le cou, en devant, à partir du menton, et s'arrêtant au bas de la poitrine, règne un large plastron, que limitent les jugulaires et qui scintille de tout l'éclat d'une émeraude. Mais ces plumes écailleuses gemmacées non frappées directement par la lumière, ont un aspect vert sans doute, mais d'un vert prumineux, c'est-à-dire comme saupoudré de farine. Le bas de la poitrine, le ventre, les flancs, les couvertures inférieures de la queue, sont de ce même vert métallique à reflets d'aigue-marine, bien que les bords de chaque plume abdominale soient légèrement cerclés de gris. La région anale est d'un blanc pur.

La queue, en dessus comme en dessous, brille du vert le plus brillant et le plus suave d'aigue-marine.

Nous avons eu sous les yeux, en traçant notre description, plusieurs individus du même âge : ils nous avaient été envoyés de Lyon par

M. Bourcier. Cette espèce, dans le même état, existe dans les collections de MM. Longuemare et Florent Prévost, qui en possèdent plusieurs dépouilles. Nous en avons aussi examiné plus d'une vingtaine de peaux chez M. Bévalet, qui présentaient de nombreux passages de la livrée aigues-marine, à celle de la queue verte et blanche, analogue à l'individu figuré pl. LX de notre Histoire naturelle des Oiseaux-mouches.

(PL. XXXIV.)

L'OISEAU-MOUCHE CORINNE,

TRÈS JEUNE.

(*ORNISMYA SUPERBA*. Less.)

Le mâle , complètement adulte , a été figuré pl. II de l'Histoire naturelle des Oiseaux-mouches , et le jeune , pl. XXXIII du Supplément. La figure que nous donnons ici représente cet oiseau dans une livrée de jeune âge , très différente de celle de l'individu revêtu de toute sa parure.

Long de quatre pouces quatre lignes , le bec seul est compris dans ces dimensions pour seize lignes. Ce bec est donc très long , assez gros , robuste , noir , et très légèrement arqué dans toute sa longueur. Les ailes sont amples , assez larges , robustes , et plus longues que la queue. Les rémiges sont bleu-pourpré. Les rectrices sont inégales , les moyennes un peu plus longues que les latérales , toutes sont de médiocre longueur , arrondies et larges. En dessus elles sont d'un vert-doré brillant , excepté au bout qu'apparaît du noir mat , et où se dessine à leur

pointe une tache blanc-pur. Cette marque blanche est d'autant plus grande que les rectrices sont plus extérieures. Les tarse, nus jusqu'au talon, sont bruns.

Le plumage est sur le corps, à partir du front et y compris le dos, les épaules et les couvertures supérieures de la queue, d'un vert-doré très frais, mais dont l'effet est diminué par une marbrure brune et rousse, qui tient à ce que chaque plume est cerclée de brun et de roux vif. Une large tache blanche et rousse occupe le croupion.

Le menton et le devant du cou sont occupés par un plastron quadrilatère brun-enfumé. Tout le dessous du corps est gris-sale et brunâtre, mais ce gris est plus clair sur le milieu du corps, plus foncé sur les côtés. La région anale est blanche, et les couvertures inférieures sont brunes, puis blanches.

Cet oiseau habite l'île de la Trinité, une des Antilles. Nous en devons la connaissance à M. Guy, qui se l'était procuré à Londres.

(PL. XXXV.)

LE LANGSDORFF,

JEUNE MALE.

(*ORNISMYA LANGSDORFII*. Less.)

Le Langsdorff mâle adulte a été figuré planche XXVI de nos Oiseaux-mouehes. Le très jeune âge est représenté pl. XVI du Supplément à l'Histoire naturelle des Colibris. Ce nouveau portrait servira à compléter les détails relatifs aux changemens de plumage qu'affecte cette espèce rare et précieuse.

Long de deux pouces dix lignes, ce jeune oiseau a le bec noir, long de six à sept lignes, à mandibules très aiguës, très aciculées à leur sommet. Ses ailes, presque aussi longues que la queue, sont étroites, minces et brun-pourpré. La queue est presque égale, formée de rectrices droites, très minces, arrondies au sommet. Ces rectrices sont bronzées en dessus et terminées par un rebord blanc. En dessous, elles sont brunes à leur naissance, puis bronzées, et enfin oillées de blanc. Un vert-doré frais et à ton brillant règne sur la tête, le corps, les côtés du

cou, les épaules et le croupion. Seulement une ceinture d'un blanc neigeux traverse cette partie. La gorge et le devant du cou sont couverts de plumes écailleuses émeraude. Mais ces squamelles vertes et chatoyantes sont bordées en dessous d'un petit cercle blanc. Le duvet et le dessous de chaque petite plume est d'un noir mat. Les côtés du thorax sont vert-doré. Des écailles d'un cuivre rouge très poli forment une sorte de ceinture au haut de l'abdomen, dont le milieu est occupé par une large tache d'un noir-pourpré très intense, se continuant jusqu'à l'anus en une pointe allongée, et séparant le blanc pur des flancs et du bas-ventre. Les couvertures inférieures de la queue sont courtes et blanchâtres. L'individu que nous avons figuré nous a été communiqué par M. Guy. L'espèce vit au Brésil.

(PL. XXXVI.)

L'OISEAU-MOUCHE DE GOULD.

(*ORNISMYA GOULDII*. Less.)

Ce charmant petit oiseau-mouche n'existe point en France. Nous en devons la connaissance à M. Stokes, qui a bien voulu nous en envoyer de Londres un dessin fait d'après un individu de la collection de M. Loddiges, dessin que nous reproduisons dans cette planche.

De la taille et absolument de même forme que le petit huppé-col, cette espèce, dont on connaît déjà trois ou quatre individus dans les cabinets de Londres, s'en distingue seulement par ses parures en éventail, qui sont d'un blanc de neige et ocellées d'émeraude à leur extrémité. Sa huppe pointue et droite sur le sommet de la tête est de couleur rouille ou ferrugineux foncé. Son dos est vert-doré. Une raie blanchâtre traverse le croupion. La queue est médiocre et arrondie, les deux rectrices moyennes sont vert-doré, les latérales noirâtres. Les ailes, minces et étroites, sont brun-pourpré. Le devant du cou, à partir du menton jusqu'au bas du

thorax, est squameux, d'un vert-émeraude très chatoyant. Le ventre, les flancs et le bas-ventre paraissent vert-brunâtre; mais les plumes qui composent les parures jugulaires sont disposées en éventail, et de façon que les plus longues sont les plus supérieures, et les plus courtes les plus internes. Des petits faisceaux courts sont placés en avant des grandes parures. Toutes ces plumes sont d'un blanc pur, mais le sommet de chacune d'elles se termine par un oeil étincelant d'or et d'émeraude, cerclé de vert foncé. Le bec et les pieds sont brunâtres.

Cet oiseau-mouche forme donc avec le huppécol et le hausse-col blanc une petite tribu, éminemment naturelle par ses formes corporelles, la délicatesse et les grâces de ses membres, la beauté et le luxe de ses délicieuses parures.

Le nom que porte cette espèce est celui d'un savant bien connu en Angleterre, auteur d'une centurie des oiseaux de l'Himalaya. Sa patrie est ignorée.

(PL. XXXVII.)

LA RAQUETTE EMPENNÉE.

(*ORNISMYA UNDERWOODII*. Less.)

Un dessin de cet oiseau nous a été remis par M. Underwood, de la part de M. Stokes, auquel nous sommes redevables de cette belle espèce, qui nous est inconnue en nature, mais qui existe dans plusieurs cabinets particuliers de Londres.

Plus robuste que l'oiseau-mouche à raquettes de la Guiane, celui-ci, *qu'on croit provenir* du Brésil, a surtout les raquettes de ses rectrices externes beaucoup plus longues et plus étroites que celles de l'espèce anciennement connue, qui les a arrondies et très courtes. Ses pattes sont surtout abondamment revêtues de plumes poilues serrées et qui couvrent jusqu'aux ongles. Son bec est fin, très droit et très mince. Toutes les parties supérieures sont vert-doré, excepté le croupion où règne une barre blanche transversale. Un large plastron émeraude revêt tout le devant du cou. Le ventre et les flancs sont vert-doré brunâtre. Le duvet des pattes

est blanc pur. Les ailes sont étroites, brun-pourpré. La queue, très fourchue, se compose de rectrices brunes, rigides; et les externes ont les barbes qui diminuent successivement de longueur, et qui finissent par disparaître un peu avant le développement de celles qui forment la palette ovale-allongé terminant la penne.

On ignore la patrie de cette espèce curieuse. Nous la croyons organisée pour vivre dans les forêts des montagnes.

(PL. XXXVIII.)

LE KING.

(*TROCHILUS FORFICATUS*, Latham: *ORNISMYA KINGII*, Less.)

Cette très belle espèce d'oiseau-mouche ne nous est pas connue en nature. M. Stokes nous en a adressé un dessin fait d'après un individu de la collection de M. Loddiges, de Hackney; et ce dessin, que nous devons à l'extrême obligeance du savant anglais, a été reproduit avec le plus grand soin par M. Prêtre.

Le *King* (du nom du célèbre capitaine King), doit former, avec la *Sapho* et la *Nouna-Koali*, une tribu remarquable par l'extrême développement des rectrices, et par la forme profondément fourchue de la queue. Cette race sera encore caractérisée par son bec court, droit et aciculé.

L'espèce qui nous occupe a donc la queue du double plus longue que le corps. Les rectrices qui la composent sont considérablement étagées entre elles, les deux premières courtes, égales, et les six suivantes formant trois étages réguliers; ces huit rectrices sont allongées, pointues, mais les deux externes dépassent de beau-

coup les autres. Elles sont longues, graduellement amincies, pointues à leur sommet et fortement recourbées en dehors. Toutes ces recrtrices sans exception sont d'un bleu foncé brillant, excepté leur terminaison où règne un vert-doré très suave.

Les ailes sont allongées, minces, recourbées, d'un brun-pourpré, et dépassent un peu le croupion. Le bec est droit, court et grêle, coloré en noir, ainsi que les tarse. Les plumes occipitales sont touffues, un peu lâches, et forment une sorte de huppe. Elles sont vert-doré chatoyant sur le front, et un peu mordorées sur l'occiput. Tout le plumage est uniformément vert-noir métallisé, à reflets dorés peu brillans, excepté sur les couvertures de la queue et sur les épaules. Mais ce qui distingue, en outre, cette espèce de la Nouna-Koali est une plaque azur qui couvre le devant du cou, à partir du menton.

Ce rare et précieux oiseau vit à la Jamaïque. M. Stokes nous écrit que c'est bien le *Trochilus forficatus* de Latham, copié avec beaucoup d'inexactitude de la pl. XXXIII d'Edwards, par Vieillot, pl. LXVI des Oiseaux-dorés, où il est méconnaissable.

(PL. XXXIX.)

LA CORA ,

COMPLÈTEMENT ADULTE.

(*ORNISMYA CORA*. Less., Ois.-mouch., pl. VI.)

La Cora est devenue, depuis quelque temps, assez commune dans les collections, et c'est ce qui nous a permis de la figurer dans son plumage parfait, et avec sa queue dans son entier développement. Son bec, court, grêle et droit, est complètement noir, ainsi que les tarses. Ses ailes sont minces, recourbées, brun-pourpré. Son plumage est vert-doré frais en dessus. Sa gorge et le devant du cou brillent de la teinte violette de l'améthyste, un hausse-col blanc marque les limites des plumes écailleuses, et du vert-doré est répandu sur les flancs et le ventre. Les rectrices sont d'autant plus longues qu'elles sont plus internes, et toutes sont raides, étroites, en lame d'épée. Les deux externes sont les plus courtes, les six autres sont étagées entre elles, mais les deux internes dépassent considérablement les précédentes, et forment deux rubans étroits, minces, colorés en blanc dans la plus

grande partie de leur longueur, et seulement terminées de noir à leur extrémité. Les rectrices latérales sont brunes et finement liserées de blanc sur leurs bords.

Cette jolie espèce habite le Pérou, et surtout la plaine de Lima.

(PL. XL.)

LA CORA,

JEUNE AGE.

(*ORNISMYA CORA*, Less. Ois.-mouch, pl. VI.)

Long de trois pouces six lignes, l'individu que nous figurons, en livrée de jeune oiseau, est caractérisé par son bec court, long au plus de six lignes, brunâtre, droit, aigu; ses ailes minces, courtes, très étroites, brun-pourpré, n'atteignent que la moitié de la queue. Celle-ci, allongée, est composée de rectrices très étroites, très grêles, amincies à leur extrémité, et fortement étagées entre elles.

Foibles et dénudés, les tarses de cet oiseau sont noirs. Un vert-doré uniforme à reflets plus brillans, plus francs sur le cou, le dos et le croupion, règne sur le dessus de la tête, du cou et du corps. Les rectrices moyennes sont brunes, ainsi que les latérales, mais toutes sont bordées de blanc.

Le menton, la gorge et le devant du cou sont garnis de plumes écailleuses grises, marquées au centre par une petite tache brune: seulement

deux ou trois écailles d'un améthyste plein de feu apparaissent au milieu du cou. Au dessus de cette plaque mal arrêtée se dessine une sorte de demi-collier gris-blanc, qui remonte sur les côtés du cou. Tout le dessus du corps, y compris les flancs et les couvertures inférieures de la queue, sont d'un gris clair, légèrement lavé de roussâtre.

La Cora vit au Pérou.

(Pl. XLI.)

LE PLUMET BLEU

ou

L'OISEAU-MOUCHE DELALANDE, MALE.

DANS LA LIVRÉE COMPLÈTE D'ADULTE.

(*ORNISMYA DELALANDI*. Less. Ois.-mouch. , pl. XXIII.)

Cet oiseau-mouche, que nous avons figuré dans notre premier tome, est représenté dans cette planche avec tout le luxe de son plumage parfait. Long-temps rare dans les collections des amateurs, il y est devenu, dans ces derniers temps, très commun, et c'est par milliers que nous en avons vu des dépouilles chez quelques marchands d'histoire naturelle.

C'est au Brésil que vit ce gracieux oiseau-mouche. Sa longueur totale est de trois pouces six lignes, et dans ces dimensions le bec n'entre que pour six lignes. La plume allongée en lame d'épée, qui termine sa huppe, a jusqu'à quatorze lignes. Le bec est noir, et les tarses sont jaunes. Les plumes écailleuses du front sont lâches, arrondies, d'un vert-doré très luisant; celles de

l'occiput s'allongent et brillent de ce même vert qui colore le front, mais en prenant une teinte bleue. La plume terminale de la huppe très allongée est d'un bleu indigo mat.

Les ailes sont assez larges, brun-pourpré, et de la longueur de la queue. Celle-ci se compose de rectrices rectilignes, arrondies, bleu d'acier en dessous et à l'extrémité du dessus des latérales, les moyennes étant vert-doré luisant.

Tout le corps en dessus est vert-doré frais, et gris sur les côtés du cou, les flancs et le bas-ventre; mais un azur suave et très brillant couvre le devant du cou, à partir de la gorge, s'étend sur le thorax et sur le ventre, en prenant des teintes noir velours, ou bleu lapis, suivant les reflets de la lumière. Un point blanc occupe le bord externe de l'orbite. Les couvertures inférieures de la queue sont gris-verdâtre.

Nous sommes redevables à M. Florent Prévost de la dépouille qui a servi de type à notre planche, et notre description repose sur plus de quarante individus en tout point semblables.

(PL. XLII.)

L'ATALA.

(*ORNISMYA ATALA.* Less.)

Ce petit oiseau a quelques rapports avec le Saphir émeraude, mais il s'en distingue par sa taille, plus petite, et par la teinte verte plus foncée de son plumage. Il a quelques rapports avec le Wied, mais il est plus gros et n'a pas de bleu sur la gorge. Comme le Maugé, sa poitrine étincelle de reflets bleus sur un fond d'émeraude, mais sa queue est presque rectiligne.

Cet oiseau-mouche, qui vit au Brésil, a deux pouces et demi de longueur totale. Son bec, entièrement noir, n'a que sept lignes. Les ailes sont minces, étroites, et aussi longues que la queue. Celle-ci est entièrement d'un bleu d'acier foncé, et sa forme est très légèrement échan-crée. Tout le plumage en dessus, du front aux couvertures supérieures de la queue, est d'un vert-doré foncé et très brillant. Tout le dessous du corps, à partir du menton jusqu'à l'anus, et les flancs compris, est d'un vert émeraude très

scintillant , auquel se mêlent des reflets bleus.
Le bas-ventre est blanc pur.

Nous avons vu plusieurs dépouilles de cette espèce chez M. Florent Prévost.

(PL. XLIII.)

LE SASIN, MALE,

EN PLUMAGE COMPLET.

(*ORNISMYA SASIN*. Less. Ois.-mouch., pl. LXVI.)

Nous avons figuré un jeune adulte du Sasin, pl. LXVI de nos Oiseaux-mouches, mais nous avons cru devoir donner un portrait de cette gracieuse et rare espèce, lorsqu'elle a acquis l'entier développement de sa parure.

Le Sasin est long au plus de trois pouces quelques lignes, et dans ces dimensions le bec entre pour huit lignes. Ses ailes, très minces, très étroites, n'atteignent point l'extrémité de la queue qui est pointue. Les rectrices sont toutes, en effet, étroites, effilées, aiguës à leur sommet.

Le bec et les tarse de cet oiseau sont noirs. Une calotte vert-sale recouvre la tête, un roux frais et vif colore le cou, le dos, le croupion et les rectrices, qui sont noires sur les bords et à l'extrémité. Les épaules sont vertes, et les rémiges brun-pourpré. Une cravate écailleuse et triangulaire, jouissant de l'éclat du

rubis le plus fulgide, étincelle et chatoie sur le devant du cou; une écharpe blanc pur occupe le triangle formé par l'écartement des deux prolongemens du plastron. La poitrine, le ventre, les flancs, les couvertures inférieures de la queue sont d'un roux-cannelle très pur et très vif.

Dans son âge parfait, le Sasin ne peut être confondu avec aucune autre espèce : c'est un des oiseaux-mouches les plus élégans et les plus gracieux par les teintes qui le colorent, teintes qu'il possède seul, bien qu'il appartient à la race des rubis.

Cet oiseau-mouche vit à la Californie, et s'avance jusque sur la côte N. O. d'Amérique. L'individu que nous avons figuré nous a été communiqué par M. Guy, et était en chair.

(Pl. XLIV.)

LE GUY,

EN LIVRÉE PARFAITE D'ADULTE.

(*TROCHILUS GUY.* Less.)

Cet oiseau est encore un de ceux que l'on a confondus avec les brins-blancs, et cependant il s'en distingue par les couleurs et par la taille, et sa livrée s'offre constamment dans les collections avec des formes si indélébiles, qu'on ne peut se dispenser de l'élever au rang d'espèce. Nous en avons d'ailleurs vu plusieurs dépouilles ne différant en aucun point. Cet oiseau nous a été communiqué par M. Guy, et le nom qu'il porte rappellera les nombreux services que cet amateur nous a rendus, en réunissant, pour nous les faire décrire, toutes les espèces qu'il a pu se procurer, soit à Paris, soit à Londres.

Le Guy a de longueur totale cinq pouces huit lignes, et dans ces dimensions le bec entre pour dix-neuf lignes, et les brins pour deux pouces quatre lignes. Ses formes sont grêles, élancées, sa queue est ample, cunéiforme, dépassée par

deux brins très minces et très courts. Les ailes sont larges, assez robustes, brun-pourpré, et aussi longues que les rectrices latérales, voisines des brins. Les tarses sont petits, jaunâtres. Le bec est long, recourbé, mince, très aigu à la pointe. La mandibule supérieure se rétrécit sur les côtés, et forme à l'inférieure comme un fourreau qui l'enveloppe. La première est noire, la seconde est d'un rouge aurore vif, excepté à la pointe qui est brunâtre.

Le corps est en dessus d'un vert-pré métallisé brillant. Les plumes de la tête sont très finement liserées de roux; celles du bas du dos et du croupion sont très légèrement liserées de brunâtre, et puis de roussâtre. Les plumes auriculaires sont noir mat, et encadrées d'un sourcil épais et roux qui contourne le dessus de l'œil, et d'un trait mince, également roux, qui les borde inférieurement. Sous le bec et devant le gosier règne un trait roux vif. Le cou en avant, le thorax et les flancs sont d'un gris cendré bleuâtre uniforme, auquel se mêle un peu de vert-doré sur les jugulaires. Le milieu du ventre et la région anale sont d'un beau roux-doré. Les couvertures inférieures de la queue sont blanches. Les rectrices sont allongées, anguleuses à leur sommet, et étagées entre elles. Les deux moyennes sont les plus longues, et se terminent

en deux petits brins blancs très étroits. Toutes les rectrices sont en dessus vert-doré cuivré à leur naissance, puis noires. Les latérales sont frangées de blanc aux angles de leur sommet.

(PL. XLV.)

LE MÉDIASTIN ,

EN LIVRÉE COMPLÈTE.

(*ORNISMYA MESOLEUCA*, Less. Ois.-mouch., pl. XXIX, pag. 110.)

Le Médiastin que nous avons figuré planche XXIX de l'Histoire naturelle des Oiseaux-mouches laissait trop à désirer pour que nous ne saisissions pas l'occasion de renouveler, par un bon portrait, la planche incomplète que nous avons fait graver.

On ne peut se dissimuler les nombreuses analogies qui existent entre le Médiastin et l'oiseau-mouche Corinne. C'est la même forme et la même longueur de bec, c'est une calotte bleue recouvrant la tête, une gorge, ou rubis ou améthyste, etc. etc. : ces deux espèces sont donc très rapprochées. Il y a entre elles plus que des caractères de tribus, elles n'ont même que des caractères d'espèces négatifs, relativement à chacune d'elles. Certes, de quel intérêt serait, pour l'étude des oiseaux, des formules précisées dans la définition des genres, accompagnées de bonnes circonscriptions de familles, de tribus, de races et de variétés !!

Le Médiastin, complètement adulte, est long de quatre pouces et demi. Son bec, parfaitement droit, n'a pas moins de quinze lignes; il est arrondi, aigu, noir ainsi que les tarses. Les ailes sont assez étroites, moins longues que la queue, et brunes-pourprées. La queue est étoffée, large, échancrée au milieu.

Les plumes de la tête sont écailleuses, d'un vert-bleu glaucescent très brillant. Tout le dessus du corps est d'un vert très doré, à ton chaud et cuivré. Les plumes auriculaires sont brunes, bordées en dessous d'un liseré blanc. Tout le devant de la gorge et du cou est garni d'écailles, formant un large plastron, échancré au milieu et dilaté sur les côtés, jouissant de l'éclat le plus suave de l'améthyste teintée de rubis, et chatoyant avec feu. De l'échancrure de ce plastron descend longitudinalement jusqu'au bas-ventre une raie neigeuse, bordée latéralement d'un vert-doré foncé qui teint les côtés du cou et les flancs. Le bas-ventre est en entier d'un blanc pur. Les couvertures inférieures de la queue sont larges, brunâtres et verdâtres, bordées de blanc. Les rectrices sont vert bronzé et cuivré en dessus comme en dessous, mais les deux plumes externes sont œillées de blanc à leur pointe, qui est obtuse.

Cet oiseau habite le Brésil.

(PL. XLVI.)

L'OISEAU-MOUCHE ENSIPENNE,

PLUMAGE DE MALE ADULTE COMPLET.

(*TROCHILUS ENSIPENNIS*. Swainson.)

Cette belle espèce, très rare en France, et dont nous devons la communication à M. Guy, qui en a rapporté plusieurs dépouilles d'Angleterre, a été décrite, pour la première fois, par M. Williams Swainson, dans ses *Zoological Illustrations*, pl. CVII; et, comme nous ne le connaissions pas alors en nature, nous dûmes reproduire le portrait de l'ornithologiste anglais. On trouve donc une copie de la planche de M. Swainson sous le n° 35 de notre Histoire naturelle des Oiseaux-mouches. Mais, fidèle à notre promesse de donner des planches originales, dessinées d'après nature, nous avons dû faire peindre de nouveau l'*Ensipenne*, et le dessin de M. Prêtre rend parfaitement les formes et les couleurs des individus que nous avons sous les yeux.

Cet oiseau appartient à la tribu des campyloptères, par l'élargissement des baguettes des

rémiges. Ce caractère est même tellement prononcé chez lui, que les trois premières penes primaires de l'aile, et surtout la première, sont dilatées outre mesure, convexes et lisses en dessus, légèrement aplaties et creusées en dessous. La première rémige surtout est coudée, très dilatée à son milieu, puis amincie d'une manière étonnante vers l'extrémité. La conformation de l'aile de cet oiseau-mouche est vraiment singulière : aussi doit-il avoir une puissance et une durée de vol peu communes. Les ailes sont larges, brun-pourpré, et presque aussi longues que la queue. Celle-ci est très large, assez allongée, presque rectiligne, et formée de rectrices à barbes larges et à sommet arrondi. Ses tarses, proportionnés à la taille de l'individu, sont brunâtres et armés d'ongles très longs, très recourbés, très acérés. Le bec est noir, fort, assez robuste dans son épaisseur, mais proportionnellement de médiocre longueur. Il est tant soit peu fléchi en arc, strié sur les côtés. Il n'a que dix à onze lignes. La taille de l'oiseau, la queue comprise, ne dépasse pas cinq pouces.

Le plumage est en entier, aussi bien en dessus qu'en dessous, d'un vert d'émeraude très pur et très brillant. Seulement sa gorge est d'un bleu azur, passant à l'indigo, s'effaçant sur les côtés et au milieu du cou. Ce plastron, qui part de la

gorge, n'est pas formé de plumes gemmacées, taillées en écailles, comme celles des cravates brillantes de la plupart des espèces connues. Les quatre rectrices moyennes sont vert-noir-doré dans leur totalité. Les trois latérales de chaque côté sont en dessus et en dessous d'un noir profond à leur tiers supérieur, et blanc de neige dans le reste de leur étendue.

Cette espèce vit, à ce que l'on suppose, dans l'île de la Jamaïque ou de la Trinité.

(PL. XLVII.)

L'ENSIPENNE , MALE ,

JEUNE AGE.

(*TROCHILUS ENSIPENNIS*. Swains.)

C'est encore à M. Guy que nous devons le jeune âge de l'Ensipenne, qui diffère peu du mâle adulte par les formes, et qui ne s'en distingue que par les teintes des parties inférieures du corps.

L'individu que reproduit notre gravure avait la taille du mâle complètement adulte, représenté dans notre pl. XLVI. D'un vert-doré très frais et très suave sur le corps, la tête, les épaules et le croupion, ce vert, très brillant, a la limpidité et l'éclat de l'émeraude, tandis qu'il est plus foncé chez les adultes. Sa queue a les deux rectrices moyennées vert-doré, les deux latérales vert et noir, et les externes noir-violâtre à leur moitié supérieure, et blanches dans le reste de leur étendue.

Ses différences notables d'avec l'adulte sont les suivantes. Les plumes auriculaires sont noires, bordées en dessous d'un trait blanc pur qui

pârt de la commissure. Le gosier est brunâtre, mais sur le devant du cou se dessinent des écailles vertes et des écailles azur d'une grande pureté. Tout le dessous du corps est gris-brunâtre, et comme l'extrémité de chaque plume est verte et dorée, il en résulte des ocelles brillantes nombreuses. Les flancs et les côtés du cou sont vert-doré. Les couvertures inférieures de la queue sont vert-métallisé. Le bec est légèrement fléchi, noir, et les tarses sont brunâtres.

(PL. XLVIII.)

LE VESPER, MALE,

JEUNE AGE.

(*ORNISMYA VESPER*, Less. Ois.-mouch., pl. XIX.)

Nous avons publié le mâle et la femelle de cette nouvelle et curieuse espèce d'oiseau-mouche, du Mexique. Il nous restait, pour mieux faire apprécier l'ensemble de ses caractères, à faire connaître le jeune âge.

L'individu que nous décrivons provient de Londres, où M. Guy se l'est procuré. Il a de longueur totale quatre pouces, en y comprenant le bec pour treize lignes et demie. Les ailes sont étroites et aussi longues que la queue. Celle-ci se compose de rectrices inégales qui, plus tard, doivent s'accroître et lui donner une disposition profondément fourchue. Le bec est long, pointu, légèrement arqué, noir, excepté le rebord supérieur de la mandibule inférieure. Les tarses sont robustes, granuleux, très noirs. La tête est revêtue de plumes écailleuses, grisâtres sur le front, d'un vert-doré sale et pâle sur le sommet de la tête, où chaque plume écailleuse est fran-

gée de gris. Le corps, en dessus, et les épaules sont d'un vert-doré à ton très jaune et très luisant. Le croupion, est en entier, d'un marron clair et à teinte égale. Le plastron écailleux du cou est dessiné par un collier blanchâtre sale, où apparaissent quelques taches brunes, puis quelques écailles d'un violet brillant. Le dessous du corps, à partir du devant du cou, est blanchâtre. Le thorax seulement est lavé de gris très clair. Le bas-ventre et les couvertures inférieures sont d'un blanc de neige. Les rectrices moyennes sont vert-doré. Les latérales brunes, œillées de blanc.

(PL. XLIX.)

L'OISEAU-MOUCHE SAPHO ,

MALE ADULTE.

(*ORNISMYA SAPHO*. Less., Ois.-mouch., pl. XXVII.)

La figure de l'oiseau-mouche Sapho, que nous avons donnée dans notre premier volume, représente, avec une grande vérité de teintes, cette admirable espèce, lorsque la lumière n'éclaire que faiblement son riche plumage. Mais plusieurs souscripteurs nous ont témoigné le désir d'avoir une figure nouvelle de ce volatile, éclairé vivement par une lumière très rayonnante, pour avoir une idée complète de l'effet général que produisent les somptueuses couleurs gemmées qui teignent ses plumes.

L'oiseau-mouche Sapho paraît, jusqu'à présent, être de la plus grande rareté. On ne connaît, en France, que les deux seuls individus qui décorent les galeries du Muséum, et même à Londres, les diverses collections visitées par quelques amateurs, avec lesquels nous sommes

en correspondance, n'en possèdent point de dépouilles, car on ignore ce qu'est devenu celui que Shaw avait figuré dans sa *Zoologie générale*.

La *Sapho* forme donc avec la *Nouna-Koali* et le *King* une tribu, caractérisée par la longueur démesurée d'une queue profondément fourchue, et dont toutes les rectrices sont tronquées ou obtusement arrondies à leur sommet, et grandement étagées entre elles. Cette forme paraît être caractéristique du revers oriental de l'Amérique du sud, sur l'étroite lisière des Andes, et sur ce ruban de côtes que baigne le grand Océan. La *Sapho* provient du Pérou, la *Nouna-Koali* du Chili, ou peut-être aussi du Pérou, et tout nous autorise à croire que le *King* vient des mêmes contrées, bien qu'on le dise, dans les auteurs, de la Jamaïque.

Quelle richesse de plumage possède la *Sapho*? Au vert-émeraude du plastron scintillant qui enveloppe le devant du cou se joint le vert-sombre noir-doré du thorax et des épaules, tandis qu'une teinte violette splendide colore le dos et les couvertures supérieures de la queue; violet-noir, violet-ponceau, violet de rubis, suivant la direction des rayons lumineux. Mais, comment peindre, sans tomber dans l'enflure ou faire du pathos, ce pourpre, ce rouge de feu qu'arrêtent des

bandes noires, et qui doit miroiter au soleil, quand l'oiseau abaisse ou élève sa queue! Certes, si les Grecs à imagination si jeune et si féconde, eussent connu les oiseaux-mouches, et surtout l'espèce qui nous occupe, nul doute qu'ils ne se soient empressés d'en faire l'emblème ou de Vénus, ou d'Iris, ou d'Hébé, et eussent immortalisé, dans leurs vers, ce que, sans hyberbole, on peut appeler le chef-d'œuvre du Créateur. Certes aucun être, aucune famille d'oiseaux ne présentent une plus grande variété de formes, une plus grande richesse de nuances, une plus grande délicatesse de proportions!

Quelles sont les mœurs de la Sapho? Vit-elle dans ces forêts torridiennes du Pérou, où un ciel de feu peut à peine se faire jour, où les arbres se pressent et forment des tapis aussi serrés que le sont les mousses si humbles de nos climats; forêts qui abritent la croûte du sol comme un dôme protecteur? Fréquentent-elles ces pentes décharnées des Andes, où le sol est calciné, brûlé, où s'ouvrent les issues profondes de ces mines d'or et d'argent dont ce sol est prodigue? La voit-on voltiger en couple sur les limites des neiges, et raser les hautes plaines qui ondulent le sommet de quelques chaînes latérales des Andes, et ses formes robustes seraient-elles appropriées à ces hauts plateaux sur lesquels plane le Condor? C'est aux

voyageurs futurs à résoudre toutes ces questions, et, certes, l'espèce est trop intéressante pour qu'on ne cherche pas à s'enquérir de tout ce qui a trait à son histoire.

 (Pl. L.)

LE STOKES,

(*TROCHILUS STOKESII*, King. (*) Collect. de la Société Zoologique.)

Le capitaine King, fils de l'ancien gouverneur de la Nouvelle Galles du sud, aussi bon naturaliste que marin intrépide et explorateur persévérant, a découvert cette belle espèce d'oiseau-mouche dans l'île de Juan Fernandez, et l'a décrite le premier, en lui donnant le nom de M. Stokes, bien connu pour son amour pour la science. M. Stokes a bien voulu nous donner connaissance de cette précieuse espèce, et nous en adresser, avec une extrême complaisance, le portrait que M. Loddiges avait fait faire d'après l'individu en très bon état de sa collection, pour enrichir notre ouvrage.

L'oiseau-mouche de Stokes appartient à la race dont l'*Ornismya sephaniodes* serait le type. C'est une espèce robuste, bien proportionnée, dont

(*) *Trochilus corpore supra viridi-splendente, subtus albo viridiguttato; capite supra, guttisque confertis gullae lazulino splendentibus; remigis fusco-atris, remigum omnium, mediis exceptis, pogouis internis albis.* (King).

Long. quatre pouces et demi

la queue, égale, se compose de rectrices larges et fortes, et dont la tête se couronne d'une sorte de huppe par l'allongement des plumes occipitales. Ses dimensions totales sont de quatre pouces et demi.

Son bec noir est droit, mince, grêle et court. Les plumes de la tête sont écailleuses et d'un bleu violet splendide et scintillant. Tout le corps, en dessus, est vert-doré émeraude. Quelques plumes auriculaires sont ponctuées de riche bleu-violet. Le dessus du corps est blanc, mais l'élargissement de chaque plume est ocellé de vert-émeraude, de manière que le dessous du corps est émaillé de points or-vert brillants. Les ailes sont assez longues, robustes et brunes-pourprées. La queue est développée, arrondie, ample, composée de rectrices anguleuses au sommet. Les deux moyennes sont vert-doré uni, les autres sont d'un blanc de neige à leur bord interne et vert-doré sur les barbes externes. Les deux plus extérieurs sont tout-à-fait blanches à leur base.

C'est dans l'île de Juan Fernandez, si célèbre par l'histoire de Robinson Crusoë, dont elle est le théâtre, que le capitaine King découvrit cette espèce, sans contredit une des plus brillantes de la riche famille des oiseaux-mouches. Déjà nous savions par M. le docteur Bertéro (Voy. l'His-

toire naturelle des Colibris, pag. 7) que trois espèces d'oiseaux-mouches existaient dans l'île de Juan Fernandez, placée à cent vingt lieues des côtes du Chili, et le capitaine King vient de démontrer sans réplique ce fait curieux de géographie zoologique. L'île de Juan Fernandez, à peine avancée dans l'océan Pacifique, se trouve posséder ainsi des productions de l'Amérique et nullement celles de l'Océanie.

(PL. LI.)

L'OISEAU-MOUCHE DE LODDIGES.

(*TROCHILUS LODDIGESII*, Gould (*). Zool. Journ.)

Cette rare espèce d'oiseau-mouche provient de Rio-Grande et aussi du Brésil, suivant M. Stokes, qui nous en a donné connaissance, en l'accompagnant de notes et d'un dessin que M. Loddiges a bien voulu nous adresser pour notre ouvrage, et dont nous lui témoignons ici toute notre gratitude.

Décrit par M. Gould, auquel on doit la magnifique Centurie sur les oiseaux de l'Himalaya, cette espèce est consacrée à M. Loddiges, justement célèbre, dans toute l'Angleterre, par ses riches collections végétales, et surtout par son extrême désintéressement pour la science, qui lui doit de nombreux et importants services.

Cet oiseau est bien voisin du Delalande, mais il s'en distingue surtout par son bec plus long et par quelques autres particularités de détails.

(*) *Trochilus ; cristid' elegantè purpureo-lilacina ; gula, crissoque saturatè cinereis, pectore abdomineque nigris.* (Gould.)

Comme le Delalande, le Loddiges a le bec noir, droit, aciculé; une huppe terminée par une longue plume effilée, et cette huppe brillante, partant du front, est d'un bleu-pourpré à reflets lilas. Le dessus du corps est vert-doré brillant. Un point blanc neigeux marque le derrière de l'œil. Ses ailes sont brun pourpré. Sa queue est médiocre, à rectrices latérales, plus courtes que les moyennes, bleu d'acier dans leur plus grande longueur, puis terminées de blanc pur. Tout le dessous du corps est d'un gris cendré uni et foncé, sur lequel, en devant et à partir de la moitié du cou jusqu'au ventre, se dessine une écharpe longitudinale d'un noir profond.

Le Loddiges est de la taille du Delalande, et en paraît bien distinct.

(PL. LII.)

L'OISEAU-MOUCHE AMÉTHYSTE,

FEMELLE.

(*ORNISMYA AMETHYSTINA*, Less., Ois.-mouch., pl. XLVII.)

Longue à peine de trois pouces quatre lignes, cette femelle a le bec brunâtre, long de huit lignes, les tarsi d'un noir profond, les ailes minces, brunâtres, pourprées, un peu plus longues que la queue. Celle-ci est pointue, un peu cunéiforme, composée de rectrices minces et atténuées à l'extrémité, un peu inégales entre elles par les proportions.

Le dessus de la tête est gris-verdâtre sale, peu doré. Le plumage sur le cou, le dos, le croupion et les épaules est vert-doré frais. Tout le dessous du corps est d'un gris enfumé clair, qui règne depuis la gorge jusqu'aux couvertures inférieures de la queue. Ce gris dessine des sortes d'écaillés sur la gorge seulement. Les deux rectrices moyennes sont vert-doré, les autres sont noir-bronzé, terminées de blanc.

Cet oiseau vit au Brésil.

(PL. LIII.)

LA COELIGÈNE.

(*ORNISMYA COELIGENA.* Less.)

L'espèce à laquelle nous donnons le nom spécifique d'*Ornismye Fille du Ciel*, est un des oiseaux-mouches les plus remarquables et les plus précieux. Le seul individu que nous connaissions provenait du Mexique, et nous a été communiqué par M. Florent Prévost.

La Cœligène brille du plus vif éclat : non plus de ce vert-émeraude ou doré, qui semble être pour les oiseaux-mouches la couleur primitive et indélébile, mais sa livrée étincelle en dessus du rouge-violet de rubis spinelle, et en dessous elle est d'un gris tendre glacé de rose sur les côtés. Ce magnifique oiseau-mouche a des formes robustes et une taille assez prononcée, puisqu'il mesure de la pointe du bec à l'extrémité de la queue cinq pouces quatre lignes. Son bec a onze lignes, il est brun, droit et peu épais. Les tarsi sont nus, bruns en dessus, jaunes en dessous, à ongles acérés de couleur de corne. Les ailes

sont larges, un peu plus longues que la queue, à rémiges larges, robustes, un peu plus recourbées, à tiges raides, lisses, noir luisant, et à barbes d'un rouge violâtre très luisant et assez foncé en coloration : aucune espèce ne nous a présenté cette teinte aussi vive sur les rémiges.

Le dessus de la tête, du cou, les couvertures des ailes, celle des épaules, et les plumes du dos sont très brillantes et colorées en rouge de cuivre très poli et à reflets de rubis spinelle. Mais l'effet général de cette riche couleur est diminué parce que chaque plume est très finement cerclée de noir et de blond : il en résulte des ondes veloutées sur le fond cuivré-pourpré. Le bas du dos et le croupion sont recouverts de plumes rouge-cuivre-doré, mais dont les franges sont vert-doré. Ce sont les seuls endroits qui présentent du vert métallisé. Les couvertures supérieures de la queue sont pourprées. Le dedans des ailes est rouge lumachelle.

La gorge et le devant du cou sont recouverts de plumes d'un gris tendre sur les bords et brunes au centre. Il en résulte que la tache brune étant oblongue est bordée de gris-blanc clair, les plumes de ces parties semblent être imbriquées. Sur les côtés du cou, du thorax, du cuivre-pourpré se mêle au gris. Quant au ventre, il est gris-brun, ondulé de roux vif. La région anale est

blanche. Les couvertures inférieures sont grandes, larges, brunes au milieu, et bordées de rouge ferrugineux.

La queue est robuste, ample, échancrée au milieu, composée de rectrices larges, roides, les externes plus longues que les deux moyennes, toutes arrondies à leur sommet, qui est légèrement mucroné de couleur de cuivre jaune uni et du vermeil très poli et très luisant; en dessous elles sont d'un brun glacé d'or uniformément.

(PL. LIV.)

L'OISEAU-MOUCHE
A QUEUE VERTE ET BLANCHE,
TRÈS JEUNE MALE.

(*ORNISMYA VIRIDIS*. Less., Ois.-mouch., pl. LX.)

Cet oiseau a sa livrée très variable aux diverses phases de son existence, et celle du jeune âge est surtout remarquable par la couleur de buffle du dessous du corps.

L'individu que nous avons figuré avait de longueur totale un peu moins de quatre pouces. Son bec seul entrait dans ces dimensions pour dix lignes. Un vert-roussâtre, résultat de ce que chaque plume est verte, puis frangée de roux, recouvre la tête jusqu'à l'occiput. Un vert-doré très brillant couvre le dos, les épaules et le croupion. Un roux-cannelle pâle s'étend depuis la gorge jusqu'à la région anale. Seulement un trait blanc, ocellé d'écaillés vert-doré, règne sur la ligne longitudinale du cou. Les couvertures inférieures de la queue sont blanches. La queue se compose de rectrices pointues, larges,

les externes terminées de blanc, et plus courtes que les moyennes, qui sont vert-doré luisant. Les ailes sont étroites, minces, brunâtres et très peu pourprées. Le bec et les tarses sont noirâtres.

Cet état de l'oiseau-mouche à queue verte et blanche nous a été communiqué par M. Guy.

(Pl. LV.)

L'ANAÏS,

MALE, COMPLÈTEMENT ADULTE.

(*RAMPHODON ANAÏS*, Less. Col., Supp., pl. III.)

L'individu que nous décrivons était parfaitement conservé, et nous a été communiqué par M. Florent Prévost, qui l'avait reçu du Mexique. Sa taille était de cinq pouces, en y comprenant le bec pour neuf lignes et la queue pour vingt.

Le bec et les tarses sont noirs. Le bec surtout est remarquable par les dents longues et acérées qui garnissent l'extrémité des mandibules. Son plumage est d'un vert foncé et doré splendide et très éclatant, aussi bien dessus le corps qu'en dessous; car les flancs, la région anale et les couvertures inférieures de la queue sont de ce même vert-doré très brillant, mais chaque plume des couvertures est lisérée de roux sur le bord. Des reflets de cuivre rouge poli étincellent sur le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue.

Tout le devant du cou jusqu'au thorax compris est couvert de plumes gemmées un peu

lâches , mais épaisses. Leur reflet habituel est un vert-émeraude glacé d'or , passant au vert-noir, ou au vert scintillant sur les bords, avec une tache centrale noir-velours ; puis la gorge est de l'azur le plus suave et le plus riche , azur qui s'étend sur les joues, se prolonge sur les côtés de la tête , et va se perdre derrière l'occiput en formant une parure auriculaire dont l'extrémité se rapproche de celle du côté opposé.

Une bandelette linéaire bleu-azur , passant au bleu indigo , règne longitudinalement sur le ventre , depuis la poitrine jusqu'à la région anale. Cette bandelette est étroite , tandis que dans l'individu suivant elle forme un large plastron qui couvre le thorax.

Ses ailes , larges et fortes , sont d'un brun-pourpré clair ; et la queue de l'acier poli le plus vif en dessous , barrée de noir-bleu indigo luisant , a ses deux rectrices moyennes vert-doré en dessus , et les latérales bleu d'acier , également barrées en dessous.

(PL. LVI.)

L'ANAÏS,

MALE ADULTE, VARIÉTÉ.

(*RAMPHODON ANAIS*, Less.)

M. Bévalet nous a communiqué un individu en chair, et parfaitement conservé, d'un jeune mâle de l'oiseau-mouche Anaïs. Il l'avait obtenu d'une personne arrivant du Mexique : on le dit rare, même dans son pays natal. Avec l'Anaïs, ce voyageur rapporta, des environs de Mexico, l'Arsenne, et l'Arsinoë, sur la patrie desquels nous n'avons aucune certitude, et qu'on nous avait dit à tort provenir du Paraguay et du Brésil.

L'individu, type de notre planche LVI, diffère notablement de celui représenté dans la planche qui précède.

Cet oiseau est robuste dans ses formes, assez gros de corps, et long de quatre pouces deux lignes. Son bec, d'un noir luisant, est droit, mince, long de neuf lignes, et très aigu à la pointe. Ses ailes sont larges, robustes, brun-pourpré clair, et presque aussi longues que la queue. Celle-ci se compose de rectrices droites,

larges, et, dans le repos, paraît un peu échan-crée. Dans la figure qu'en a dessinée M. Bévalet, elle est trop arrondie, elle devrait être presque rectiligne. C'est un défaut copié de l'Anais, que nous avons publié d'après un individu endom-magé. Les pates sont assez robustes, d'un noir mat, et parfaitement nues.

Le dessus de la tête est d'un vert-doré foncé, teinté de bleu indigo sur le front et à la com-missure du bec. Un vert-doré à ton chaud, très brillant, très pur, colore les plumes de l'occi-put, du cou, du dos, des épaules, du croupion, et les couvertures supérieures de la queue.

Un bleu azur, foncé en indigo, colore les joues, et le trait large qui couvre ces parties naît à l'angle du bec, traverse les yeux, et descend sur les côtés du cou. Ce bleu teint encore les plumes qui avoisinent le dessous de la mandi-bule inférieure. Un plastron écailleux couvre le devant du cou jusqu'au thorax. Les plumes gem-macées qui le composent sont obrondes, d'un vert-noir velours, à reflets très chatoyans, et sont marquées à leur milieu d'une facette vert-noir profond. Les côtés de la poitrine et les flancs sont vert-doré. Un bleu d'azur forme sur le tho-rax une large plaque mal circonscrite. Le ventre et le bas-ventre sont vert-doré, teinté et mélangé de gris-brun. Les couvertures inférieures de la

queue sont longues, gris-vert d'acier, et teintées de roux sur les bords.

La queue est, en dessus comme en dessous, d'un vert-irisé cuivré bleu très brillant, que relève, au tiers terminal, une large écharpe noir d'acier poli.

Le plumage de cet oiseau est donc très brillant. Ses ailes seules sont à teintes mates.

(PL. LVII.)

L'ANAÏS ,

FEMELLE ? OU JEUNE AGE ?

(*ORNISMYA ANAIS*, Less.)

Nous avons reproduit, sans scrupule, les figures de cet oiseau-mouche, parce que cette espèce, entièrement nouvelle pour l'ornithologie, est rare et précieuse, et que l'individu qui fait l'objet de cette description, et dont nous sommes redevables à M. Florent Prévost, nous laisse dans l'incertitude sur son sexe.

Son plumage diffère assez peu de celui des individus mâles pour qu'on soit autorisé à le regarder comme un jeune au moment de prendre ses parures d'adulte. D'un autre côté l'éclat de sa livrée joint à une stature plus petite, à une queue vert-doré en dessus, les couvertures inférieures de la queue rousses, du bleu aux oreilles seulement, pourraient autoriser à le regarder comme étant du sexe féminin.

Cet oiseau est long de quatre pouces trois lignes. Son bec n'a que neuf lignes, mais il est plus grêle et moins long que celui de l'Anaïs adulte.

Ses ailes sont de même longueur que la queue. Tout son plumage, en dessus, est vert-doré frais et brillant. Un vert-émeraude chatoyant règne depuis le gosier jusqu'au ventre. Là, du gris sale se mêle au vert des flancs et du bas-ventre. Les couvertures inférieures sont d'un roux-blond et vertes au centre. Il n'y a de bleu azur que sur les joues, et les deux faisceaux auriculaires naissent de la commissure du bec, et s'étendent jusque derrière l'occiput. Le bec et les tarses sont noirs.

Cet oiseau provient du Mexique.

NID DE L'OISEAU-MOUCHE HUPPÉ,**DE LA MARTINIQUE.***(ORNISMYA CRISTATA, Less., Ois.-mouch., pl. LVIII.)*

Ce nid, peint de grandeur naturelle, repose sur une branche mince et grêle de mimosa, à l'endroit où elle donne attache aux pétioles des feuilles. Il est solidement fixé par sa base et sur les côtés aux tiges qui le supportent, et est fait en forme de petite soucoupe obronde, creuse, composée de poils soyeux de chardons ou d'autres fleurs syngénèses, et recouvert par les graines noires oblongues et par les anthères et le pistil de la fleur, desséchés et entrelacés. Le fond est mollet et ouaté avec les aigrettes des semences de la plante composée, dont les autres parties ont été principalement employées sur les bords.

Ce petit nid a été envoyé de la Martinique à M. Longuemare par le docteur Garnot, et il est très remarquable en ce sens qu'il n'entre aucune parcelle de coton dans sa composition.

(PL. LIX.)

L'OISEAU-MOUCHE PÉTASOPHORE,

FEMELLE.

(*ORNISMYA PETASOPHORA*, Less.)

Cet individu, du sexe féminin, se rapproche beaucoup du jeune mâle figuré pl. XII de ce volume, mais il s'en distingue en ce que les écailles auriculaires azur manquent complètement.

La femelle a quatre pouces six lignes de longueur totale, en y comprenant le bec pour neuf lignes. Celui-ci est assez mince relativement à sa longueur; il est pointu, aciculé, noir ainsi que les tarsi. Ceux-ci sont assez robustes, poilus jusqu'à la naissance des doigts.

Un vert-doré règne sur la tête, le cou, le dos, les épaules et le croupion, mais il est plus brillant sur les parties inférieures, plus roux sur les parties supérieures, où chaque plume de la tête est finement frangée de roux. Un trait blanc occupe le dessous de l'œil, et un trait noir traverse la joue. La gorge et le devant du cou sont d'un gris très mélangé de vert-doré, ainsi que les flancs. Le

milieu du ventre est gris. Le bas-ventre est blanc. Les couvertures inférieures de la queue sont longues et d'un blanc assez pur. Les ailes, presque aussi longues que la queue, sont brunâtres. La queue est allongée, arrondie, à rectrices moyennes vert-doré, ainsi que les latérales, toutes zonées vers leur extrémité par une raie bleu d'acier, et le sommet des externes est blanc.

L'individu, type de notre description, nous a été communiqué par M. Lucien Buquet. Il provenait du Brésil.

(Pl. LX.)

LE TRICOLERE,

JEUNE ADULTE.

(*ORNISMYA TRICOLOR*, Less.)

L'oiseau qui est représenté dans cette planche appartient à l'espèce nouvelle que nous avons décrite sous le nom de Tricolore, bien qu'il en diffère, au premier coup d'œil, par les proportions et les teintes violacées du plastron rubis qui couvre la gorge.

Long en totalité de trois pouces quatre lignes, le bec seul de cet oiseau a neuf lignes. Il est mince, grêle, noir, et parfaitement droit. Les ailes, assez amples, sont brun-pourpré et atteignent les deux tiers de la queue. Celle-ci se compose de rectrices assez larges, presque égales, et toutes amincies et acuminées à leur sommet, qui est obtusement pointu. Cette forme est, sous ce rapport, très caractéristique pour distinguer cette espèce et l'isoler de toutes celles, à part le Barbe-Bleue, qui ont des plastrons gemmacés rubis ou améthystes sur la gorge. Les tarses sont brunâtres. Le front est vert-doré brunâtre, mais

tout le dessus de la tête, du cou, du dos, les épaules et le croupion sont vert très doré et brillant. Le plastron qui revêt la gorge naît sous le menton et forme un hausse-col arrondi, jouissant de tout l'éclat du rubis, mais avec des reflets d'iode. Un large collier gris-blanc entoure ce plastron gemmacé inférieurement. Le dessous du corps, du ventre et les flancs sont gris-clair, auquel se joignent sur les côtés des tons vert-doré et cuivrés. La région anale et le bas-ventre sont rouge ferrugineux, et les couvertures inférieures de la queue sont roussâtres, puis terminées de blanc, et marquées d'un cercle brun sur le pourtour.

Les deux rectrices moyennes sont vert-doré en dessus, et les latérales sont bleu d'acier luisant, mais frangées d'un rebord cannelle très vif. En dessus chaque plume est aussi bleu luisant, et le bord interne est liséré de rouge-cannelle comme la face supérieure. Cette tache servira encore à reconnaître les individus adultes de toute autre espèce voisine.

Cet oiseau nous a été communiqué par M. Parhuit, et se trouve dans la collection de M. Longuemare. Il vit au Mexique.

(PL. LXI.)

LE NATTERER.

(*ORNISMYA NATTERERI*, Less., Ois.-mouch., pl. XVI.)

Le Natterer que nous représentons ici diffère de notre planche XVI des Oiseaux-mouches par l'encadrement velours qui borde le plastron vert-émeraude du front et de la gorge.

Long de trois pouces et demi, en y comprenant le bec pour huit lignes, cet oiseau a la queue carrée, débordée par les ailes qui sont minces et étroites. Son bec noir est assez épais, parfaitement droit et un peu renflé en dessous de la mandibule inférieure. Les ailes sont brun-pourpré.

Un plastron vert-émeraude scintillant naît sur le front et descend en pointe sur le devant du cou, en formant une sorte de cravate pointue qui tombe sur le thorax. Ce vert chatoyant est encadré de noir-velours. Un vert-doré couvre la tête, le cou, le dos, les épaules. Un gris-cendré règne sur le croupion. Un chevron blanchâtre teinté de buffle occupe toute la poitrine, et se trouve surmonté, sur les côtés du cou, par deux

plaques azur. Le ventre et les flancs sont bleu céleste. La région anale et les couvertures inférieures de la queue sont blanchâtres, avec quelques stries rousses.

Les rectrices sont larges, égales, vert-cuivré en dessus à leur base, vert-doré dans le reste de leur étendue. En dessous elles sont vert très métallisé.

Cette belle espèce, encore rare dans les collections, est du Brésil. Elle nous a été communiquée par M. Dupont.

(Pl. LXII.)

LE COLIBRI LONGUEMARE.

(*TROCHILUS LONGUEMAREUS*, Less.)

Nous avons figuré, planche II, le type de cette espèce, et l'individu qui nous occupe offre quelques différences dans la coloration de son plumage.

Long de quatre pouces, le bec seul entre pour un pouce dans ces dimensions. Ce bec est grêle, recourbé, mince, noir en dessus, jaune en dessous. Le dessus de la tête est roux-brunâtre; un vert-cuivré règne sur le menton et le milieu du dos. Un roux ferrugineux foncé colore le croupion et les couvertures supérieures de la queue. Les ailes, très recourbées, sont brun-pourpré. Un sourcil roux surmonte l'œil, les parotides sont noires. Tout le dessous du corps est jaune buffle. Le menton est noir mat. Les rectrices, très étagées, sont brunes, terminées de blanc pur. Les latérales sont terminées à leur angle de roux vif.

Cet oiseau est de la Guiane.

(PL. LXIII.)

L'AMÉTHYSTE DU MEXIQUE,

MALE ADULTE.

(*ORNISMYA MONTANA*. Less.)

Cet oiseau, de la tribu des Améthystes, diffère peu, au premier aspect, de l'Améthyste du Brésil, et cependant sa taille est plus robuste, ses couleurs sont plus vives, et sa queue n'est point fourchue.

Cet oiseau-mouche est long de trois pouces trois lignes. Le bec seul très mince, droit, noir, a huit lignes. Ses ailes sont étroites, brun-pourpre, et atteignent presque l'extrémité de la queue. Celle-ci est cunéiforme, formée de rectrices larges, puis acuminées à leur sommet, excepté les externes, qui sont arrondies.

Un vert-doré très frais recouvre le corps, depuis le front jusqu'aux couvertures supérieures de la queue. Ce vert est très doré, très scintillant. Un long plastron améthyste très violet couvre la poitrine, et se trouve bordé en dessous par un collier blanc pur. La poitrine et le ventre sont blanchâtres, seulement il règne du

roux-doré blond sur les flancs, et des taches vertes marquent le milieu de chaque plume des couvertures inférieures de la queue. Ces couvertures sont très longues.

Les rectrices moyennes sont vert-doré en dessus et bifurquées à leur pointe. Les latérales sont brunes, bordées de roux-cannelle vif. La plus externe de chaque côté est œillée de blanc-roux à son extrémité et au rebord interne.

Les espèces de la tribu des Améthystes ont cela de particulier de se ressembler, d'une manière étonnante, par les formes générales du corps et par la coloration du plumage, et leurs vrais caractères distinctifs se trouvent principalement dans la manière d'être des rectrices.

Quelle variété la nature semble se complaire à introduire, même dans les détails les plus futiles en apparence !

Cet Améthyste, à queue cunéiforme, est du Mexique.

(PL. LXIV.)

L'AMÉTHYSTE DU MEXIQUE,

TRÈS JEUNE AGE.

(*ORNISMYA MONTANA*, Less.)

Ce jeune oiseau a les proportions du précédent, c'est-à-dire trois pouces trois lignes. Son bec est droit, mince, aciculé, noir. Ses tarses sont d'un noir mat. Un vert-doré et cuivré règne sur le corps en dessus, à partir du front jusqu'au croupion. La gorge est blanche, mais chaque plume a son centre marqué d'un point vert-brun indécis. Tout le dessous du corps est blanc, seulement une teinte vivement tannée colore la poitrine et un peu les côtés du cou, puis les couvertures inférieures de la queue, qui sont cannelle.

Les rectrices sont arrondies à leur sommet, les moyennes sont vert-doré, terminées de noir, les latérales noires, terminées de blanc pur.

L'individu que nous avons figuré est une des preuves nombreuses de la fixité des caractères à chaque époque des mutations de plumage des oiseaux-mouches. Cette livrée se rapproche de

toutes celles des jeunes sasins, améthystes et rubis, et cependant, si les mots sont impuissans pour leur assigner des caractères spécifiques précis, on ne peut, en les comparant, se refuser à les distinguer comme races séparées par une foule de nuances constantes et fixes, mais qu'on ne peut que difficilement exprimer.

Ainsi donc le Brésil possède des espèces propres d'Améthystes. Il en est de même de la Guiane et du Mexique; et qu'on ne pense pas que ces climats divers aient modifié les individus d'une même race pour en constituer des variétés; car le climat peut bien changer la taille et les couleurs d'un oiseau, mais jamais les parties, quelque peu importantes qu'elles soient, dans leur texture propre, et c'est ce qui nous autorise à établir tant d'espèces sous ce nom d'Améthyste, que tous les auteurs ont confondues, sans chercher à se rendre compte de leurs différences.

(PL. LXV.)

LE KIÉNER ,

FEMELLE.

(*ORNISMYA KIENERI* , Less.)

Ce n'est que près du Langsdorff que nous pouvons rapporter le curieux oiseau que M. Prévost nous a communiqué, et cependant on ne peut établir ce rapprochement que par la petitesse et la minceur du bec, et quelques autres traits généraux. Ce qui nous porte à croire que l'individu figuré est une femelle, c'est que sa queue est comme celle des jeunes raquettes, c'est-à-dire composée de rectrices allongées, arrondies, égales, qui, après leur chute, doivent faire place à des rectrices étroites ou gladiées.

Cet oiseau a le bec long de six lignes, noir, mince, aciculé; le corps et la queue ont deux pouces six lignes, et encore celle-ci entre-t-elle dans ces dimensions pour près de quinze lignes. Un vert très doré règne sur la tête, le dos, les épaules, le croupion et les couvertures supérieures de la queue. Le menton, la gorge et le thorax sont blancs, picotés de vert-doré. Le

ventre, les flancs sont vert avec du noirâtre et du blanchâtre. Les couvertures inférieures de la queue sont roux vif.

La queue est allongée, composée de rectrices étroites, les internes plus courtes que les deux paires latérales : toutes sont gris-brunâtre à leur naissance, noirâtres à leur extrémité et légèrement vert-doré en dessus, tandis que les deux plus externes sont ocellées de blanc au sommet.

Cet oiseau provient du Brésil.

(PL. LXVI.)

LE COLIBRI SWAINSON.

(*TROCHILUS SWAINSONII*, Less.)

Ce colibri, que l'on dit provenir du Brésil, est long de trois pouces quatre lignes. Le bec seul entre pour neuf lignes dans ces dimensions. Ce bec est recourbé, assez fort et entièrement noir. Ses ailes, brun-pourpré, sont minces, étroites, et n'atteignent que le milieu de la queue. Celle-ci est médiocre, légèrement fourchue, c'est-à-dire que les rectrices moyennes sont légèrement plus courtes que les latérales. Toutes les rectrices sont étroites, minces, arrondies à leur extrémité.

Un vert très brillant et or couvre, non pas la tête, qui est brunâtre, mais bien le cou, le dos, les épaules, le croupion et les couvertures supérieures de la queue. Un roux-cannelle règne depuis le menton jusqu'à la région anale et sur les couvertures inférieures de la queue. Les plumes auriculaires sont brunes. Un point blanc occupe le bord postérieur de l'œil. Les rectrices moyennes sont vert-doré en dessus, les latérales

sont d'un rouge ocreux vif dans leur moitié supérieure, puis barrées de noir et terminées de blanc sale.

Nous devons la communication de ce colibri à M. Florent Prévost. Son nom est celui d'un ornithologiste anglais, non seulement célèbre par sa grande science, mais encore remarquable par l'élévation de son âme et la générosité de son caractère. Puisse ce léger hommage récompenser, par une dette de cœur, cet excellent homme des tracasseries que sa probité lui a attirées de la part de quelques uns de ses présomptueux compatriotes !!! car c'est le sort du talent de faire naître sous ses pas mille Zoïles !!!

FIN DES TROCHILIDÉES.

TABLE NOMINALE

DES COLIBRIS ET DES OISEAUX-MOUCHES

DÉCRITS ET FIGURÉS DANS CE VOLUME.

	Pag.	j
Préface.		j
Synopsis général du genre <i>trochilus</i> .		iv
Le petit Rubis de la Caroline, sur une mimeuse, mâle adulte, pl. I.		1
Le colibri Longuemare, adulte, pl. II.	15	
Le colibri Mazeppa, pl. III.	18	
L'Oiseau-mouche huppé, variété de Saint-Domingue, pl. IV.	20	
Le colibri Buffon, pl. V.	31	
L'Oiseau-mouche Vesper, femelle, pl. VI.	33	
L'Oiseau-mouche tout vert, avec un goître, pl. VII.	35	
Le Vieillot, mâle adulte, pl. VIII.	37	
— Jeune mâle, pl. IX.	41	
— Jeune, pl. X.	44	
— Femelle, pl. XI.	46	
L'Oiseau-mouche Pétaophore, jeune, pl. XII.	48	
Le colibri David, pl. XIII.	50	
Le Saphir, femelle, pl. XIV.	53	
Le Rubis-Topaze, très jeune, pl. XV.	55	
Le Saphir-Emeraude, femelle, pl. XVI.	58	
— Jeune mâle, pl. XVII.	60	
Le colibri faux Brins-Blancs, pl. XVIII.	62	
Le colibri Intermédiaire, pl. XIX.	65	
Le colibri Topaze, dans le nid, pl. XX.	68	

Nid du colibri Topaze, pl. XXI.	Pag. 70
Le Verazur, jeune mâle, pl. XXII.	72
L'Oiseau-mouche Avocette, jeune âge, pl. XXIII.	74
Le Huppe-Col, jeune âge, pl. XXIV.	77
L'Améthystoïde, adulte, pl. XXV.	79
— Jeune, pl. XXVI.	81
— Très jeune, pl. XXVII.	83
L'Améthyste à queue égale, adulte, pl. XXVIII.	85
— A queue égale, jeune âge, pl. XXIX.	88
Nid de l'Améthyste, avec son œuf, pl. XXX.	90
L'Eurynome, adulte, pl. XXXI.	91
L'Oiseau-mouche à ventre blanc, adulte parfait, planche XXXII.	94
L'Oiseau-mouche à queue verte et blanche, jeune, pl. XXXIII.	96
La Corinne, jeune âge, pl. XXXIV.	99
Le Langsdorff, jeune mâle, pl. XXXV.	101
L'Oiseau-mouche de Gould, pl. XXXVI.	103
La Raquette Empennée ou l'Underwood, pl. XXXVII.	105
Le King, pl. XXXVIII.	107
La Cora, adulte parfait, pl. XXXIX.	109
— Très jeune, pl. XL.	111
Le Delalande, dans toute sa parure, pl. XLI.	113
L'Atala, pl. XLII.	115
Le Sasin, en plumage parfait, pl. XLIII.	117
Le Guy, pl. XLIV.	119
Le Médiastin, en plumage parfait, pl. XLV.	122
L'Ensipenne, adulte, pl. XLVI.	124
— Mâle, jeune âge, pl. XLVII.	127
Le Vesper, mâle, jeune âge, pl. XLVIII.	129
L'Oiseau-mouche Sapho, plumage parfait, pl. XLIX.	131
Le Stokes, pl. L.	135

TABLE.

171

Le Loddiges, pl. LI.	Pag. 138
L'Améthyste, femelle, pl. LII.	140
La Cœligène, pl. LIII.	143
L'Oiseau-mouche à queue verte et blanche, très jeune âge, pl. LIV.	144
L'Anaïs (ramphodon), adulte parfait, pl. LV.	146
— Variété, pl. LVI.	148
— Jeune ou Femelle, pl. LVII.	155
Nid de l'oiseau-mouche huppé de la Martinique, plan- che LVIII.	153
L'oiseau-mouche Pétasophore, femelle, pl. LIX.	154
Le Tricolore, jeune adulte, pl. LX.	156
Le Natterer, pl. LXI.	158
Le colibri Longuemare, pl. LXII.	160
L'Améthyste du Mexique, mâle adulte, pl. LXIII.	161
— Très jeune âge, pl. LXIV.	163
Le Kiéner, femelle, pl. LXV.	165
Le Swainson, pl. LXVI.	167



INDEX
GÉNÉRAL ET SYNOPTIQUE
DES OISEAUX

DU

GENRE TROCHILUS,

Par R. P. Lesson.



PARIS.

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE,
ÉDITEUR DU VOYAGE AUTOUR DU MONDE PAR LE CAPITAINE DUPERRÉ,
RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.

M DCCC XXXII.



INDEX

GÉNÉRAL ET SYNOPTIQUE

DES OISEAUX

DU

GENRE TROCHILUS.

GENRE : *TROCHILUS*, *auctorum*.

SYNONYMIE :

Mellisuga, et *polytmus*, Brisson.

Trochilus, L., Gm., Lath., Vieill., Temm.

Trochilus et orthorhynchus, Lacép., cl. des oiseaux.

Trochilus, *cynanthus*, *phœtornis*, *campylopterus* et *lampornis*,
Swainson, Zool. Journ., n° 10.

Trochilus, *ramphodon*, et *ornismya*, Less.

Bellatrix, *calliphlox*, *polytmus*, *glaucis*, *anthracothorax*, *heliactin*
(*radius solis*), *hylocharis*, *basilinna*, *chrysolampis*, *smaragdites*,
et *eulampis*, Boié, Isis, 1831.

CARACTÈRES ZOOLOGIQUES.

Bec : plus long que la tête, droit ou arqué, à mandibule supérieure un peu évasée à la base, arrondie en dessus et au delà des narines, s'amincissant en pointe. Mandibule inférieure droite ou légèrement fléchée en haut et en bas, rentrant dans la supérieure, se dilatant un peu vers la pointe, et de même longueur que la précédente.

Narines : basales, très petites, recouvertes par les plumes avancées du front, placées dans une fossette latérale, séparées l'une de l'autre par une légère arête.

Ailes : dont les rémiges sont étagées. La première est la plus longue, et ainsi de suite.

Queue : composée de dix rectrices, de longueur et de formes très variables.

Tarses : minces , grêles , nus ou emplumés , jusqu'aux talons , scutellés , ayant devant trois doigts égaux , les deux internes un peu soudés à leur base , le pouce assez fort ; tous munis d'ongles comprimés , recourbés , crochus et assez robustes pour les doigts.

Langue : extensible , longue , divisée au sommet en deux lanières élargies , légèrement spatulées , supportées par deux branches très longues de l'os hyoïde faisant l'office de ressort , tubuleuse au centre , ou formée de deux canaux cartilagineux adossés.

Patrie : l'Amérique , principalement entre les tropiques , bien que des espèces soient très avancées au sud , et d'autres au nord.

Nourriture : les insectes mous , tels qu'araignées , tipules , moucheron , fourmis et petits coléoptères , accessoirement le suc miellé des fleurs.

Plumage : celui du mâle brillant , somptueux et à reflets métallisés. Les femelles ont presque toujours la livrée terne , sale ou peu brillante. Les jeunes ressemblent aux femelles , et ne prennent que successivement la robe des mâles. Les plumes ont constamment des barbules serrées et disposées en facettes , même chez les espèces à plumage terne.

I^{re} RACE. — LES PATAGONS.

La queue allongée , profondément fourchue ; le bec arrondi , long , renflé à l'extrémité , très droit.

Observ. Le plumage est terne , brunâtre , peu éclatant. — La seule espèce connue habite le sud de l'Amérique.

ESP. 1. — OISEAU-MOUCHE PATAGON. (*Ornismya tristis*. Less.
Ois.-mouch. , pl 3.)

MALE. Bec long , fort , renflé ; plumage vert et brillant en dessus , plus foncé sur les petites couvertures et les rectrices ; corps d'un roux-brun avec flammettes brunes.

FEMELLE. Plumage d'un gris plus clair , mélangé de roux ; rémiges terminées par une tache blanche triangulaire ; dessous du corps blanc-roussâtre.

Patrie : le Chili.

Oiseau-mouche géant , *trochilus gigas* , Vieillot , Gal. du Muséum , pl. 180 , et Oiseaux-dorés , t. III , inédit , pl. 25.

II^e RACE. — LES CAMPYLOPTÈRES.

(*Campylopterus* , Swains.)

Les ailes ont les baguettes de leurs rémiges aplaties , dilatées et coudées , ce qui donne aux pennes une disposition recourbée en sabre

ou dolabriforme. La tête n'a point de huppe; le bec est fort, légèrement arqué.

§ I. LES CAMPYLOPTÈRES HIRONDELLES.

Queue très longue, profondément fourchue.

ESP. 2. — OISEAU-MOUCHE HIRONDELLE. (*Ornismya hirundinacea*. Less. Ois.-mouch., pl. 25, et Sup. aux Col., pl. 39.)

MALE. Tête et cou azurés; dos, petites couvertures alaires, thorax et abdomen vert-doré; bas-ventre blanc; queue très fourchue, d'un bleu d'acier brillant.

MALE, complètement adulte. Col., Supp., pl. 39. Queue profondément fourchue, bleu d'indigo; tête et cou noir-bleu brillant; dos et ventre vert foncé-doré, à reflets d'acier.

Patrie: le Brésil.

Trochilus hirundinaceus, Gal. du Muséum.

Guainumbi tertia species, Marcgrave, Bras. 197. *Mellisora avis Mexicana*, Hans Sloane, Jamaïq., n° 41, p. 309. Colibri vert à longue queue, Edwards, t. I, p. 34, pl. 33.

Oiseau-mouche à queue fourchue, de Cayenne, *mellisuga Cayanensis*, *cauda bifurca*, Brisson, Ornith., t. III, p. 726, pl. 36, f. 9.

Oiseau-mouche à longue queue, couleur d'acier bruni, Buff., édit. Sonnini, Ois., t. XVII, p. 208; oiseau-mouche à longue queue, or, vert et bleu, Buffon, *loco citato*, p. 213??

Trochilus macrourus, Gm. Syst. nat., esp. 27.

Trochilus forficatus, Lath., esp. 7?

Trochilus macrourus, Vieillot, Dict. d'hist. nat., t. VII, p. 366. Oiseau-mouche à tête bleue, Vieill., Ois. dorés, pl. 60, et Dict., t. VII, p. 366.

Shaw, Misc, t. VII, pl. 222.

§ II. LES CAMPYLOPTÈRES VRAIS.

Queue médiocre, égale.

ESP. 3. — OISEAU-MOUCHE LATIPENNE. (*Ornismya latipennis*, Less. Ois.-mouches, pl. 34.)

Bec robuste, un peu recourbé, long d'un pouce; parties supérieures d'un vert-doré brillant; parties inférieures gris de cendres.

Patrie: la Guiane.

Oiseau-mouche à larges tuyaux, *Trochilus campylopterus*, L. Gm., esp. 49.

Trochilus latipennis, Lath., esp. 33; Shaw, gen. Zool., esp. 8, p. 318.

Trochilus cinereus, Lath., esp. 21.

Oiseau-mouche à larges tuyaux, Buffon, édit. Sonnini, t. XVII, p. 206; enl. 672, f. 2.

Oiseau-mouche à larges tuyaux, Vieillot, Ois. dorés, pl. 21, p. 51.
 Colibri à ventre cendré, Aud., Ois. dorés, pl. 5.
Trochilus latipennis, Vieill., Dic., t. VII, p. 365.
Trochilus campylopterus, Valenciennes, Dict. sc. nat., t. XXXV, p. 492;
 Drapiez, Dict. class. d'hist. nat., t. IV, p. 325.
Trochilus latipennis, Swains., Zool. illust., pl. 130 (mâle), et 131
 (femelle), t. III.

ESP. 4. — OISEAU-MOUCHE (CAMPYLOPTÈRE) PAMPA.
 (*Ornismya pampa*, Less., Suppl. aux Ois.-mouch., pl. 15.)

MALE adulte. Corps vert-doré brillant en dessus, gris enfumé en dessous, calotte azur.

Patrie : le Paraguay.

ESP. 5. — OISEAU-MOUCHE ENSIPENNE.
 (*Campylopterus ensipennis*, Swains., Lesson, Ois.-m., pl. 35 et Troc., pl. 46.)

MALE. Bec fort, légèrement recourbé; corps en entier d'un vert-doré brillant; plastron bleu-violet sur la gorge.

JEUNE, pl. 47. Vert-doré en dessus; gris sur la gorge; un trait blanc derrière l'œil.

Patrie : l'Amérique méridionale : la Jamaïque ? la Trinité ?

Blue Sickle-winged humming-bird, *Trochilus ensipennis*, Swainson, Zool. illust., t. II, pl. 107.

ESP. 6. — OISEAU-MOUCHE MODESTE.
 (*Ornismya simplex*, Less., Ois.-m., pl. 33.)

MALE. Plumage sur le corps brun-verdâtre sombre peu doré; gorge, poitrine et abdomen variés de gris foncé et vert-doré; flancs vert foncé noirâtre; région anale grise-blanchâtre; rectrices brunes-violâtres.

VARIÉTÉ ALBINE, Colib., Suppl., pl. 6. Corps vert-doré en dessus, brun en dessous; des taches blanches sur la tête et le cou.

Patrie : le Brésil, San-Paulo.

Oiseau-mouche vert et gris, *Trochilus cirrochloris*, Vieill., Dict. hist. nat., t. XXIII, p. 430; Ornith. Encyclop., t. II, p. 560.

Trochilus campylostylus, Lichteinst. Cat. n. 115? (*similis campylopteri, quoad pictorum et remigum formam, sed minor, cauda æqua, rectricibus omnibus concoloribus*).

ESP. 7. — OISEAU-MOUCHE A RÉMIGES EN FAUCILLES.
 (*Ornismya falcata*, Less., Ois.-m., pl. 36.)

MALE. Bec notablement recourbé, long d'un pouce; parties supérieures d'un vert-noir doré; plumes auriculaires d'un vert-bleu; plastron

bleu-violet sur la gorge ; abdomen vert-doré ; queue d'un roux-cannelle.

Patrie : inconnue.

Trochilus lazulus, Vieill., Encycl., t. II, p. 557 ; et Ois. dorés, t. III, (inédit), pl. 1.

Sickle-winged humming-bird, *Trochilus falcatus*, Swains., Zool. illust., t. II, pl. 83.

III^e RACE. — LES SÉRICÉÉUX.

(*Culampis*, Boié.)

Queue médiocre, égale ou échancrée, bec un peu recourbé ; formes robustes.

ESP. 8. — LE GRENAT (*Trochilus auratus*, Less., Col., pl. 10.)

MALE. Plumage bleu-noir velours ; ailes vert-doré ; gorge grenat étincelant.

Patrie : la Guiane, Cayenne.

Red breasted humming-bird, Edwards, gl., pl. 266, colibri à gorge carmin, Buff., édit. de Sonnini, t. XVII, p. 219.

Trochilus jugularis, Less., esp. 7 ; Lath., esp. 12.

Le Grenat, Buff., édit. Sonnini, t. XVII, p. 262.

Trochilus auratus, Less., esp. 29.

Trochilus venustissimus, Gm. ?

Trochilus Granatinus, Lath., pl. 34.

Trochilus cyaneus, Lath. ?

Trochilus violaceus et auratus, Vieill., Encycl., t. II, p. 55, et pl. 130, f. 2, et pl. 129, f. 4.

Trochilus auratus, Audebert, f. 1, pl. 4 ; Dumont de Sainte-Croix, Dict. sc. nat., t. X, p. 51 ; Drapiez, Dict. classiq. d'hist. nat., t. IV, p. 318.

Trochilus Bancroftii, Lath., esp. 53.

ESP. 9. — OISEAU-MOUCHE DEMI-DEUIL.

(*Ornismya lugubris*, Less., Ois.-m., pl. 38 (mâle) et 39 (femelle).

MALE. Plumage en entier d'un noir de velours par l'aspect et la douceur ; quelques reflets verts-dorés sur le dos : chez quelques individus, petites couvertures vertes-dorées ; rectrices centrales vertes ; les latérales blanches, terminées de noir.

FEMELLE. Deux traits rouge-ocreux sur les côtés du cou ; plumage brun sale teinté de roux ; rectrices brunes, les deux externes blanches et terminées de brun.

Patrie : le Brésil.

Colibri brun, *trochilus fuscus*, Vieill., Dict. hist. nat., t. VII, p. 348, (1817) ; Encycl. Ornith., t. II, p. 532 ; et Ois. dorés, t. III, inédit, pl. 3.

Trochilus niger, *black humming-bird*, Sw., Zool. illust., pl. 82, t. II.

Trochilus ater, Wied, voy. trad. franç., t. II, p. 183.

Trochilus atratus, Licht., Cat., p. 14, n. 113 (1823).

IV^e RACE. — LES RAMPHODONS.(*Ramphodon*, Less., *Heliotryx*, pars, Boié.)

Bec garni de dents fortes et serrées.

§ I. VRAIS RAMPHODONS.

Bec allongé, prismatique, droit, élargi à la base, crochu à la pointe; queue arrondie, à rectrices un peu étagées.

ESP. 10. — LE RAMPHODON TACHETÉ.(*Ramphodon maculatum*, Less., Col., pl. 1.)

MALE. Bec noir et blanc; dos vert-cuivré; gorge noirâtre; côtés du cou jaune buffle; ventre gris, tacheté de noir; queue verte, pourprée et rousse en dessus, à rectrices noires en dessous, marquées roux franc.

Patrie: le Brésil, le mont Corco-Vado, près de Rio-Janeiro.

Trochilus naevius, Dumont, Dict. sc. nat., t. X (1818), p. 55; Vieillot, Encycl. Ornith., t. II, p. 548, et Nouv. Dict. d'hist. nat., t. XVIII, p. 431; Ois. dorés, t. III, inédit, pl. 4; Temminck, pl. col. 120, f. 3; Drapiez, Dict. classiq. d'hist. nat. (1823), t. IV, p. 320.*Trochilus squamosus*, Lichst., Cat., n. 117, p. 14 (1823), et Musée de Berlin, 1820.

§ II. LES BECS EN SCIE.

Bec médiocre, légèrement recourbé; queue un peu échancrée au milieu, de forme deltoïdale.

ESP. 11. — OISEAU-MOUCHE PÉTASOPHORE.(*Ornismya Petasophora*, Less., Ois.-m., pl. 1.)

MALE. Vert; gorge émeraude; deux plaques bleues s'allongeant derrière les yeux, et prenant des teintes de cuivre rouge; poitrine bleue, ventre verdâtre; couvertures inférieures de la queue blanches; rectrices égales, vertes, teintées et rayées de bleu.

FEMELLE, *Trochilidées*, pl. 59. Corps vert-doré en dessus; tête à plumes frangées de roux; un trait blanc derrière l'œil; dessous du corps gris.JEUNE MALE, *Trochilidées*, pl. 12. Corps vert-doré en dessus, gris clair en dessous; un trait blanc derrière l'œil; une ou deux plumes d'un riche violet sur la région auriculaire.

Patrie: le Brésil.

Trochilus serrirostris, Vieill., Nouv. Dict. d'hist. nat., 2^e édit., t. VII, p. 359; Encycl. Ornith., t. II, p. 561, esp. 52; et Ois. dorés, t. III, inédit, pl. 1.*Trochilus jantintotus*, Natter. M. S.*Trochilus petasophorus*, Wied, It., trad. franç., t. III, p. 119; Temm., pl. coloriées 203, f. 3.

ESP. 12. — OISEAU-MOUCHE ANAIS.(*Ornismya Anais*, Less., Colib., Supp., pl. 3.)

MALE très adulte. *Troch.*, pl. 55. Corps d'un vert d'émeraude éclatant; joues et régions auriculaires d'un bleu d'azur magnifique, avec cravate bifurquée du même bleu; devant du cou émaillé de noir; queue ample, à rectrices larges, bleu-vert, avec un cercle noir sérécieux.

MALE. Colib., Supp., pl. 3. Vert-doré; devant du cou et du thorax azur.

MALE, variété. *Troch.*, pl. 56. Joux et milieu du ventre azur; ouvertures inférieures de la queue brunes.

JEUNE. *Troch.*, pl. 57. Vert-doré; cravate bleue; ventre vert-doré.

Patrie: le Mexique, Table-Land? Temiscaltipéc.

Trochilus thalassinus, Swainson, Phil. mag., 1827, n. 6, p. 441, esp. 93.

Hoitzitcillin tepezcullula, Hernandez, Avium tract., p. 47 et chap. 164.

V^e RACE. — LES AVOCETTES.

Bec médiocre, denté sur les bords des mandibules, recourbé vers en haut; queue médiocre, arrondie au bout.

ESP. 13. — OISEAU-MOUCHE A BEC RECOURBÉ.(*Ornismya recurvirostris*, Less., Ois.-m., pl. 37.)

MALE. Bec déprimé, recourbé vers en haut? plumage vert-doré métallique; plastron émeraude sur le devant du cou; une raie longitudinale sur l'abdomen; plumes des cuisses blanches.

JEUNE MALE. Supp. aux Ois.-m., pl. 34. Vert-doré en dessus; gorge émeraude; ventre blanchâtre et grisâtre, vert-doré sur les flancs; queue arrondie, noire, verte en dessus, à teinte d'or rouge poli en dessous.

Patrie: la Guiane, Cayenne.

Recurved-bill humming-bird, trochilus recurvirostris, Swains., Zool. illust., pl. 105, t. II, 1^{re} série.

ESP. 14. — OISEAU-MOUCHE AVOCETTE.(*Ornismya avocetta*, Less., Colib., Supp., pl. 24.)

JEUNE. Vert-doré en dessus; queue bleu indigo; gorge verte; ventre noir mat; deux traits blancs sur les côtés du corps.

Observ. Est-ce le jeune d'une espèce distincte?

JEUNE MALE. *Troch.*, pl. 23. Vert-doré en dessus; une écharpe longitudinale blanc pur, traversée par une raie noire; queue rouge.

Patrie: la Guiane, Cayenne.

VI^e RACE. — LES CARAIBES.(*Anthracothorax*, Boié.)

Bec allongé, robuste, recourbé; queue médiocre, arrondie; devant du cou ayant un plastron.

ESP. 15. — COLIBRI CYANURE (*Trochilus viridis*, Less., Col., pl. 11.)

MALE. Plumage en entier d'un vert-émeraude; queue d'un bleu d'acier.

JEUNE? Colib., pl. 15. Vert, une ligne verte bordée de blanc sous le corps; queue bleu d'acier, terminée de blanc.

Patrie: Porto-Rico.

(Adulte). *Trochilus viridis*, Audebert et Vieillot, Ois. dorés, pl. 15; Vieillot, Encycl. Ornith., t. II, p. 551, esp. 10, et Nouv. Dict. d'hist. nat., t. VII, p. 357; Sonnini, édit. de Buffon, t. XVII, p. 315; Dumont, Dict. sc. nat., t. X, p. 49; Drapiez, Dict. classiq. d'hist. nat., t. IV, p. 321.

(Jeune): *Trochilus margaritaceus*, L.?

Trochilus gularis, Lath.?

ESP. 16. — COLIBRI HAITIEN.(*Trochilus gramineus*, Less., Colib., pl. 12 et 12 bis.)

MALE. Vert; gorge émeraude; poitrine et milieu du ventre noir de velours; plumes tibiales blanches; queue bleu d'acier.

JEUNE, pl. 12 bis. Vert-doré en dessus; gorge noire et verte, bordée de roux; milieu du ventre noirâtre, bordé de blanc; flancs vert-doré; queue violette, bordée de noir et terminée de blanc.

Patrie: les Antilles, Saint-Domingue

(Adulte): *Polythmus dominicensis*, Briss., Ornith., t. III, p. 672.

Le *Hausse-col vert*, Audebert, Ois. dorés, pl. 9.

Trochilus gramineus, L., gm.; Dumont, Dict. sc. nat., t. X, p. 48; Drapiez, Dict. classiq. d'hist. nat., t. IV, p. 318.

Trochilus pectoralis, Lath., inédit, esp. 18; Vieillot, Encycl., t. II, p. 551.

Trochilus dominicus, L., Syst., esp. 26.

Colibri Hausse-col vert, Buff., édit. Sonnini, t. XVII, p. 283.

Colibri du Mexique, enl. 580, f. 2.

Le plastron violet, Vieillot, Ois. dorés, t. I, pl. 70.

(Jeune): Colibri à cravate verte, Buff., édit. Sonnini, t. XVII, p. 277; enlum. 621, f. 1; Audebert, Ois. dorés, t. I, pl. 10.

Trochilus gularis, Lath., inédit, esp. 16.

Trochilus maculatus, L., gm.

Trochilus nitidus, Lath.; Atlas du Dict. class. d'hist. nat., pl. 28, f. 2.

ESP. 17. — COLIBRI A PLASTRON NOIR.(*Trochilus mango*, Less., Col., pl. 13, 14 et 15.)

MALE ADULTE, pl. 13. Vert-doré en dessus; noir velours en dessous, et bleu azur sur les côtés; queue pourprée, liserée de noir au sommet.

JEUNE ADULTE, pl. 13 bis. Bleu azur, dessous plus pur.

JEUNE, pl. 14. Vert-doré en dessus; le milieu du corps en dessous vert, bordé de blanchâtre; queue bleu d'acier, terminée de blanc.

Patrie: la Jamaïque, le Brésil?

(Adulte): Colibri de la Jamaïque, Briss., Ornith., t. III, p. 679, et pl. 35, f. 2.

Largest or blackest humming-bird, Hans Sloane, Jamaïq., t. II, p. 308, pl. 15.

Le Bourdonneur de Mango, Albin, Ois., t. III, 49.

5* *guanumbi*, Maregrave, Brazil, p. 197; Willugby, av., p. 167; Jonston, av. 135; Ray Synop., 187.

Le Plastron noir, Buff., édit. Sonnini, t. XVII, p. 286, et Encycl., 600, f. 3; Audebert, Ois. dorés, t. I, pl. 7.

Trochilus mango, L., gm., Lath., Dumont, Dict. sc. nat., t. X, p. 50; Drapiez, Dict. classiq. d'hist. nat., t. IV, p. 319.

(Jeune âge): Colibri à queue violette, Buff., enl. 671, f. 2; Audebert, Ois. dorés, t. pl. 11.

Trochilus albus, L., gm.

Trochilus tenius, Vieill., Ois. dorés, t. III, inédit, pl. 6.

ESP. 18. — COLIBRI HAUSSE-COL DORÉ.

(*Trochilus aurulentus*, Less., Colib., pl. 16, 17, 18 et 19.)

MALE ADULTE, pl. 16. Vert-doré; gorge verte très dorée, chatoyante; thorax et abdomen noirs; queue un peu pourprée et bleue.

FEMELLE, pl. 17. Vert-doré en dessus, gris-blanc en dessous; queue rouge-violet, puis bleue et terminée de blanc pur.

JEUNE FEMELLE, pl. 18. Verte en dessus, grise en dessous; queue bleue, cœillée de blanc.

JEUNE MALE, pl. 19. Un trait vert-jaune doré sur la gorge; du blanc mélangé de noir sur l'abdomen; queue verte, pourprée, terminée de blanc.

Patrie: Porto-Rico.

(Mâle): *Trochilus aurulentus*, Aud., Ois. dorés, pl. 12; Vieillet, Encycl., t. II, p. 555, et Nouv. Dict. d'hist. nat., t. VII, p. 556; Dumont, Dict. sc. nat., t. X, p. 49; Drapiez, Dict. classiq. d'hist. nat., t. IV, p. 318.

(Femelle): Le Plastron blanc, Buff., édit. de Sonnini, t. XVII, p. 291.

Le Colibri de Saint-Domingue, enl. 680, f. 1; Audebert, Ois. dorés, pl. 13.

Trochilus margaritaceus, L., Lath.

Trochilus cinereus, L.? Vieillot, Encycl., t. II, p. 552? Dumont et Drapiez, loc. cit.

ESP. 19. — LE CARAIBE.

(*Trochilus holosericeus*, Less., Colib., pl. 20.)

MALE ADULTE, pl. 20. Vert; gorge émeraude; thorax ceint d'azur; abdomen noir velours.

FEMELLE. Semblable au mâle ?

JEUNE. Pas de bleu sur le thorax.

Patrie : l'île Saint-Thomas, les îles de la Martinique et de Porto-Rico.

(Adulte) : Le colibri vert et noir, Buff., édit. de Sonnini, t. XVII, p. 271 ; Audebert, Ois. dorés, t. I, pl. 6.

Black belly and green humming-bird, Edwards, gl., pl. 36.

Falcinellus ventre nigricante cauda brevi æquali, Klein, av. n. 18.

Le Colibri du Mexique, Briss., Ornith., t. III, pl. 676 et pl. 35, f. 2.

Trochilus holosericeus, L., Lath., Vieillot, Encycl., t. II, p. 151 ;

Dumont de Sainte-Croix, Dict. sc. nat., t. X, p. 50 ; Drapiez, Dict. classiq. d'hist. nat., t. IV, p. 319.

(Jeune) : Colibri à ventre noir, Audebert, Ois. dorés, t. I, pl. 65, p. 159.

ESP. 20. — COLIBRI RUFICOL.

(*Trochilus leucurus*, Less., Colib., pl. 22.)

MALE. Vert ; une plaque d'un roux vif devant le cou ; deux traits blancs sur chaque joue ; le ventre gris ; queue blanche en dessous, terminée de noir.

Patrie : la Guiane hollandaise, Surinam.

The white tailed humming-bird, Edw., gl., pl. 256.

Le collier rouge, Buff., Col. 601, f. 4, et édit. de Sonnini, t. XVII, p. 285.

Colibri à collier rouge, Vieillot, Ois. dorés, t. III, inédit, pl. 5.

Polythmus surinamensis, Briss., Ornith., t. III, p. 674.

Trochilus leucurus, L., Lath., Vieill., Dumont et Drapiez.

ESP. 21. — COLIBRI DE PRÉVOST.

(*Trochilus Prevostii*, Less., Colib., pl. 24.)

JEUNE. Une tache longitudinale noire sur le gosier ; queue violette ; bec court, presque droit ; plumes vert-doré, cerclées de roux.

Patrie : l'Amérique méridionale, Surinam ?

Trochilus hypophæus, Lath., esp. 45.

Trochilus striatus, gm.

VII^e RACE. — LES COLIBRIS BUFFON.

(*Glaucis*, Boié.)

Bec allongé, recourbé ; queue moyenne, un peu échancrée au milieu ; point de plastron jugulaire.

ESP. 22. — COLIBRI BUFFON. (*Trochilus Buffonii*, Less., Troch., pl. 5.)

Plumage vert-doré en dessus, vert-émeraude pruiné en dessous ou glaucescent ; une teinte blonde sur la tête.

Patrie : le Brésil.

ESP. 23. — COLIBRI MAZEPPA.(*Trochilus Mazeppa*, Less., Trochilidées, pl. 3.)

Bec brun en dessus, jaune-orangé en dessous ; plumage vert-doré en dessus, rouge-ferrugineux en dessous.

Patrie : la Guiane française.

ESP. 24. — COLIBRI HIRSUTE.(*Trochilus hirsutus*, Less., Colib., pl. 21.)

Vert-doré en dessus, roux vif en dessous ; queue rousse à la base, puis noire et ocellée de blanc ; mandibules supérieures noires, l'inférieure blanche.

Patrie : le Brésil.

Trochilus brasiliensis, Lath., Temminck, pl. col. 120, f. 2.
Colibri à ventre roussâtre, Buffon.

ESP. 25. — COLIBRI SIMPLE.(*Trochilus simplex*, Less., Colib., pl. 23.)

Plumage vert en dessus ; gorge vineuse ; roux vif en dessous ; queue peu fourchue ou presque égale, noire, ocellée de fauve ; bas-ventre blanc.

Patrie : le Brésil.

Trochilus simplex, Less., Traité d'ornith., p. 291.

ESP. 26. — COLIBRI SWAINSON.(*Trochilus Swainsonii*, Trochilidées, pl. 66.)

Vert-doré en dessus, roux-cannelle en dessous ; queue allongée, égale, rousse, puis noire ; les retrices externes ocellées de blanc.

Habite le Brésil.

ESP. 27. — COLIBRI ARLEQUIN.(*Trochilus multicolor*, Lath., Less., Ois.-m., pl. 72.)

Bec assez long, recourbé ; corps en dessus vert-doré ; joues bleues, bordées de noir ; parties inférieures rougeâtres.

Patrie : inconnue.

Observ. M. Stokes nous écrit que l'oiseau qui a servi de type à la description de Latham et de la figure copiée par Vieillot, était le résultat d'une falsification, et qu'on s'en est aperçu en dépeçant l'individu conservé au musée Britannique.

Trochilus multicolor, Lath., Synops., sp. 22 ; Shaw, Misc., t. III, pl. 81 ; Audebert et Vieillot, Ois. dorés, pl. 69, t. I, p. 90 ; Bonnat-terre, pl. encyclop., pl. 130, f. 1 ; Vieillot, Encycl. Ornith., t. II, p. 549, et Ois. dorés, t. III, inédit, pl. 2.

VIII^e RACE. — LES BRINS-BLANCS.(*Phætornis*, Sw., Zool. Journ., t. III, p. 357.)

Bec très long, très arqué; formes allongées, minces; queue à rectrices étagées, les deux internes dépassant les latérales.

ESP. 28. — LE COLIBRI BRINS-BLANCS.(*Trochilus superciliosus*, L., Less., Colib., pl. 6 et 7.)

MALE, pl. 6. Vert-doré en dessus, gris en dessous; un trait gris sur l'œil; queue étagée, brunâtre, bordée de blanc, les deux brins droits allongés.

FEMELLE, pl. 7. Vert-cuivré en dessus, roux en dessous; queue arrondie sans brins, à rectrices d'un vert roussâtre, terminées de noir et bordées de blanc.

Patrie: la Guiane.

Colibri à brins blancs, Buff., enl. 600, f. 3.

Colibri à longue queue, de Cayenne, Briss., Ornith., t. III, p. 686.

Trochilus superciliosus, L., Lath.; Audebert, Ois. dorés, t. I, pl. 17 et 18; Vieillot, Encycl. Ornith., t. II, p. 549 et pl. 134, f. 2; Dumont de Sainte-Croix, Dict. sc. nat., t. X, p. 46; Drapiez, Dict. class. d'hist. nat., t. IV, p. 317.

ESP. 29. — COLIBRI EURYNOME.(*Trochilus eurynomus*, Less., mâle, Troch., pl. 31.)

Tête verte, frangée de roux; corps en dessus vert-émeraude, gris cendré en dessous; gorge écaillée de noir.

Patrie: le Brésil.

ESP. 30. — COLIBRI GUY. (*Trochilus Guy*, Less., Troch., pl. 44)

Vert-doré en dessus, gris de cendre en dessous; gorge et bas-ventre roux; couvertures inférieures blanches; queue bleue.

Patrie: le Brésil.

ESP. 31. — COLIBRI INTERMÉDIAIRE.(*Trochilus intermedius*, Less., Troch., pl. 19.)

Tête roux-brunâtre; bas du dos roux ferrugineux; un sourcil roux et un trait blanc autour de l'œil; menton noir mat; ventre roux-cannelle.

Patrie: le Brésil.

ESP. 32. — COLIBRI FAUX BRINS-BLANCS.(*Trochilus Bourcier*, Less.)

MALE, *Troch.*, pl. 18. Vert-doré en dessus, gris clair en dessous; brins

minces, blancs; queue ample, bordée de roux; un petit trait jaunâtre à l'angle du bec.

Patrie: le Brésil.

ESP. 33. — COLIBRI A VESTITURE TERNE.

(*Trochilus squalidus*, Natt., Less., Colib., pl. 8.)

Vert-doré en dessus, deux traits blancs au dessus et au dessous des yeux; corps gris enfumé en dessous; rectrices brunes, terminées de blanc, les deux moyennes allongées en brins blanchâtres.

Patrie: le Brésil.

Polythmus brasiliensis, Briss., Ornith., t. III, p. 671.

Trochilus squalidus; Temm., pl. col. 120, f. 1; Lesson, Manuel, t. II, p. 74.

ESP. 34. — COLIBRI LONGUEMARE.

(*Trochilus Longuemareus*, Less.)

MALE, *Troch.*, pl. 2. Tête brunâtre en dessus; corps en dessus brun-roussâtre avec quelques reflets dorés; un sourcil roux vif surmonte l'œil; une tache noire sur les oreilles; menton noirâtre; dessous du corps roussâtre.

JEUNE MALE, *Troch.*, pl. 62. Roux en dessus, buffle en dessous.

Patrie: la Guiane.

ESP. 35. — COLIBRI A VENTRE ROUX.

(*Trochilus rufigaster*, Less.)

MALE, Colib., pl. 9. Plumage vert-cuivré en dessus, roux vif en dessous; un trait blanc derrière l'œil; queue arrondie, brune, terminée de roux; les deux rectrices moyennes allongées en brins courts.

Patrie: le Brésil.

Trochilus rufigaster, Vieill., Encycl., t. II, p. 551, Nouv. Dict. d'hist. nat., t. VII, p. 357.

Le Brin-blanc, jeune âge, Audcber, Ois. dorés, t. I, pl. 19.

ESP. 36. — COLIBRI DAVID.

(*Trochilus Davidianus*, Less., *Troch.*, pl. 13.)

Vert-doré en dessus, roux vif en dessous; les régions auriculaires noires.

Patrie: la Guiane française.

IX^e RACE. — LES TOPAZES.

(*Polythmus*, Briss., Boié; *Lampornis*, Swains.)

Bec allongé, recourbé; deux longs brins à la queue chez le mâle.

ESP. 37. — COLIBRI TOPAZE.(*Trochilus pella*, Less., Colib., pl. 2, 3, 4 et 5.)

MALE ADULTE, pl. 2. Rouge de rubis et orangé ; gorge topaze chatoyante et or ; deux longs brins minces et acuminés.

VARIÉTÉ TAPIRÉE, pl. 3. Le corps couvert çà et là de plumes blanches.

JEUNE MALE, pl. 4. La gorge et le dessus du corps vert-émeraude ; les rectrices allongées manquant.

FEMELLE, pl. 5. Verte ; gorge rouge ; point de brins.

Patrie : la Guiane.

Falcinellus gutture viridi, Klein, Av., n. 15, p. 108.

The long tailed humming-bird, Edw., gl. pl. 33.

Colibri rouge à longue queue, de Surinam, Briss., Ornith., t. III, p. 690, enl. 599, f. 1 et 2. ; Shaw, Misc., pl. 513.

Trochilus pella, L., Lath., Audebert, Ois. dorés, t. I, pl. 2 ; Vieillot, Encycl., t. II, p. 554, et pl. 128, f. 5 ; Less., Traité d'Orn., pl. 78, f. 1 ; Dumont de Sainte-Croix, Dict. sc. nat., t. X^e, p. 44 ; Drapiez, Dict. class. d'hist. nat., t. IV, p. 320, et atlas, pl. 28, f. 1.

(Jeune mâle) : Colibri violet, de Surinam, Briss., t. III, p. 683 ; et Buff., enl. 599, f. 2.

Trochilus violaceus, L., Lath.

Variété tapirée, Vieill., Ois. dorés, t. III, inédit, pl. 7.

X^e RACE. — LES POLYTHMUS.

Bec court, droit ; les rectrices externes terminées par deux longs brins.

ESP. 38. — OISEAU-MOUCHE A TÊTE NOIRE.(*Ornismya cephalatra*, Less.)

MALE, Ois.-m., pl. 17. Bec droit, jaune, noir à la pointe ; plumes de la tête lâches, noires, gorge-émeraude ; dos et ventre vert-doré ; queue brune, les deux rectrices externes très longues.

Patrie : la Jamaïque.

Polythmus major, nigricans, aureo variè splendens, pinnis uropygii longissimis, Brown, Jam., p. 475.

Oiseau-mouche à tête noire et à queue fourchue, *mellisuga Jamaicensis atricapilla, cauda bifurca*, Briss., Ornith., t. III, p. 729, esp. 19.

Falcinellus cauda septem unciarum, Klein, Av., p. 108, n. 17. Colibri à tête noire et à longue queue, Edwards, Glan., t. I, pl. 34. Bourdonneur de Mango à longue queue, Albin, t. III, p. 20, pl. 49, f. a.

L'Oiseau-mouche à longue queue noire, Buff., édit. de Sonnini, t. XVII, p. 215.

Trochilus polytmus, L., esp. 4; Latham, Synops., esp. 4; *Black capped humming-bird*, Lath., ind.

Colibri à tête noire, Vieillot, Ois. dorés, pl. 67, p. 121; *trochilus polytmus*, Vieill., Encycl. Ornith., t. II, p. 554, esp. 23.

XI^e RACE. — LES SAPHOS.

(*Lesbia*, Less.)

Bec médiocre, presque droit; queue à rectrices très étagées, larges, profondément fourchues.

ESP. 39. — OISEAU-MOUCHE SAPHO.

(*Ornismya Sapho*, Less.)

MALE, Ois.-m., pl. 27, et Troch., pl. 49. Plumage vert-doré; queue très fourchue, resplendissante d'or, de pourpre et de velours noir; gorge émeraude.

FEMELLE OU JEUNE? Ois.-m., pl. 28. Plumage vert-doré, sombre; ventre gris enfumé; queue composée de rectrices à moitié blanches-jaunâtres et à moitié brunes-pourprées.

Patrie: le Pérou.

Trochilus Sparganurus, Shaw, general Zoology, t. VIII, p. 1; Birds, 1811, p. 291, pl. 39, ou *bar-tailed humming-bird*.

Ornismya Sapho, Lesson, Mau. d'Ornith., t. II, p. 83.

Trochilus radiosus, Temminck, dans les galeries du Muséum.

Trochilus chrysurus, Cuv., Règ. an., t. 1, p. 436, édit. de 1829, note n° 2.

Colibri verdor, *trochilus chrysochloris*, Vieill., Ois. dorés, t. III, inéd., pl. 8.

ESP. 40. — OISEAU-MOUCHE NOUNA-KOALI.

(*Ornismya Nuna*, Less.)

MALE ADULTE, Colib., Supp., pl. 35. Queue profondément fourchue, très étagée, à rectrices brunes, terminées de vert-bleu d'acier; corps vert-doré en dessus, blanc en dessous, mais ocellé de vert.

Patrie: le Chili? le Mexique.

Cynanthus bifurcatus, Sw., Phil. mag., 1827, n. 6, p. 441, esp. 97, avec cette phrase: vert-doré en dessus, bleue en dessous; tête brunâtre; queue assez étagée, noire, profondément fourchue, les six rectrices moyennes bordées de vert à leur sommet, les deux externes blanche au bord, noires à leur base; bec légèrement recourbé.

Dict. d'hist. nat., t. VII, 1817, p. 366; Encycl. Ornith., t. II, p. 566, esp. 68.

Trochilus superbus, Shaw, Misc., t. XIII, p. 517; *the stripe-cheeked, humming-bird*, Shaw, gen. Zool., t. VIII, partie I; *Birds*, pl. 41, p. 323; Temminck, pl. coloriées 299, f. 1.

XIII^e RACE. — LES JACOBINES.

Bec court, droit; la queue ample ou étagée.

ESP. 47. — OISEAU-MOUCHE A OREILLES D'AZUR.

(*Ornismya aurita*, Less.)

MALE, Ois.-m., pl. 10. Bec fort, robuste; queue étagée; rectrices moyennes blanches, les latérales noires; plumage vert en dessus, blanc de neige en dessous; un trait noir derrière l'œil, précédant des plumes écailleuses d'un bleu d'azur.

Patrie: le Brésil.

Mellisuga cayennensis, major, Brisson, Ornith., t. III, p. 722. Oiseau-mouche à oreilles, Buffon, édit. Sonnini, t. XVII, p. 199. *Violet eared humming-bird*, Lath., Synops., t. I, p. 767, Index, esp. 36; *trochilus auritus*, Vieillot, Ois. dorés, pl. 25 (mâle), et 26 (femelle), p. 57 et 95; Nonv. Dict. d'hist. nat., t. VII, p. 368; Encycl. Ornith., t. II, p. 567; Shaw, Misc., t. XXIII, pl. 977.

ESP. 48. — OISEAU-MOUCHE A OREILLES NOIRES.

(*Ornismya nigrotis*, Less., Ois.-m., pl. 11.)

Plumage vert-doré en dessus, blanc tacheté de brun en dessous; un trait noir seulement derrière chaque œil; rectrices latérales blanches, les moyennes noires.

Patrie: la Guiane.

ESP. 49. — OISEAU-MOUCHE JACOBINE.

(*Ornismya mellivora*, Less.)

MALE, Ois.-m., pl. 21. Tête et cou d'un bleu d'azur; dos et flancs vert-doré; un collier et le ventre d'un blanc de neige; rectrices blanches, bordées de noir.

FEMELLE, Ois.-m., pl. 22. Corps vert en dessus, tacheté de brun et de blanc en dessous; rectrices vertes, bordées de noir et de blanc.

Patrie: la Guiane, le Brésil, l'île de la Martinique.

A. *The white belly humming-bird*, Edwards, t. I, p. 35, pl. 35.
Mellisuga surinamensis, torquata, Briss., Ornith., t. III, p. 713.

Oiseau-mouche à collier ou la Jacobine, Buffon, édit. Soumireu, Oiseaux, t. XVII, p. 203, enl. pl. 640, f. 2.

Trochilus mellivorus, L. Syst. nat., esp. 65; Lath., Syn. ornith., esp. 34; Vieillot, Ois. dorés, pl. 23; Dict. nat., t. VII, p. 360.

B. Mellisuga Cayennensis, *gutturæ navio*, Briss., t. III, p. 706.

Oiseau-mouche à gorge tachetée, Buff., enl. 276, f. 2.

Trochilus fimbriatus, Gm. esp.

Latham, ind. sp. 39.

Vieillot, Ois.-dorés, pl. 22 et 24; Diet., t. VII, p. 360.

XIV^e RACE. — LES GLAUCOPES.

(*Mellisuga*, Briss., Boié.)

Bec court, droit; la queue fourchue.

ESP. 50. — OISEAU-MOUCHE GLAUCOPE.

(*Ornismya glaucopsis*, Less.)

MALE, Ois.-m., pl. 58. Bec assez long, droit, aigu; calotte bleue; corps en dessus d'un vert-doré; parties inférieures d'un vert-émeraude; bas-ventre gris; rectrices bleu d'acier.

FEMELLE: Ois.-m., pl. 59. Tout le corps simplement vert-doré en dessus; les parties inférieures d'un gris enfumé; rectrices bleues, œillées de blanc.

Patrie: le Brésil.

Mellisuga brasiliensis cauda bifurca, Briss., Ornith., t. III, p. 724, pl. 37, f. 5.

Trochilus glaucopsis, Gm.

Trochilus frontalis, Lath., esp. 60.

Vieillot, Dict., t. VII, p. 370, et t. XXIII, p. 428.

Eucycl., pl. 36, f. 5; Ornith., t. II, p. 557, esp. 37; Ois. dorés, t. III, inédit, pl. 2.

Guainumbi major, Rai, Syn. av., n. 2.

Guainumbi secunda species, Marcgrave, Bras., p. 197.

Guainumbi secunda species Marcgraviæ, Willughb., Orn., p. 166.

ESP. 51. — OISEAU-MOUCHE WAGLER.

(*Ornismya Waglerii*, Less., Ois.-m., pl. 73.)

Parties supérieures et antérieures d'un bleu d'azur glacé d'or; le reste du plumage d'un vert foncé sablé d'or, et teinté d'indigo scintillant; bas-ventre d'un vert sombre séricéux.

Patrie: le Brésil.

Trochilus saphirinus (mâle), Vieill., Ois. dorés, t. I, p. 105, pl. 57; et Ornith. eucycl., t. II, p. 570?

ESP. 52. — OISEAU-MOUCHE MAUGÉ.(*Ornismya Maugæi*, Less.)

MALE, Ois.-m., pl. 58. Plumage vert sombre doré, et brillant en dessus comme en dessous; poitrine, bas du cou et haut du dos d'un bleu d'acier plus ou moins intense; bas-ventre blanchâtre; rectrices bleues.

FEMELLE, Ois.-mouches, pl. 59. Livrée plus terne, dessus du corps d'un vert-cuivré; parties inférieures grisâtres; rectrices moyennes vertes, les latérales bleues, les deux externes terminées de blanc.

Patrie: l'île de Porto-Rico.

Trochilus Maugæus, Vieill., Dict. hist. nat., t. VII; Encycl. Ornith., t. II, p. 567; Audebert, Ois. dorés, pl. 37 et 38, t. I, p. 77, 79, et 80.

Mellisuga surinamensis pectore caruleo, Briss., t. III, p. 711; Edwards, gl., pl. 35, f. 2. *Trochilus Ourissia*; L., esp. 13.

L'Émeraude-Améthyste, Buff., édit. Sonnini, t. XVII, p. 188; pl. enlum. 227, f. 3.

ESP. 53. — OISEAU-MOUCHE VIOLET A QUEUE FOURCHUE.(*Ornismya furcata*, Less., Ois.-m., pl. 18.)

MALE, Supp. Ois.-m., pl. 18. Bec droit; gorge émeraude; ventre d'azur-pourpré; dos vert-doré avec une ceinture azur; queue fourchue, bleu d'acier.

Patrie: la Guiane, l'île de la Jamaïque.

Mellisuga avis maxima, Hans Sloane, it. Jam., p. 309; *mellisuga Jamaicensis, violacea, cauda bifurca*, Brisson, Ornith., t. III, p. 728 et 732, esp. 18 et 20, pl. 37, f. 6.

L'Oiseau-mouche à queue fourchue, Buff., pl. enl. 599, f. 2. *Trochilus furcatus*, Gm., esp. 26; Latham, Syn., esp. 8; Vieillot, Ois. dorés, pl. 34; Encycl. Ornith., t. II, p. 572, esp. 87.

ESP. 54. — OISEAU-MOUCHE ÉRIPHILE.(*Ornismya Eriphile*, Less., Col., Supp., pl. 25.)

Bec noir; tout le dessus du corps, depuis le front jusqu'au croupion, d'un vert-doré brillant; la gorge et le devant du cou recouverts par une plaque émeraude; la poitrine, l'abdomen et les flancs azur, queue fourchue, bleu d'acier.

Patrie: le Brésil.

ESP. 55. — OISEAU-MOUCHE A CALOTTE D'AZUR.(*Ornismya cyanocephala*, Less., Colib., Supp., pl. 17 et 18.)

MALE ADULTE, Colib., Supp., pl. 17. Corps vert-doré en dessus, blanc en dessous; calotte azur.

JEUNE, Colib., Supp., pl. 18. Bec noir, robuste et peu renflé; calotte d'un bleu azuré peu décidé recouvrant l'occiput; manteau, dos,

petites couvertures des ailes d'un vert-doré brillant; milieu du dos, croupion d'un vert-grisâtre; rémiges brunes ainsi que les rectrices; gorge, devant du cou d'un blanc pur, ainsi que la poitrine et le ventre, dont les côtés sont mélangés de gris-vert; couvertures inférieures de la queue grises.

Patrie: le Brésil.

Trochilus quadricolor, Vieillot, Encycl., t. II, p. 573; Ois. dorés, t. III, inédit, pl. 18.

ESP. 56. — OISEAU-MOUCHE SWAINSON.

(*Ornismya Swainsonii*, Less., Ois.-m., pl. 70.)

Bec brun et blanc; corps vert-doré en dessus; gorge et devant du cou vert-émeraude; poitrine, au milieu, d'un noir de velours; bas-ventre verdâtre; région anale blanche; rectrices bleu indigo.

Patrie: le Brésil.

Trochilus elegans, Audebert, Ois. dorés, t. I, pl. 14; Vieillot, Nouv. Dict., t. VII, p. 351; et Encycl., t. II, p. 556, esp. 31.

Colibri hausse-col à queue fourchue, Dumont, Dict. sc. nat; et Drapiez, Dict. classiq., t. IV.

ESP. 57. — OISEAU-MOUCHE PARVULE.

(*Ornismya Canivetii*, Less.)

MALE, *presque adulte*, Colib., Supp., pl. 37. Corps vert-doré bleuâtre en dessus; gorge bleu-émeraude; poitrine et ventre vert-bleuâtre; rectrices brun-bleuâtre, terminées de blanc.

JEUNE, Colib., Supp., pl. 38. Vert-doré très brillant en dessus, gris-cendré en dessous; des écailles d'un vert teinté de bleu sur le cou en devant et chatoyantes.

Patrie: le Brésil.

XV^e RACE. — LES LUCIFERS.

Bec allongé, recourbé, mince; queue fourchue; un plastron améthyste ou bleu d'acier sur le thorax.

ESP. 58. — OISEAU-MOUCHE BARBE-BLEUE.

(*Ornismya cyanopogon*, Less., Ois.-m., pl. 5, et Colib., Supp., pl. 9 et 10.)

MALE, pl. 5. Bec long, grêle, recourbé; corps vert-doré en dessus, gris-blanc en dessous; rectrices brunes, terminées en pointe; cravate d'acier bruni ou pourpré.

FEMELLE. Grise sur le devant du corps ; la gorge d'un gris-blanc ; le plumage vert-doré peu brillant sur le dos ; les parties inférieures d'un gris-blanchâtre ; la queue arrondie, verte et un peu dorée, terminée de blanc en dessus et brunâtre en dessous.

JEUNE ADULTE, Colib., Supp., pl. 9. Vert-doré en dessus ; plastron bleu irisé ; corps roussâtre, verdâtre en dessous.

JEUNE, Colib., Supp., pl. 10. Vert-doré éclatant en dessus, jaunâtre en dessous ; quelques écailles purpurines sur la gorge.

Patrie : le Mexique, le mont Temiscaltepec.

Cyananthus lucifer, Swains., Philos. mag., 1827, n. 6, p. 442, esp. 99.

ESP. 59. — OISEAU-MOUCHE VESPER.

(*Ornismya Vesper*, Less.)

MALE, Ois.-m., pl. 19. Bec très long, recourbé ; gorge d'un bleu d'acier étincelant ; plumage d'un vert-gris peu éclatant ; croupion marron ; un point blanc devant l'œil ; poitrine et ventre d'un gris clair passant au blanchâtre.

FEMELLE, Troch., pl. 6. Corps vert-doré en dessus, gris enfumé en dessous ; deux taches blanches derrière les yeux ; gorge blanc pur.

MALE, jeune âge, Troch., pl. 48. Vert-doré en dessus ; croupion roux vif ; quelques écailles améthyste sur la gorge.

Patrie : le Mexique.

ESP. 60. — OISEAU-MOUCHE ZÉMÈS.

(*Ornismya Dupontii*, Less., Colib., Supp., pl. 1.)

Vert-doré ; gorge bleu saphir chatoyant en violet ; queue étagée ; rectrices externes spatulées, rayées de rouge brouzé, de fauve vif, de blanc et de brun.

Patrie : le Mexique.

XVI^e RACE. — LES PLATURES.

(*Platurus*, Less.)

La queue est composée de rectrices acuminées, les deux externes à tiges sans barbes, et terminées par des palettes ovalaires.

ESP. 61. — OISEAU-MOUCHE A RAQUETTES.

(*Ornismya platura*, Less.)

MALE ADULTE, Ois.-m., pl. 40. Bec court, pointu, peu renflé ; plu-

mage en entier d'un vert-doré sombre ; plastron émeraude sur la gorge ; abdomen brun-noir ; région anale gris-blanc.

JEUNE, Colib., Supp., pl. 31. Vert-doré en dessus ; thorax et ventre gris-roux ; deux moustaches blanc pur ; un trait noir devant le cou ; queue arrondie, terminée de noir ; les rectrices externes ocellées de gris.

Patrie : la Guiane.

Oiseau-mouche à raquettes, Buffon , édit. Sonnini, t. XVII, p. 177 ; Journal de physique, juin 1777, p. 466.

Trochilus longicaudus, L., Gm., esp. 60.

Trochilus platyrus, Lath., esp. 55.

Oiseau-mouche à raquettes, Vieillot, Ois. dorés, pl. 52, t. I, p. 98.

Trochilus platyrus, Vieill., Dict. hist. nat., t. VII, p. 370 ; Encycl. Orn., t. II, p. 569, esp. 77 ; Drapiez, Dict. clas. d'hist. nat., t. IV, p. 327.

ESP. 62. — OISEAU-MOUCHE A RAQUETTES EMPENNÉ.

(*Ornismya Underwoodii*, Less.)

MALE. *Troch.*, pl. 37. Raquettes oblongues, allongées, pâtes blanches, velues.

Patrie : (de la rare et belle collection de M. Leadbiter).

XVII^e RACE. — LES ÉMERAUDES.

(*Basilinna*, Boié.)

Bec allongé, droit ; la queue arrondie, médiocre ; le plumage vert-émeraude en dessus comme en dessous, ou seulement mélangé de blanc.

ESP. 63. — OISEAU-MOUCHE A COU ET VENTRE BLANCS.

(*Ornismya albirostris*, Less.)

MALE, Ois.-m., pl. 78. Bec légèrement recourbé, noir et blanc, long de 10 lignes ; corps en dessus vert-doré ; parties antérieures blanches ; une ceinture verte traversant la poitrine ; bas-ventre grisâtre ; rectrices brunes à reflets bleuâtres, les deux moyennes vertes-cuivrées.

Patrie : la Guiane.

Trochilus leucogaster, Gm.

Oiseau-mouche à ventre blanc, de Cayenne, *mellisuga Cayennensis*, Briss., t. III.

L'Oiseau-mouche à gorge et ventre blancs, Audebert, Ois. dorés t. I, p. 86, pl. 43 ; Vieillot, Encycl., t. II, p. 564 ; Dict., t. VII, p. 359

Trochilus mellisugus, Lath., esp. 40 ; Encycl., 276, L. 3.

ESP. 64. — OISEAU-MOUCHE A GORGE BLANCHE.

(*Ornismya albicollis*, Less.)

MALE, Ois.-m., pl. 63. Bec long de 9 lignes, fort, infléchi, noir et

d

blanc ; parties supérieures d'un riche vert-doré, ainsi que les côtés du cou, la poitrine et les flancs ; devant de la gorge et milieu de l'abdomen d'un blanc de neige ; rectrices moyennes vertes, les latérales bleues ocellées de blanc.

Patrie : le Brésil, Saint-Paul.

Trochilus albicollis, Vieill., Dict. hist. nat., t. XXIII, p. 426 ; et Oiseaux dorés, t. III, pl. 6 ; Temm., pl. col. 203, f. 2 ; Vieillot, Enc. Ornith., t. II, p. 558 ; Lichteinst., Cat., p. 13, n. 112.

ESP. 65. — OISEAU-MOUCHE A VENTRE BLANC.

(*Ornismya albiventris*, Less.)

MALE, Ois.-m., pl. 76. Bec long de 9 lignes, noir et blanc ; corps vert-cuivré en dessus ; plus rouge sur la tête et le croupion ; devant du cou vert pur ; abdomen et couvertures inférieures d'un blanc pur ; rectrices brunes, les deux moyennes vert-doré : toutes terminées de gris.

LE MÊME, complètement adulte, *Troch.*, pl. 32. Vert-émeraude en dessus ; ventre blanc pur ; queue bleu d'acier.

Patrie : la Guiane.

Trochilus thaumantias, L. Lath., enl. 600., f. 1.

Trochilus leucogaster, Lath., esp. 46.

Mellisuga Cayennensis, ventre albo, Briss., enl. 672, f. 1.

ESP. 66. — OISEAU-MOUCHE A PETIT BEC.

(*Ornismya brevirostris*, Less.)

MALE, Ois.-m., pl. 77. Bec long de 6 lignes, blanc et noir, grêle ; corps vert-doré en dessus ; tête verte-cuivrée ; parties inférieures d'un blanc pur ; une ceinture verte sur le ventre ; région anale et couvertures inférieures blanches, légèrement teintes de gris.

Patrie : la Guiane.

ESP. 67. — OISEAU-MOUCHE A TÊTE GRISE.

(*Ornismya tephrocephalus*, Less., Ois.-m., pl. 70.)

Tête vert-pâle tirant sur le gris-cendré ; dos vert-cuivré ; parties inférieures d'un vert-doré peu brillant ; région anale et couvertures inférieures d'un blanc pur ; rectrices d'un vert-doré en dessus, d'un brun foncé en dessous.

Patrie : le Brésil.

Trochilus tephrocephalus, Vieill., Dict., t. XXIII, p. 430 ; Encycl. Ornith., t. II, p. 560 ; Ois. dorés, t. III, inédit, pl. 11.

ESP. 68. — OISEAU-MOUCHE TOUT VERT.

(*Ornismya viridissima*, Less.)

MALE, Ois.-m., pl. 75. Bec long de 10 lignes, noir et jaunâtre ; par-

ties supérieures d'un vert-doré; croupion d'un vert-cuivré; gorge et poitrine d'un vert mélangé de blanc; ventre et région anale d'un brun-gris; rectrices vert-doré en dessus, bleues en dessous, ornées de blanc.

MALE, avec un goitre, Troch., pl. 7. Un goitre garni de plumes en rosettes sur le cou.

Patrie : le Brésil.

Trochilus viridissimus, Vieillot; Audebert, Ois. dorés, pl. 42, t. I, p. 84; Vieillot, Encycl. Ornith., t. II, p. 572.

ESP. 69. — OIS.-MOUCHE A QUEUE VERTE ET BLANCHE.

(*Ornismya viridis*, Less.)

MALE, Ois.-m., pl. 60. Bec long, légèrement recourbé, brun clair et blanc; tête brune-verdâtre; corps en dessus vert-doré; parties inférieures d'un vert clair glacé, mélangé de gris ou de vert à reflets cuivreux; région anale grise-cendrée; queue verte et blanche.

JEUNE ADULTE, Troch., pl. 33. Vert glaucescent émeraude; queue vert franc et brillant.

TRÈS JEUNE, Troch., pl. 54. Vert-doré en dessus, roux vif en dessous; écailles vertes sur la gorge; queue bleuâtre, terminée de blanc.

Patrie : l'île de la Trinité, la Guiane.

Trochilus viridis, Vieill., Ois. dorés, pl. 41, t. I, p. 83; Nouv. Dict. hist. nat., 2^e édit., t. VII, p. 354; Encycl. Ornith., t. II, p. 557, esp. 38.

ESP. 70. — OISEAU-MOUCHE A VENTRE GRIS.

(*Ornismya minima*, Less., Ois.-m., pl. 79 (mâle).

Corps en dessous d'un blanc sale, vert-doré en dessus; rectrices moyennes vertes, les latérales blanches à leur extrémité.

Patrie : l'île de Saint-Domingue.

Gouambuch, Thevet, Sing. de la France antarctique, p. 94.

Trochilus niger, L. Gm.

Oiseau-mouche de Saint-Domingue, Briss., Ornith., t. III, p. 702, pl. 36, f. 8.

Oiseau-mouche à ventre gris, Vieill., Ois. dorés, pl. 53, t. I, p. 99.

XVIII^e RACE. — LES AMAZILIS.

Bec droit, médiocre, rougeâtre; plumage vert en dessus, blanc avec du ferrugineux ou du pourpré violet.

ESP. 71. — OISEAU-MOUCHE AMAZILI.

(*Ornismya Amazili*, Less.)

MALE, Ois.-m., pl. 12. Bec court, assez robuste; poitrine bleu éme-

raude; corps vert-doré en dessus; ventre roux, queue égale, couleur de cannelle.

JEUNE MALE, Ois.-m., pl. 13. Poitrine gris-bleuâtre; ventre blanchâtre; queue verte et roussâtre.

Patrie: le Pérou.

Orthorhynchus Amazili, Lesson, Zoologie de la Coquille, pl. 31, f. 3; Manuel d'Ornith., t. II, p. 81.

ESP. 72. — OISEAU-MOUCHE ÉRYTHRONOTE.

(*Ornismya erythronotos*, Less.)

MALE, Ois.-m., pl. 61. Bec noir et blanc, droit, assez robuste; plumage en entier d'un vert d'émeraude chatoyant; croupion cuivré; région anale blanche; rectrices bleu indigo.

Patrie: le Brésil ?

Observ. Le *Cynanthus latirostris* de Swainson, Philosoph. mag., n. 6, 1827, p. 441, esp. 96, doit se placer près de cette espèce. Voici la phrase: vert, vert-bleuâtre en dessous; menton et thorax d'un bleu de saphir; queue médiocre, très fourchue, d'un bleu-noir; base du bec déprimée, rouge.

Table-Land, au Mexique.

ESP. 73. — OISEAU-MOUCHE ARSINOË.

(*Ornismya Arsinoë*, Less.)

MALE ADULTE, Col., Supp., pl. 28. Bec noir; tête, cou et menton vert-doré; dos vert-cuivré rouge; croupion violet; ailes ferrugineuses dans leur milieu; gorge, devant et côtés du cou, thorax et haut du ventre d'un vert-émeraude très chatoyant; ventre et flancs gris; région anale blanche; couvertures inférieures rousses et blanches; queue un peu fourchue, violet-pourpré.

JEUNE AGE, Col., Supp., pl. 29. Bec rougeâtre, tête, cou, dos, épaules et croupion vert-doré; ailes brun-pourpré uniforme; gorge et devant du cou vert-émeraude; thorax vert-doré; ventre brunâtre; couvertures inférieures roux-cannelle; queue marron à reflets cuivrés.

Patrie: le Mexique, la Californie ?

ESP. 74. — OISAU-MOUCHE DUMÉRIL.

(*Ornismya Dumerili*, Less.)

MALE ADULTE, Colib., Supp., pl. 36. Corps gris, glacé de vert-doré en dessus; bec jaune vif à pointe noire; gorge blanche, cillée de vert-émeraude; dessous du corps roux-cannelle; une large tache blanche sur le bas du cou et le haut de la poitrine.

Patrie: le Chili ?

XIX^e RACE. — LES SÉPHANIODES.

Bec droit, mince ; tête huppée ; queue arrondie ; dessous du corps à écailles arrondies ; tête violette ou saphirine.

ESP. 75. — OISEAU-MOUCHE A COURONNE VIOLETTE.

(*Ornismya sephaniodes*, Less., Ois.-m., pl. 14, et Col., Supp., pl. 5.)

MALE, pl. 14. Bec droit, assez long ; calotte saphir tirant sur le beau-violet ; parties supérieures vertes-dorées ; gorge et devant du cou blanc, ocellés de vert-doré ; ventre blanc-roux ; queue arrondie, verdâtre.

FEMELLE, Col., Supp., pl. 5. Vert-doré en dessus ; tête vert-brun ; dessous du corps gris ; plumes de la gorge ocellées ; queue vert-doré, terminée de blanc.

Patrie : le Chili. (On en connaît une variété du Brésil).

Orthorhynchus sephaniodes, Less., Zool. de la Coquille, pl. 31, f. 2 ; Manuel d'Orn., t. II, p. 80.

Oiseau-mouche Jules Verreaux, Vieill., Ois.-dorés, t. III, inéd., pl. 25 ; et Encycl., t. II, p. 532.

Mellisuga Kingii, Zool. journ., t. III, p. 432 (en note), avec cette diagnose : *M. supra metallicè viridis, infra alba viridi variegata ; vertice splendide rubro ; rectricibus acuminatis*. Habite le port Gallant, au détroit de Magellan.

ESP. 76. — OISEAU-MOUCHE DE STOKES.

(*Ornismya Stokesii*, King.)

MALE ADULTE, Troch., pl. 50. Huppe bleu céleste ; corps vert-doré en dessus, blanc ponctué d'émeraude en dessous ; rectrices vertes et blanches.

Patrie : l'île de Juan Fernandez.

Trochilus galeritus, Molina, Chili ?

Trochilus Stokesii, cap. King, mns. de Londres.

XX^e RACE. — LES HUPPÉS.

(*Smaragdites*, Boié, pars.)

Bec très court, droit ; une huppe terminée par une large plume filée, bleue ou verte gemmée.

ESP. 77. — OIS.-MOUCH. DELALANDE ou LE PLUMET BLEU.

(*Ornismya Delalandi*, Less., Ois.-m., pl. 23 et 24 ; Colib., Supp., pl. 19 ; et Troch., pl. 41.)

MALE, pl. 23, et Troch., pl. 41. Huppe mélangée de vert et de bleu ;

une tache blanche derrière l'œil; corps vert en dessus, azuré en dessous; queue brune à rectrices cœllées de blanc.

FEMELLE, pl. 24. Sans huppe, corps vert en dessus, gris-cendré en dessous.

JEUNE, Col., Supp., pl. 19. Bec court, noir; tête sans huppe; corps vert-doré en dessus, gris-cendré en dessous, avec des écailles azur sur la ligne médiane; queue terminée de blanc.

Patrie: le Brésil.

Trochilus Delalandi, Vieillot, Dict. hist. nat., t. XXIII, p. 427, pl. G. 36, f. 3 (1818); Eucycl. Ornith., t. II, p. 558, esp. 41; Ois. dorés, t. III, inédit, pl. 7.

Temminck, pl. col. 18, f. 1 et 2.

Valenç., Dict. sc. nat., t. XXXV, p. 492.

Drapiez, Dict. class. d'his. nat., t. IV, p. 322.

Less., Man. d'Ornith., t. II, p. 76.

Le Jeune, *trochilus versicolor*, Vieillot, Nouv. Dict. d'hist. nat., t. XXIII, p. 430; et Ois. dorés, t. III, inédit, pl. 12.

ESP. 78. — OISEAU-MOUCHE DE LODDIGES.

(*Ornismya Loddigesii*, Less.)

Huppe azur; dos vert-doré; dessous du corps gris-cendré; une raie longitudinale noire; queue bleue cœllée de blanc; un point neigeux derrière l'œil.

Patrie: le Brésil, San Paulo.

Trochilus Loddigesii, Gould, Collect. de M. Loddiges.

ESP. 79. — OISEAU-MOUCHE HUPPÉ.

(*Ornismya cristata*, Less.)

MALE, Ois.-m., pl. 31. Bec grêle, droit, court; plumage gris fuligineux et séricéeux, peu teinté de vert-doré; huppe pointue, écailleuse, verte-émeraüdine.

FEMELLE, Ois.-m., pl. 32. Corps vert-doré en dessus; les parties inférieures grises enfumées; point de huppe.

Patrie: les îles de la Trinité et de la Martinique.

VAR. A, pl. 31 et 32. Le Colibri, Rochefort, Hist. des Antill., 1658, p. 160.

Son nid, Troch., pl. 30.

Petit Colibri, Dutertre, His. Ant., t. II, p. 262.

Colibri, Fenillée, Observ., 1714, p. 413.

The crested humming-bird, Edwards, t. I, pl. 37.

Colibri, Labat, Voy. aux îles d'Amériq., 1722, t. IV, p. 14.

Mellisuga cristata, Klein, Av., n. 4, p. 106.

Mellisuga cristata, Briss., Ornith., t. III, p. 714, pl. 37, f. 2.

Trochilus cristatus, L. Gm., esp. 18; Latham, esp. 56.

Vieillot, Ois. dorés, pl. 47 (mâle) et 48 (femelle); Dict. d'hist. nat., t. VII, p. 365, pl. B 19, f. 3.

Valenç., Dict. sc. nat., t. XXXV, p. 490.

Black trochilus or humming-bird, Baneroff, Guiana, Lond. 1769, p. 166.

Colibri huppé, *mellisuga cristata*, Fermin, Surinam, Amsterdam, 1765, p. 70 ?

Oiseau-mouche huppé, Buff., édit. Sonnini, Ois., t. XVII, p. 173, enl. 227, f. 1.

VAR. B, Troch., pl. 4. Taille un peu plus forte; huppe azurée.

Trochilus exilis, Lath., esp. 32.

Oiseau-mouche à huppe bleue.

Trochilus puniceus, Gm., esp. 59; *trochilus pileatus*, Lath., esp. 57.

Vieillot, Ois. dorés, pl. 63; Dict. d'hist. nat., t. VII, p. 365.

Valenç., Dict. sc. nat., t. XXXV, p. 490.

Patrie: l'île de Saint-Domingue.

XXI^e RACE. — LES QUEUES-ÉTROITES.

(*Heliactin*, Boiè; *Cynanthus*, pars., Swain., Zool. Journ., t. III, p. 357.)

Bec très court; queue composée de rectrices longues, minces, pointues, étagées.

ESP. 80. — OISEAU-MOUCHE AUX HUPPES D'OR.

(*Ornismya chrysolopha*, Less.)

MALE ADULTE, pl. 7. Bec droit, grêle; front émeraude; camail azur, se terminant en pointe devant le cou; deux huppées dorées, aplaties, latérales, divergentes; dessous du corps d'un blanc pur, le dessus vert-doré; queue étagée, terminée en pointe, à rectrices blanches, bordées de brun.

FEMELLE, Colib., Supp., pl. 32. Corps vert-doré en dessus; joues brunâtres; gorge roussâtre; thorax blanc pur; ventre et flancs bruns; queue étagée.

JEUNE MALE, pl. 8. Point de huppe; livrée terne; rectrices moyennes blanches.

Patrie: le Brésil.

Trochilus cornutus, prince de Wied, Voy. au Brésil, trad. franç., t. III, p. 118.

Trochilus bilophus, Temm., pl. coloriées 18, f. 3.

Oiseau-mouche Duc, *trochilus dilophus*, Vieillot, Encycl. Ornith., t. II, p. 573; Ois. dorés, t. III, inédit, pl. 16; Less., Man. d'Ornith., t. II, p. 76.

(Femelle): *Trochilus Dufresnii*, Vieillot, Ois. dorés, t. III, inédit, pl. 25.

(Jeune): *Trochilus Pretrii*, Vieillot, Ois. dorés, t. III, inédit, pl. 25.

ESP. 81. — OISEAU-MOUCHE LANGSDORFF.

(*Ornismya Langsdorffii*, Less., Ois.-m., pl. 26, Colib., Supp., pl. 16, et Troch., pl. 35.)

MALE, pl. 26. Bec droit, grêle; parties supérieures d'un vert-doré brillant; plastron émeraude sur le devant du cou; écharpe orangée sur le thorax; ventre brun-violacé; région anale d'un blanc de neige; rectrices effilées, les moyennes bleues, les extérieures blanches.

JEUNE MALE, Colib., Supp., pl. 16. Vert-doré en dessus, croupion traversé par une raie blanche; menton, thorax et milieu du ventre noirs; devant du cou cillé de vert; flancs blancs; rectrices étroites, presque égales.

LE MÊME, Troch., pl. 35. Gorge émeraude; thorax rouge bronzé; ventre blanc; queue cillée de blanc.

FEMELLE, Troch., pl. 60. Vert-doré; thorax et gorge blanc, piqueté de vert-doré; rectrices presque égales, minces, les deux externes cillées de blanc.

Patrie; le Brésil.

Trochilus Langsdorffii, Vieillot, Encycl., t. II, p. 574, et Ois. dorés, t. III, inédit, pl. 20. Temminck, pl. col. 66, f. 1. Valenc., Dict. sc. nat., t. XXXV, p. 493. Lesson, Man. d'ornith., t. II, p. 77.

ESP. 82. — OISEAU-MOUCHE A QUEUE SINGULIÈRE.

(*Ornismya heteropygia*, Less., Ois.-m. pl. 15.)

Bec grêle, légèrement recourbé; cravate améthyste et bleu d'acier; plumage du corps en dessus vert-doré; collier blanc bordé de jaune en dessous; dix rectrices, comme aux autres espèces, dont six grandes.

Patrie: l'île de la Trinité.

Trochilus enicurus, Vieill., Nouv. Dict. d'hist. nat., t. XXIII, p. 429 (1818), et Encycl. Ornith., t. II, p. 560, et Ois. dorés, t. III, inéd., pl. 10; Temminck, pl. col. 66, f. 3.

ESP. 83. — OISEAU-MOUCHE CORA.

(*Ornismya Cora*, Less.)

MALE, Ois.-m., pl. 6. Bec court, grêle; parties supérieures vertes-dorées; gorge améthyste; parties inférieures blanches; rectrices étagées, brunes, terminées de blanc, les deux moyennes longues, brunes, blanches, et terminées de brun.

LE MÊME, très adulte, Troch., pl. 39. Rectrices brunes, les moyennes blanches, terminées de brun.

LE MÊME, jeune, Troch., pl. 40. Toutes les rectrices brunes; dessous du corps gris clair; quelques écailles améthyste sur la gorge.

FEMELLE (non figurée). Verte; dessous roux vif; queue brune terminée de blanc, courte.

Patrie: le Pérou.

XXII^e RACE. — LES RUBIS.(*Calliphlox* , Boié.)

Bec court, droit ; une plaque améthyste ou rubis sur la gorge ; queue médiocre.

I^{re} TRIBU. — LES AMÉTHYSTES.

Gorge rouge améthyste.

ESP. 84. — OISEAU-MOUCHE AMÉTHYSTE.

(*Ornismya amethystina* , Less. , Ois.-m. , pl. 47, et Troch. et Colib. , Supp. , pl. 20, 21 et 22.)

MALE , Ois.-m. , pl. 47. Bec grêle , droit , mince ; corps brun-doré en dessus ; gorge améthyste ; parties inférieures grises.

FEMELLE , *Troch.* , pl. 52. Gorge , poitrine et flancs gris ; région anale blanchâtre.

MALE , *presque adulte* , Colib. , Supp. , pl. 20. Vert-doré en dessus ; front gris ; une raie blanche sur le dos ; écailles améthystes se formant au devant du cou ; poitrine et ventre gris.

MALE , *très jeune* , Colib. , Supp. , pl. 21. Vert-doré en dessus ; jones brunâtres ; gorge grisâtre ; thorax brun ; ventre roux cannelle.

MALE , *jeune* , Colib. , Supp. , pl. 22. Vert-doré brillant en dessus ; gorge brune ; quelques écailles chatoyantes et améthystes çà et là ; dessous du corps gris-brun enfumé.

Patrie : le Brésil.

Trochilus amethystinus , L. , esp. 54 ; Lath. , esp. 62 ; Vieill. , Dict. , t. VII , p. 358 , pl. B, 19, f. 1 ; Ois. dorés , t. I , p. 115 ; Encycl. Orn. , t. II , p. 561 ; Ois. dorés , t. III , pl. 17, f. 1 ; et le très jeune sous le nom de Minule , *trochilus minulus* , pl. 17, f. 2.

Ois.-mouche Améthyste , Buff. , enl. 672 , f. 1 , sous le nom d'Oiseau-mouche à queue fourchue , de Cayenne , édit. Sonnini , t. XVII , p. 160.

ESP. 85. — OISEAU-MOUCHE PETIT AMÉTHYSTE.(*Ornismya amethystoides* , Less.)

MALE ADULTE , *Troch.* , pl. 25. Corps vert-doré en dessus ; gorge améthyste ioduré ; collier gris clair ; thorax gris ; queue médiocrement fourchue.

MALE , *prenant sa livrée d'adulte* , *Troch.* , pl. 26. Croupion traversé par une échappe blanche ; de vant du cou gris clair.

JEUNE AGE , *Troch.* , pl. 27. Gorge et devant du cou blancs , picotés , ventre roux-cannelle.

Nid et œufs de l'Améthyste , *Troch.* , pl. 30.

Patrie : le Brésil.

Trochilus ruficaudus , Vieill. , Encycl. , t. II , p. 573 ; et Ois. dorés , t. III , pl. 17 , f. 3??

ESP. 86. — OIS.-MOUCH. AMÉTHYSTE A QUEUE ÉGALE.(*Ornismya orthura*, Less.)

MALE, *presque adulte*, *Troch.*, pl. 28. Vert-doré en dessus; cravate violette; queue égale, large, cœillée de blanc.

JEUNE AGE, *Troch.*, pl. 29. Un point blanc derrière l'œil; gorge blanchâtre avec des points bruns.

Patrie : la Guiane.

ESP. 87. — AMÉTHYSTE DU MEXIQUE.(*Ornismya montana*, Less., *Troch.*, pl. 63.)

MALE. Vert-doré; gorge améthyste; queue cunéiforme, à rectrices mucronées.

JEUNE, pl. 64. Vert-doré; gorge piquetée.

Patrie : le Mexique.

ESP. 88. — OISEAU-MOUCHE TRICOLEURE.(*Ornismya tricolor*, Less., *Colib.*, *Supp.*, pl. 14.)

Bec noir; dos et dessus du corps vert-doré; gorge et haut du cou en devant rubis; milieu du cou blanc; thorax et ventre gris; flancs gris, teintés de vert; couvertures inférieures de la queue gris flammé de brun; queue verte en dessus; les rectrices externes brunes, et acuminées à leur sommet.

Patrie : le Mexique.

Trochilus platycercus, Swainson, *Philosop. mag.*, n 6, 1827, p. 441, esp. 95, avec cette phrase : vert, dessous du corps blanchâtre; menton et thorax rouge améthyste; queue arrondie, les quatre rectrices du milieu larges, et leur sommet obtusément pointu.

II^e TRIBU. — LES RUBIS.

Gorge rubis; corps vert-doré en dessus.

ESP. 89. — OISEAU-MOUCHE PETIT RUBIS.(*Ornismya colubris*, Less.)

MALE, Ois.-m., pl. 48. Queue peu fourchue, composée de rectrices grêles; gorge couleur de rubis très brillante; plumage vert-doré en dessus et blanc-grisâtre en dessous.

LE MÊME, *mâle très adulte*, *Troch.*, pl. 1, sur un mimosa.

JEUNE MALE, Ois.-m., pl. 48 *bis*. Plastron rubis de la gorge réduit à des points dorés isolés; les rémiges brunes, cœillées de blanc.

Patrie : les Florides, la Caroline et les États-Unis.

The humming-bird, Catesby, *Car.*, t. 1, p. 65.

The red throated humming-bird, Edwards, *Hist.*, pl. 38.

Mellisuga pectore rubro, Klein, Av.

Tomineio virescente gutture flammeo, Petivert, Gaz., pl. 3, f. 8.

Mellisuga Carolinensis gutture rubro, Briss., Ornith., t. III, p. 716.

Trochilus Colubris, L., Lath., Vieill., Dict., t. VII, p. 371; Ois. dorés, pl. 31 (mâle), et 32, (femelle); Shaw, Misc., t. II; Charles Bonaparte, Synop., p. 98; Wilson, Am. Ornith., t. II, p. 26, pl. 10, f. 3 et 4; Audubon, Birds, Americ., pl. 47, f. 1, 2 et 3; et Ornithological Biography, t. I, p. 248.

ESP. 90. — OISEAU-MOUCHE RUBIS.

(*Ornismya rubinea*, Less.)

MALE, Ois.-m., pl. 44. Bec robuste; plumage en entier d'un vert-doré métallisé; gorge à teinte de rubis chatoyant; rectrices d'un roux-cannelle fort vif, et liserées de noir.

FEMELLE, Ois.-m., pl. 45. Dessus du corps vert-doré; parties inférieures d'un roux-cannelle vif; région anale blanche; un point blanc derrière l'œil; point de plaque rubis sur la gorge.

JEUNE AGE DU MALE, Ois.-m., pl. 46. Semblable par le plumage à la femelle, seulement le rubis de la gorge apparaît par taches rutilantes.

Patrie: la Guiane.

Le Rubis-Émeraude, Buffon, édit. Sonnini, t. XVII, p. 197.

L'Oiseau-mouche à gorge rouge, du Brésil, Buffon, enl. 276, f. 4.

Mellisuga Brasiliensis, gutture rubro, Briss., Ornith., t. III, p. 720, esp. 14, pl. 37, f. 4.

Trochilus rubineus, L., Gm., Syst. nat., esp. 46; Lath., Ind., esp. 37.

Le grand Rubis, Vieillot, pl. 27 (le mâle), et l'Oiseau-mouche brun-gris (*trochilus obscurus*, Vieillot), pl. 28 des Oiseaux dorés (le jeune de l'aunée).

Oiseau-mouche à queue rousse, *trochilus ruficaudatus*, Vieill., Dict. hist. nat., t. VII, p. 370, et t. XXIII, p. 429 (la femelle).

Le Rubis-Émeraude, Vieill., Ois. dorés, t. III, pl. 3 et 4.

Le Rubis-Vieillot, Sonnini, édit. de Buff., t. XVII, p. 245 (le mâle), et le Brun-Gris, *ibid.*, p. 236 (la femelle).

III^e TRIBU. — LES SASINS.

Gorge Rubis; corps blond en dessus.

ESP. 91. — OISEAU-MOUCHE SASIN.

(*Ornismya Sasin*, Less., Ois.-m., pl. 66, 67; et Colib., Supp., pl. 11, 12 13; et Troch., pl. 43.)

MALE, pl. 66, et *Troch.*, pl. 43. Bec droit, mince, arrondi; plumage couleur rouille clair, légèrement teint de vert sur le dos; plastron écaillé et bifurqué rubis spinelle sur le devant du cou.

FEMELLE, verte en dessus; gorge tachetée de rouge vif; rectrices terminées de blanc (Latham).

JEUNE, pl. 67. Corps vert-doré en dessus; un trait brun sur l'œil; queue brune; plastron rubis teinté en topaze; parties inférieures grises-verdâtres.

JEUNE FEMELLE, Colib., Supp., pl. 11. Vert-doré gris en dessus, gris clair en dessous; queue brun-verdâtre, terminée de blanc sur les côtés.

MALE, livrée de 2^e année, Colib., Supp., pl. 12. Vert-doré en dessus; croupion rouge-brun; corps blanchâtre en dessous; quelques points vert-doré sur les joues; ventre roux-marron vif.

MALE, livrée presque adulte, Colib., Supp., pl. 13. Vert-doré; couvertures supérieures marron foncé; rectrices brunes, œillées de blanc; flancs et dessous du corps roux; des écailles métallisées purpurines sur la gorge.

Patrie: la Californie, la côte N.-O. d'Amérique.

Trochilus rufus, Gm.

Audeb., Ois. dorés, pl. 61 (mâle), et 62 (jeune âge).

Trochilus collaris, Lath., esp. 59.

Sasinne ou Sasin, Cook, 3^e Voy., trad. franç., t. III, p. 56; Append., t. IV, p. 532.

Vieill., Ornith. Encycl. t. II, p. 571.

Oiseau-mouche couleur de fraise, Bonnatere, pl. de l'Encycl. 133, f. 5.

Trochilus ruber, Edwards, pl. 32.

IV^e TRIBU. — LES ANNA.

Gorge rubis-améthyste; tête *idem*.

ESP. 92. — OISEAU-MOUCHE ANNA.

(*Ornismya Anna*, Less., Ois.-m., pl. 74.)

Bec droit, mince, un peu déprimé; calotte, joues, devant du cou, recouverts de plumes écailleuses améthystes; parties supérieures d'un vert-doré; parties inférieures d'un gris légèrement verdâtre; couvertures inférieures de la queue vertes, bordées de gris.

JEUNE AGE, Colib., Supp., pl. 7. Plumage vert-doré terne en dessus, gris ardoisé en dessous; le plastron de la partie antérieure du cou réduit à de simples écailles rouges et dorées peu brillantes et éparées.

Patrie: la Californie.

XXIII^e RACE. — LES TOPAZES.

(*Chrysolampis*, Boiè.)

Bec droit; queue arrondie; tête rubis; gorge topaze.

ESP. 93. — OISEAU-MOUCHE RUBIS-TOPAZE.

(*Ornismya moschita*, Less.)

MALE, Ois.-m., pl. 52. Bec robuste, recouvert par de petites plumes

jusqu'aux narines ; calotte rubis chatoyante ; gorge topaze scintillante ; plumage noir séricéux sur le dos , vert-doré olivâtre sur le croupion ; parties inférieures fuligineuses ; bas-ventre blanc de neige ; rectrices d'un roux vif , terminées de noir.

JEUNE MÂLE , *Troch.* , pl. 15. Gris en dessous ; une ligne aurore sur la gorge.

FEMELLE , Ois.-m. , pl. 53 , f. 1. Dessous du corps vert-doré terne ; parties inférieures d'un brun clair ; rectrices brunes , terminées de blanc et de rouge ocreux ; les deux moyennes vertes.

JEUNE AGE DU MÂLE , Ois.-m. , pl. 53 , f. 2. Corps vert-doré en dessus ; des écailles rubis sur la tête et isolées ; une ligne topaze devant le cou.

JEUNE FEMELLE , Ois.-m. , pl. 54. Verte-dorée en dessus , grise-blanchâtre en dessous.

Patrie : la Guiane.

Trochilus moschitus , L. , esp. 14 , Lath. , Ind. , esp. 49. *Mellisuga Brasiliensis gutture topazino* , Briss. , Ornith. , t. III , p. 699 , pl. 37 , f. 1.

Trochilus clatus , Lath. , esp. 50.

Trochilus guianensis , Lath. , esp. 52.

Buff. , enl. 640 , f. 1.

Vieill. , Dict. , t. VII , pl. B. , f. 2.

Encycl. Ornith. , t. II , p. 570 , pl. 131 , f. 2.

Vieill. , Ois. dorés , pl. 29 (mâle adulte) , pl. 30 (jeune mâle , 1^{re} année) , 46 (jeune mâle , 2^e année) , 55 (femelle) , et 56 (mâle avant la mue). (Oiseau-mouche brun-gris , pl. 28 , femelle , *trochilus obscurus* , Vieillot).

Trochilus hypophæus , (jeune).

Trochilus leucogaster , Lath. , Buff. , 672 , f. 3 (jeune âge).

Trochilus carbunculus , Gm. , Lath. L'Escarboucle , Buff. , Vieill. , Ois. dorés , pl. 54 (individu adulte).

Oiseau-mouche à gosier doré , Vieill. , Ois. dorés (jeune âge).

Trochilus pegasus , Lath. , esp. 47 (jeune individu).

Thaumatias , Seba.

Huitième esp. de guainumbi , Marcg. Bras , p. 197.

Ruby crested humming-bird , Edwards , pl. 344 gl.

XXIV^e RACE. — LES SAPHIRS.

(*Hylocharis* , Boïc.)

Plumage vert très doré , avec un ton bleu ou la gorge azurée ; la queue égale ; le bec petit , mince , droit.

ESP. 94. — OISEAU-MOUCHE AUDEBERT.

(*Ornismya Audeberti* , Less. , Ois.-m. , pl. 51.)

Bec droit , noir et blanc ; plumage en entier d'un vert d'émeraude glacé

d'or ; bleu de saphir formant une petite plaque sur le menton seulement ; rectrices d'un bleu-noir foncé.

Patrie : la Guiane.

Buff., édit. Sonnini, t. XVII, p. 186.

Oiseau-mouche à gosier bleu, *trochilus cæruleus*, Audeb., Ois. dorés, pl. 40, t. I, p. 82.

Trochilus cæruleus, Vieillot, Dict. hist. nat., t. VII, p. 361; Ornith. Encycl., t. II, p. 563.

ESP. 95. — OISEAU-MOUCHE SAPHIR-ÉMERAUDE.

(*Ornismya bicolor*, Less.)

MALE, Ois.-m., pl. 49. Bec noir et blanc ; corps d'un vert-doré brillant en dessus, comme sur les parties inférieures ; région anale blanche ; un bandeau bleu de saphir sur le front ; et un plastron de même couleur sur le devant de la gorge ; rectrices bleu d'acier.

FEMELLE, *Troch.*, pl. 16. Corps vert-doré en dessus, gris en dessous ; queue bleu d'acier.

JEUNE, Ois.-m., pl. 50, et *Troch.*, pl. 17. Parties antérieures de la gorge et du cou mélangées de blanc pur et de blanc et de vert-doré ; bas-ventre d'un gris clair ; couvertures inférieures de la queue vertes.

Patrie : la Guiane.

Trochilus bicolor, Gm. L., esp. 51 ; Lath., esp. 43 ; Vieill., Dict., t. VII, p. 373 ; Encycl. Ornith., t. II ; Ois. dorés, pl. 36, t. I, p. 75.

Le Saphir-Émeraude, Buffon, édit. Sonnini, t. VII, p. 186.

ESP. 96. — OISEAU-MOUCHE SAPHIR.

(*Ornismya Sapphirina*, Less.)

MALE, Ois.-m., pl. 55. Bec long, grêle, jaune, noir à la pointe ; menton roux ; devant du cou bleu de saphir ; abdomen et côtés vert-brunâtre ; région anale grise ; queue rousse.

FEMELLE, *Troch.*, pl. 15. Vert-doré en dessus, gris en dessous.

JEUNE AGE, Ois.-m., pl. 57. Bleu de saphir du cou peu net ; poitrine et abdomen mélangés de verdâtre et de brun.

Patrie : la Guiane, le Brésil.

Trochilus sapphirinus, L. Gm., esp. 52 ; Lath., Syn., esp. 42.

Le Saphir, Buff., édit. Sonnini, t. XVII, p. 184.

Vieill., Ois.-dorés, pl. 35 (mâle), 58 (jeune) ; Encycl. Ornith., t. II, p. 570.

Trochilus ourissia, Lath., esp. 35, var. B.

ESP. 97. — OISEAU-MOUCHE LACTÉ.

(*Ornismya lactea*, Less., Ois.-m., pl. 56.)

Corps bleu vert-doré en dessus, blanc en dessous.

Patrie : le Brésil.

ESP. 98. — OISEAU-MOUCHE DE WIED.(*Ornismya Wiedii*, Less., Colib., Supp., pl. 26.)

MALE. Queue un peu échancrée, bleu d'acier; corps vert-cuivré brillant en dessus, vert-émeraude en dessous; gorge à reflets bleu lapis.

Patrie: le Brésil.

Trochilus cyanogenys, prince de Wied Neuwied., M. S.*Trochilus viridissimus*, Lath., var. B., esp. 61; Edw., gl. 360, f. 1.**ESP. 99. — OISEAU-MOUCHE ATALA.**(*Ornismya Atala*, Less., pl. 42.)

L'extérieur vert-doré brillant; bas-ventre blanc; queue presque égale, bleu foncé.

Patrie: le Brésil.

ESP. 100. — OISEAU-MOUCHE ORVERD.(*Ornismya prasina*, Less., Ois.-m., pl. 65.)

Bec pointu; plumage entièrement vert, glacé d'or; région anale blanche; rectrices d'un bleu indigo uniforme et foncé.

Patrie: le Brésil.

L'Orverd, Buff., édit. Sonnini, t. XVII, p. 162.

Trochilus viridissimus, Linné, Gm., esp. 55; Lath., Synop., esp. 61.Non le *trochilus viridissimus* des auteurs modernes.**XXV^e RACE. — LES BLEUETS.**

Bec court, droit, mince; queue arrondie; tête et cou azurés; queue verte.

ESP. 101. — OISEAU-MOUCHE ARSENNE.(*Ornismya Arsenii*, Less.)

MALE, Ois.-m., pl. 9. Bec court, grêle, jaune à la base, noir à la pointe; tête brune violâtre; front, gorge et joues bleu d'azur; devant du cou émeraude; un trait blanc derrière l'œil; flancs et bas-ventre vert-doré comme le dos.

FEMELLE, Colib., Supp., pl. 27. Sommet de la tête terne et grisâtre; le vert-doré du dos cuivré et brillant; les parties inférieures grisâtres; une tache blanche occupe le derrière de l'œil.

Patrie: le Mexique, Real del Monte, Temiscaltepec.

Trochilus leucotis, Vieill., Nouv. Dict. d'hist. nat., 2^e édit., t. XXIII, p. 341; Ornith. Encycl., t. II, p. 559, esp. 3; Ois. dorés, t. III, inédit, pl. 9 (femelle); *trochilus leucocrotaphus*, Vieill., Ornith. Encycl., t. II

p. 571, esp. 83 ; *Picaflores sienes blancas*, Azara, Hist. nat. de los pájaros del Paraguay, t. II, p. 478.

Trochilus lucidus, Shaw, Gen. Zool., pl. 1, t. VIII, p. 327. *Trochilus aureo-viridis nitidissimus*, gula, pectore, caudaque cyaneis, macula postoculari alba.

Le plus beau des Bec-fleurs, Azara ? *trochilus melanotus*, Swains., Ph. mag., n. 6, 1827, p. 441, esp. 94.

ESP. 102. — OISEAU-MOUCHE VERAZOR.

(*Ornismya cyanea*, Less., Ois.-m., pl. 71, et Colib., Supp., pl. 23.)

MALE, pl. 71. Bec jaune clair, terminé de noir ; tête bleue, gorge mélangée de gris-brun et de bleu d'outremer ; plaque gutturale écailleuse d'un bleu céleste : corps en dessus d'un vert-cuivré ; croupion cuivre de rosette ; rectrices bleu d'acier ; bas-ventre gris ; région anale blanche.

MALE, jeune âge ; l'*Ourissia*, Colib., Supp., pl. 23. Corps vert-doré en dessus, cuivré sur le croupion ; gorge et devant du cou gris, ponctués de bleu azur ; ventre grisâtre.

JEUNE MALE, prenant la livrée d'adulte, *Troch.*, pl. 21. Vert-doré en dessus ; quelques écailles azur sur le sinciput ; devant du cou gris clair, avec squamelles bleues.

Patrie : le Brésil.

Trochilus cyanus, Vieill., Dict., t. XXIII, p. 426 ; Encycl. Ornith., t. II, p. 558 ; Ois. dorés, t. III, inédit, pl. 5.

XXVI^e RACE. — LES CHRYSURES.

Bec un peu recourbé ; queue à rectrices acuminées d'un or rouge brillant.

ESP. 103. — OISEAU-MOUCHE OENONE.

(*Ornismya OEnone*, Less.)

MALE, Colib., Supp., pl. 30. Tête et cou bleu pourpré ; corps vert-doré en dessus et en dessous ; queue très dorée en jaune d'or ou vermeille.

Patrie : la Trinité.

ESP. 104. — OISEAU-MOUCHE CHRYSURE.

(*Ornismya chrysura*, Less., Colib., Supp., pl. 4.)

MALE. Vert-doré en dessus ; bec jaune ; menton roux ; cou et thorax vert-doré ; abdomen gris ; queue or très pur et très brillant.

Patrie : le Brésil.

XXVII^e RACE. — LES COQUETS.(*Lophornis*, Less.; *Bellatrix*, Boié.)

Bec court, aciculé, droit, mince; les plumes du cou allongées en parures flabellées; queue médiocre, arrondie.

ESP. 105. — OISEAU-MOUCHE HUPPE-COL.(*Ornismya ornata*, Less.)

MALE, Ois.-m., pl. 41, f. 1. Bec petit, jaune, noir à la pointe; front et gorge d'émeraude; huppe effilée, allongée, couleur de rouille; plumes longues, fasciculées sur les côtés du cou, colorées en rouge, terminées en vert-doré; corps vert-doré; ceinture blanche sur le croupion; queue rousse, les deux rectrices moyennes vertes.

FEMELLE, Ois.-m., pl. 41, f. 2. Point de huppe; dessus du corps vert-doré; devant du cou roux; queue rousse et verte.

TRÈS JEUNE AGE, *Troch.*, pl. 24. Corps roux-cannelle en dessous, vert-doré en dessus; tête rouille; couvertures supérieures de la queue d'un riche violet.

Patrie: la Guiane.

Huppe-col, Buffon, édit. Sonnini, t. VII, p. 165, enl. 640, f. 3.

Trochilus ornatus, L. Gm., esp. 58; Latham, Ind., esp. 58.

Le Huppe-col, Vieill., Ois. dorés, t. I, pl. 49, 50, 51; Dict. hist. nat., t. VII, p. 364; Encycl. Ornith., t. II, p. 565, esp. 64.

Drapiez, Dict. class., t. IV, p. 324.

ESP. 106. — OISEAU-MOUCHE DE GOULD.(*Ornismya Gouldii*, Less.)

MALE ADULTE, *Troch.*, pl. 36. Huppe rousse; pennes blanches, effilées, terminées de vert d'émeraude; gorge verte très brillante.

Patrie: (Collection du célèbre Leadbeter).

ESP 107. — OISEAU-MOUCHE HAUSSE-COL BLANC.(*Ornismya strumaria*, Less.)

MALE, Ois.-m., pl. 42. Bec jaune, court; front et gorge émeraude; collerette de plumes élargies, blanches, terminées de vert et de roux, entourant le cou; plumage vert-doré sombre; rectrices vertes bordées de roux; huppe jaune de rouille.

FEMELLE, Ois.-m., pl. 43, f. 1. Point de huppe, point de collerette; couleurs du plumage sombres; front et gorge d'un roux vif; thorax et abdomen d'un brun enfumé.

JEUNE AGE, Ois.-m., pl. 43, f. 2. Point de huppe, point de collerette;

f

poitrine et ventre tachetés de noir et de brunâtre ; queue brune , terminée de roux ; une raie blanchâtre sur le croupion.

Patrie : le Brésil , San-Paulo.

Oiseau-mouche magnifique , *trochilus magnificus*, Vieill. , Dict. hist. nat. , t. VII (1717), p. 367 ; et même ouvrage , t. XXIII (1818), p. 428 (femelle), et pl. 36, G ; Ornith. Encycl. , t. II , p. 559, esp. 42 ; Oiseaux dorés , t. III, pl. 8.

Temminck, pl. coloriées 229, f. 2 ; *trochilus decorus*, Licht. , Cat. , p. 14 , n. 120.

ESP. 108. — OISEAU-MOUCHE VIEILLOT.

(*Ornismya Vieillotii*, Less.)

JEUNE MALE, Ois.-m. , pl. 64. Faisceaux flabelliformes jugulaires de plumes oblongues , vertes , marquées d'un point blanc terminal ; front , joues d'un vert brillant ; corps en dessus d'un vert-bronzé ; cou teinté de bleu et tacheté de noir ; ventre gris tacheté ; une bandelette blanche sur le croupion ; rectrices d'un rouge mordoré.

MALE ADULTE, *Troch.* , pl. 8. Vert-doré en dessus ; parures jugulaires flabelliformes vert-doré , terminées de blanc.

MALE, *prenant sa livrée d'adulte*, *Troch.* , pl. 9. Devant du cou gris-blanc ; parures remplacées par quelques brins verdâtres ; une ceinture verte sur le thorax.

MALE, *très jeune*, *Troch.* , pl. 10. Gorge vert-doré ; point de parures.

FEMELLE, *Troch.* , pl. 11. Gorge et dessous du corps gris de fer ; point de parures.

Patrie le Brésil , San-Paulo.

Trochilus chalybeus, Vieill. , Encycl. Ornith. , t. II , p. 574 ; Ois. dorés , t. III, pl. 19 ; Temm. , pl. col. 66, f. 2 ; Drapiez, Dict. class. d'hist. nat. , t. IV, p. 322 ; Lesson, Man. , t. II, p. 77.

Trochilus festivus, Licht. , col. pl. 14, n. 122.

ESP. 109. — OISEAU-MOUCHE AUDENET.

(*Ornismya Audenetii*, Less. , Colib. , Supp. , pl. 2.)

MALE. Vert-doré émeraude ; une bande noirâtre traversant le croupion ; deux faisceaux jugulaires verts , ocellés de blanc ; queue arrondie , noir-bleu ; dessous du corps écailleux , à plumes brunes , frangées de fauve.

Patrie : le Pérou.

ESP. 110. — OISEAU-MOUCHE NATTERER.

(*Ornismya Nattereri*, Less. , Ois.-m. , pl. 16.)

MALE. Bec droit , grêle ; front et devant du cou écailleux , émeraudes ; touffes de plumes allongées , jugulaires , bleu d'azur , ainsi que le ventre ;

deux cercles couleur de buffle sur les côtés de la poitrine; région anale et couvertures inférieures de la queue blanches; dos et queue d'un vert doré.

JEUNE ADULTE, *Troch.*, pl. 61. Plastron vert encadré de noir.

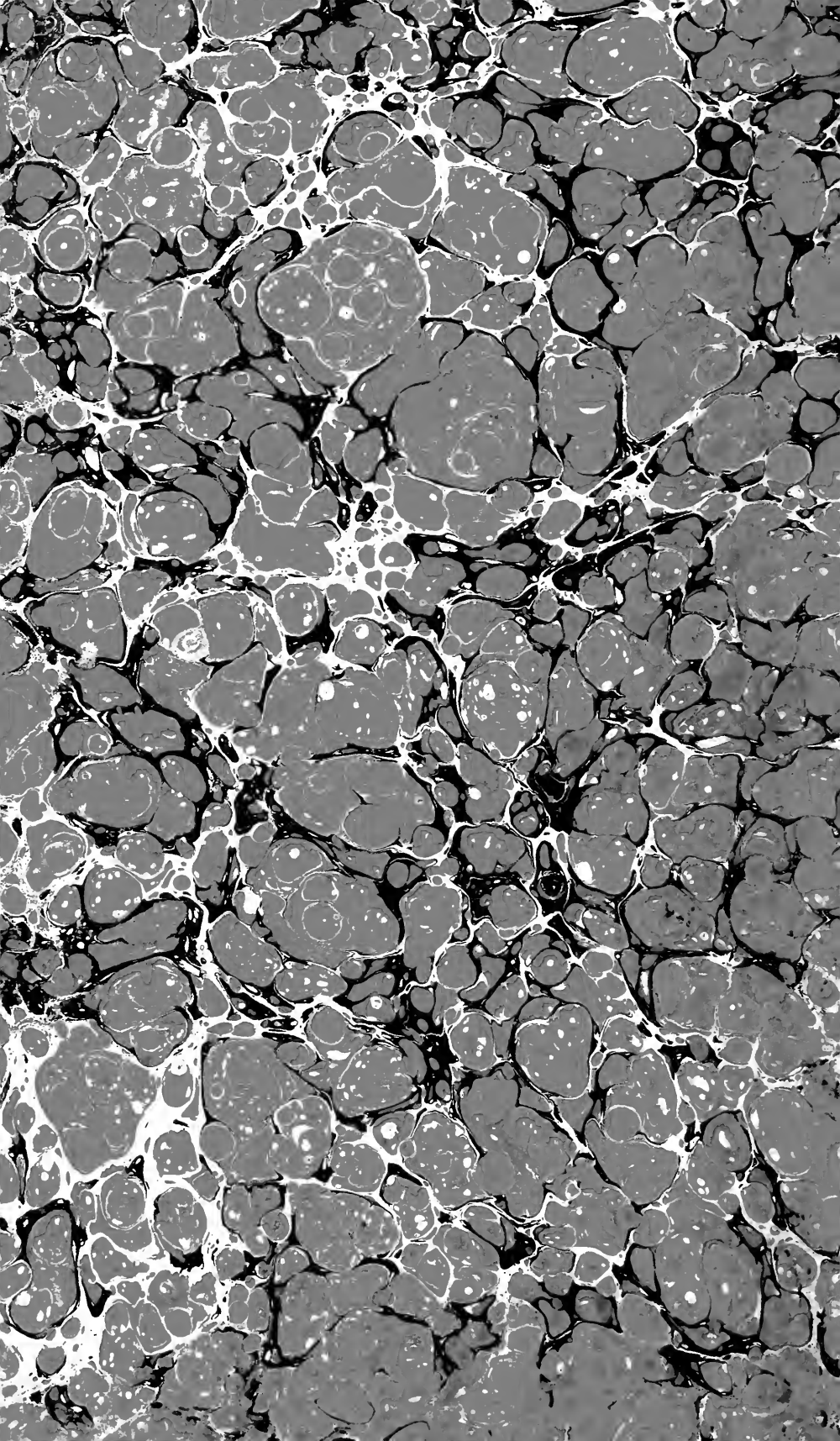
Patrie : le Brésil.

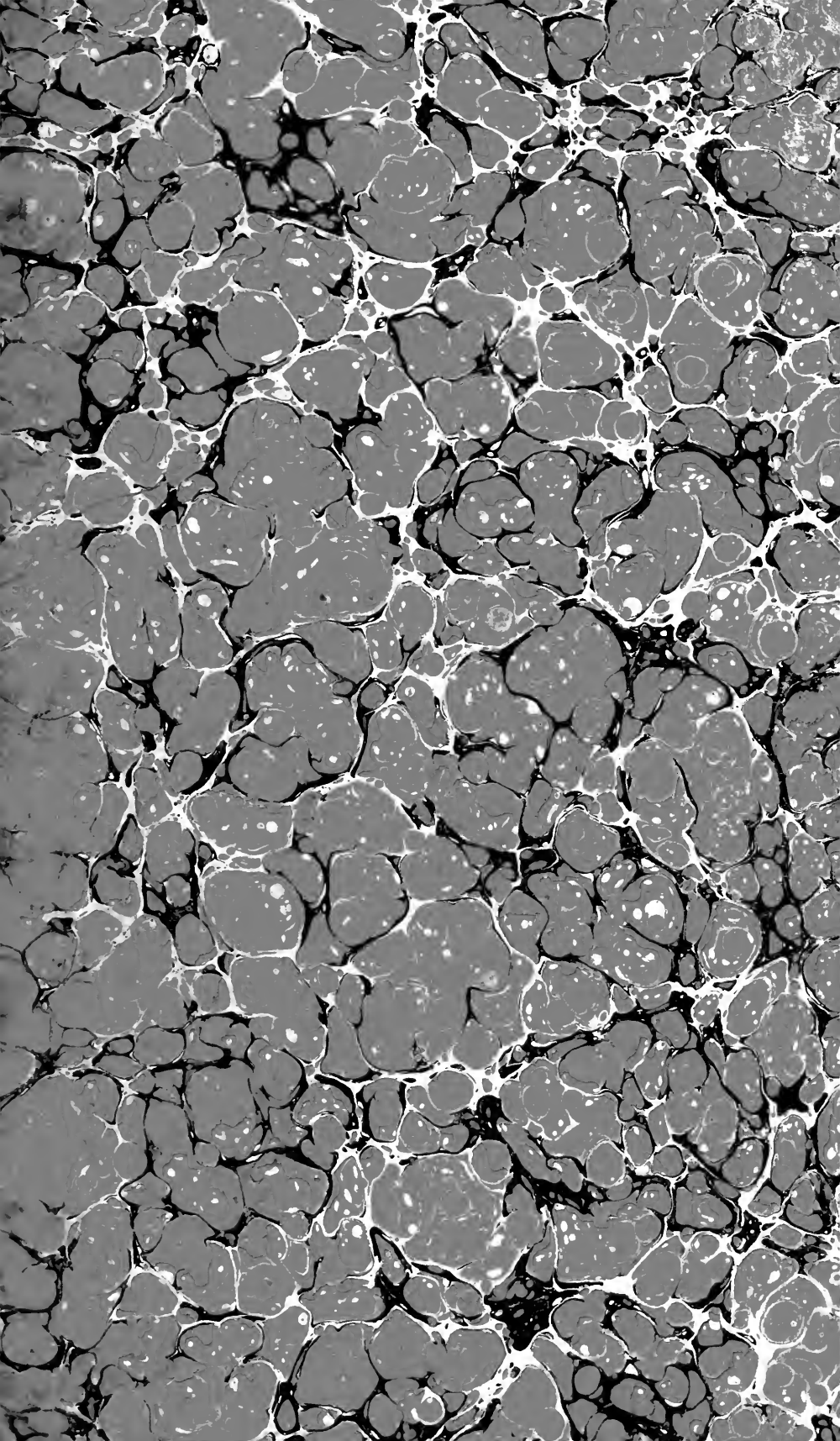
Trochilus superbis, Vieill., Encycl. t. II, p. 561, esp. 49; Ois. dorés, t. III, inédit, pl. 15.

Oiseau-mouche écussonné, *trochilus scutatus*, Natterer, Temm., pl. col., 299, f. 3.









UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA

598.899L56T

C001 V001

LES TROCHILIDÉES: \$--



3 0112 010091301